

# L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

**ABONNEMENTS**  
à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois  
France & Algérie : Un an... 25 fr.  
— Six mois... 14 fr.  
Étranger (U.-P.) : Un an... 32 fr.  
— Six mois... 18 fr.  
Adresse télégraphique : **Éconopéen-Paris**

Paraissant le Vendredi  
**Rédacteur en chef : Edmond THÉRY**  
PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :  
France : 0 fr. 50; Étranger : 0 fr. 60

**INSERTIONS**  
Ligne anglaise de 5 centimètres  
Annonces en 7 points ..... 2.50  
Réclames en 8 points ..... 4 »  
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces  
et réclames d'émission.  
TÉLÉPHONE Central 46-64

N° 1163. — 45<sup>e</sup> volume (17) || Bureaux : 50, Rue Sainte-Anne, Paris (2<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>) || Vendredi 24 Avril 1914

## SOMMAIRE DU N° 1163

**STATISTIQUE GÉNÉRALE :** Situation de toutes les Banques d'émission. — Cours et Revue des Changes, Numéraire et Métaux précieux. — Pages 513 à 516.  
**CHRONIQUE MONÉTAIRE.** — Le problème monétaire en Belgique. — L'or au Thibet. — Pages 516 et 517.  
**SITUATION FINANCIÈRE GÉNÉRALE.** — Page 517.  
**FRANCE.** — La Politique. — QUESTIONS DU JOUR. — La Réforme agraire russe de 1906. Edmond Théry. (Suite.) — Crédit Foncier de France. — Les accidents du travail dans les exploitations agricoles. — Le roi et la reine d'Angleterre en France. — La Grèce nouvelle et son avenir. — Le commerce extérieur de la France en mars 1914. — Bibliographie : L'épargne en France. — Pages 518 à 527.  
**INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES.** — L'emprunt ottoman 5 0/0 1914 et les arrangements franco-turcs. — Société de statistique de Paris : Prix Emile Mercet. — Compagnie générale de distribution d'énergie électrique. — La production du coton dans le monde en 1912, etc. — Pages 527 à 529.  
**PETITES NOUVELLES.** — Page 529.  
**REVUE HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ FINANCIER DE PARIS.**  
**REVUE COMMERCIALE :** Blé, Sucre, Vin, etc. — Pages 530 à 533.  
**CORRESPONDANCES HEBDOMADAIRES ET DOCUMENTS SUR :**  
ALLEMAGNE : Pages 534 et 535. — ANGLETERRE : Pages 535 et 536. — AUTRICHE-HONGRIE : Pages 536 et 537. — BELGIQUE : Pages 537 et 538. — ÉGYPTE : Pages 538 et 539. — PORTUGAL : Pages 539 et 540. — SERBIE : Pages 540 et 541. — TURQUIE : Page 541. — AMÉRIQUE ET ASIE : Page 542.  
**MINES D'OR :** Les Rendements des Mines Transvaaliennes. — Village Deep, Limited. — Informations diverses. — Marchés de Londres et de Paris. — Pages 543 et 544.

## SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances s <sup>r</sup> valeurs mobilières	Taux de l'escompte		
<b>FRANCE — Banque de France</b>									
1913 24 avril.....	3.250	599	5.610	639	1.704	723	4		
1914 9 avril.....	3.627	623	5.943	547	1.441	781	3 3/4		
1914 16 avril.....	3.638	621	5.922	554	1.420	765	3 3/4		
1914 23 avril.....	3.644	628	5.805	686	1.424	753	3 3/4		
<b>ALLEMAGNE — Banque de l'Empire</b>									
1913 15 avril.....	1.220	361	2.424	897	1.621	119	6		
1914 31 mars.....	1.575	399	2.035	1.113	1.702	105	4		
1914 7 avril.....	1.591	386	3.772	1.119	1.422	89	4		
1914 15 avril.....	1.638	396	2.546	1.142	1.175	104	4		
<b>ALLEMAGNE — Banques locales</b>									
1913 15 avril.....	76	13	196	99	182	44	»		
1914 31 mars.....	74	13	198	95	172	83	»		
1914 7 avril.....	77	14	203	117	165	83	»		
1914 15 avril.....	81	14	208	123	155	81	»		
<b>ANGLETERRE — Banque d'Angleterre</b>									
1913 24 avril.....	955	»	711	1.029	839	»	4 1/2		
1914 9 avril.....	901	»	737	1.058	1.087	»	3		
1914 16 avril.....	906	»	725	1.046	1.049	»	3		
1914 23 avril.....	922	»	716	1.060	1.029	»	3		
<b>ANGLETERRE — Banques d'Ecosse</b>									
1913 29 mars.....	124	20	178	»	»	»	»		
1914 31 janvier..	134	22	182	»	»	»	»		
1914 28 février..	129	23	180	»	»	»	»		
1914 28 mars.....	129	22	179	»	»	»	»		
<b>ANGLETERRE — Banques d'Irlande</b>									
1913 1 mars.....	92	10	193	»	»	»	»		
1914 3 janvier..	107	10	211	»	»	»	»		
1914 31 janvier..	109	10	205	»	»	»	»		
1914 28 février..	107	10	202	»	»	»	»		

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances s <sup>r</sup> valeurs mobilières	Taux de l'escompte		
<b>AUTRICHE — Banque d'Autriche-Hongrie</b>									
1913 15 avril.....	1.265	267	2.418	231	960	225	6		
1914 31 mars.....	1.313	310	2.410	198	866	183	4		
1914 7 avril.....	1.314	308	2.347	239	841	184	4		
1914 15 avril.....	1.314	308	2.271	283	806	180	4		
<b>BELGIQUE — Banque Nationale</b>									
1913 17 avril.....	218	72	989	72	693	68	5		
1914 2 avril.....	256	75	978	82	668	67	4		
1914 9 avril.....	257	74	973	68	670	52	4		
1914 16 avril.....	257	75	972	94	668	53	4		
<b>BULGARIE — Banque Nationale</b>									
1913 27 mars.....	54	22	169	145	64	75	6 1/2		
1914 13 mars.....	55	25	181	224	49	63	6 3/4		
1914 20 mars.....	56	25	187	232	49	64	6 3/4		
1914 27 mars.....	56	25	185	216	49	64	6 3/4		
<b>DANEMARK — Banque Nationale</b>									
1913 31 mars.....	109	»	198	6	52	9	5		
1913 31 janvier..	107	»	197	8	51	12	3 1/2		
1914 28 février..	109	»	201	6	52	13	5 1/2		
1914 31 mars.....	112	»	205	9	57	10	5		
<b>ESPAGNE — Banque d'Espagne</b>									
1913 19 avril.....	450	750	1.837	449	390	122	4 1/2		
1914 4 avril.....	507	746	1.917	487	445	183	4 1/2		
1914 11 avril.....	508	714	1.923	488	449	179	4 1/2		
1914 18 avril.....	510	718	1.916	489	434	172	4 3/4		
<b>GRÈCE — Banque Nationale</b>									
1913 13 mars.....	14	3	197	196	43	35	»		
1913 13 janvier..	25	2	230	221	32	31	»		
1914 13 février..	26	2	230	217	32	28	»		
1914 13 mars.....	26	2	228	217	33	29	»		
<b>HOLLANDE — Banque Néerlandaise</b>									
1913 19 avril.....	341	19	657	10	134	135	4		
1914 28 mars.....	336	20	626	9	150	157	4		
1914 4 avril.....	336	18	666	7	167	167	3 3/4		
1914 18 avril.....	337	18	664	7	185	148	3 1/2		
<b>ITALIE — Banque d'Italie</b>									
1913 20 mars.....	1.129	132	1.574	215	431	74	6		
1914 28 février..	1.108	103	1.614	192	508	104	5 1/2		
1914 10 mars.....	1.110	102	1.580	183	495	89	5 1/2		
1914 20 mars.....	1.110	103	1.557	184	479	83	5 1/2		
<b>ITALIE — Banque de Naples</b>									
1913 20 mars.....	216	16	396	75	157	28	6		
1914 28 février..	219	16	399	75	173	31	5 1/2		
1914 10 mars.....	219	16	396	72	168	32	5 1/2		
1914 20 mars.....	220	16	398	73	168	32	5 1/2		
<b>ITALIE — Banque de Sicile</b>									
1913 20 mars.....	49	6	91	45	71	9	6		
1914 28 février..	49	6	100	41	76	7	5 1/2		
1914 10 mars.....	49	6	99	40	77	6	5 1/2		
1914 20 mars.....	49	6	99	38	74	6	5 1/2		
<b>NORVÈGE — Banque de Norvège</b>									
1913 28 février..	54	»	132	13	76	6	5 1/2		
1913 31 décembre	62	»	151	18	96	7	5 1/2		
1914 31 janvier..	62	»	140	14	84	7	5		
1914 28 février..	62	»	143	15	86	7	4 1/2		
<b>PORTUGAL — Banque de Portugal</b>									
1913 9 avril.....	39	51	473	27	120	126	6		
1914 25 mars.....	42	51	464	25	134	100	5 1/2		
1914 1 avril.....	42	51	463	26	133	100	5 1/2		
1914 8 avril.....	42	51	464	26	133	100	5 1/2		

Table with columns: DATES, Encaisse métallique (Or, Argent), Circulation fiduciaire, PRINCIP. CHAPITRES (C/courts et dépôts particuliers, Portefeuille escompte, Avances sur valeurs mobilières), Taux de l'escompte. Rows include Roumanie, Russie, Finlande, Serbie, Suède, Suisse, and TOTAUX.

TOTAUX aux 31 décembre. Table with columns: Date, and four columns of numerical data representing financial totals.

Les totaux provisoires que nous donnons chaque semaine diffèrent des totaux définitifs au 31 décembre en ce que ces derniers comprennent les dépôts, le portefeuille et les avances des Banques d'Ecosse et d'Irlande qui ne sont publiés que deux fois par an et qui s'élèvent à des chiffres très importants.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE SUR PARIS: Cours de Clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, du

Table with columns: City, 18mars, 25mars, 1eravr., 8 avril, 15avril, 22avril. Lists cities like Amsterdam, Anvers, Athènes, Barcelone, Berlin, Bruxelles, Bucharest, Constantinople, Francfort, Gènes, Genève, Lisbonne, Londres, Madrid, Rome, Saint-Petersbourg, Vienne.

CHANGE DE PARIS: Cours moyens de Paris sur

Table with columns: Valeurs à vue, Moins, 26mars, 2 avril, 9 avril, 16avril, 23avril. Lists cities like Londres, Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Amsterdam, Italie, New-York, Norvège, Portugal, St-Petersb., Suède, Suisse, Vienne.

Valeurs des monnaies étrangères d'après le change

Table with columns: Pays de l'Europe, Valeur au pair, Valeurs en francs au change du jour (26mars, 2 avril, 9 avril, 16avril, 23avril). Lists countries like Allemagne, Angleterre, Aut.-Hongrie, Belgique, Danemark, Espagne, Grèce, Hollande, Italie, Norvège, Portugal, Roumanie, Russie, Suède, Suisse, Turquie.

AUX COURS DES CHANGES du 23 avril 1914

Table with columns: 100 francs en billets de banque français, 100 francs en billets de banque étrangers, and 100 francs en monnaie nationale. Lists countries like Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Espagne, Grèce, Hollande, Italie, Norvège, Portugal, Roumanie, Russie, Suède, Suisse, Turquie.

Table with columns: En Egypte, Aux Etats-Unis, Au Mexique, En République Argentine, Au Chili, Au Brésil, Aux Indes, Au Japon, En Chine. Lists financial data for various regions.

NUMÉRAIRE, CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 23 avril 1914. Le taux de l'escompte hors banque reste plus élevé sur notre place que sur les marchés de Londres et de Berlin. et la baisse des changes a manifesté encore une légère tendance

à s'accroître. Le cours du change sur Londres a permis d'effectuer ici de nouvelles importations d'or, malgré le cours plus élevé atteint par le métal sur le marché libre. Le change américain a de nouveau faibli; par suite de l'abondance de l'argent à New-York, les capitaux flottants tendent à émigrer des Etats-Unis vers nos marchés. Berlin et Vienne restent stationnaires. Le rouble est un peu plus ferme, le gouvernement russe ayant annoncé la cessation de ses retraits de fonds sur les places étrangères. Le florin néerlandais rétrograde de 25 centimes.

La peseta espagnole varie peu depuis quelques semaines; la tendance du change portugais est un peu plus ferme. Le franc belge a de nouveau fléchi, et la perte dépasse maintenant de 60 centimes le droit de 5 pour mille mis à l'exportation de la monnaie d'argent; la lire est en reprise; le change suisse demeure stationnaire.

CHANGES SUR LONDRES: Cours moyen du mercredi sur Londres de:

Table with columns: Valeurs à vue, 25 mars, 1er avril, 8 avril, 15 avril, 22 avril. Lists cities like Yokohama, Singapour, Hong-Kong, Shanghai, Bombay, Calcutta, Alexandrie, Rio-Janeiro, Valparaiso, Buenos-Ayres, Or en barres, Argent en barres.

Le mouvement de hausse du métal blanc n'a été suivi que par le taël de Shanghai, qui progresse de 1/8; Hong-Kong est stationnaire, ainsi que les devises des pays soumis au régime de l'étalon d'or.

Le change, stationnaire à Calcutta, se raffermi maintenant à Bombay. Le Conseil de l'Inde maintient à 40 lakhs de roupies le montant des adjudications de traites et câbles-transferts effectuées le mercredi par les soins de la Banque d'Angleterre. Pour la semaine dernière, le total des ventes s'est élevé à 5.350.000 roupies, qui ont fourni un produit en or de 358.478 liv. st.

Le change égyptien reste stationnaire, et les mouvements d'or ont pris fin entre l'Egypte et l'étranger.

A l'exception de la piastre argentine, qui fléchit de nouveau de 1/16, les devises sud-américaines sont en reprise: le milreis du Brésil regagne 1/16; au 15 avril, l'encaisse-or de la Caisse de Conversion était réduite, par suite des exportations, à 14 millions sterling environ. Le peso chilien est en hausse de 1/32: le gouvernement chilien vient de transférer à Londres un tiers environ des crédits qu'il possède auprès des banques allemandes et qui servent au règlement de sa balance des paiements avec les pays européens.

L'or en barre a encore subi une hausse de 3/8 penny par once standard, ce qui indique une vive concurrence entre les acheteurs continentaux.

Les mouvements d'or sur le marché libre, avec les pays extra-européens, ont été les suivants pour la semaine du 8 au 16 avril:

Table with columns: Entrées, Sorties. Lists regions like Afrique du Sud, Amérique du Sud, Afrique occidentale and numerical values.

L'argent est en hausse de 1/8, recherché à la fois par l'Inde et par la Chine, de plus, la tournure que prennent les événements au Mexique tendra à ralentir encore les exportations de ce pays. Les exportations d'argent en Orient, pour la semaine du 8 au 16 avril, se sont élevées à 180.500 liv. st. à destination de l'Inde, ce qui porte le total, depuis le 1er janvier, à 2.136.500 livres sterling, contre 2.687.300 liv. st. pour la période correspondante de l'année dernière.

Escompte hors banque

Table with columns: Places, 26 mars, 2 avril, 9 avril, 16 avril, 23 avril. Lists cities like Paris, Londres, Berlin, New-York (Call money).

SITUATION GÉNÉRALE des BANQUES D'ÉMISSION

L'encaisse-or de la Banque de France a augmenté, cette semaine, de 5.553.000 francs. La circulation a prélevé 1 million 455.000 francs à Paris et versé 3.195.000 francs dans les succursales; les entrées de matières ont été de 3.813.000 francs.

L'augmentation de l'encaisse-argent, qui est de 7.681.000 francs, provient uniquement de versements de la circulation, à raison de 2.461.000 fr. à Paris et de 5.220.000 francs en province.

La circulation fiduciaire décroît de 117 millions, et les avances de 12 millions; par contre, les comptes courants sont en augmentation de 132 millions, et le portefeuille de 4 millions.

La Banque de l'Empire d'Allemagne a reçu 47 millions d'or, 10 millions d'argent et 226 millions de billets; son portefeuille a fléchi de 247 millions, mais les avances sont en augmentation de 15 millions; les comptes courants ont versé 23 millions.

Les mouvements d'or avec l'étranger, à la Banque d'Angleterre, ont été les suivants pour la semaine qui vient de s'achever:

Table with columns: Entrées, Sorties. Lists countries like Brésil, Java, Excéd. des entrées and numerical values.

L'encaisse est en augmentation de 16 millions par suite des versements de la circulation, qui a restitué, en outre, 9 millions de billets; le portefeuille diminue de 20 millions, les comptes courants publics de 11 millions; les comptes courants privés augmentent de 14 millions. La proportion de la réserve aux engagements s'élève de 41 99 à 43 62 0/0.

L'encaisse de la Banque d'Autriche-Hongrie n'a pas varié; il y a diminution de 76 millions à la circulation, de 35 millions au portefeuille, de 4 millions aux avances, et augmentation de 44 millions aux dépôts en compte courant.

Les mouvements qui se sont produits à la Banque Nationale de Belgique sont peu importants: l'augmentation des comptes courants particuliers est compensée par la réduction du compte du Trésor; en outre, le portefeuille spécial du Trésor décroît de 43 millions.

La Banque d'Espagne a reçu 2 millions d'or; en outre, la circulation intérieure lui a restitué 4 millions d'argent et 7 millions de billets; le portefeuille diminue de 15 millions, les avances de 7 millions.

À la Banque Néerlandaise, les variations de l'encaisse et de la circulation ont été insignifiantes; le portefeuille augmente de 10 millions; ce mouvement provient surtout de la présentation de l'escompte de billets à ordre du Trésor.

Il est entré 7 millions d'or à la Banque de Russie, dont la circulation augmente, d'autre part, de 25 millions; les avances perdent 7 millions, les comptes courants privés 34 millions, les comptes courants publics 41 millions.

La circulation de la Banque Nationale Suisse est en diminution de 8 millions, son portefeuille de 11 millions.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Banques associées de New-York (En millions et centaines de mille dollars)

Table with columns: Encaisse, Legal tenders, Circulation, Dépôts nets, Portefeuille, Surplus réserve. Lists dates like 1913 19 avril, 1914 4 avril, 1914 11 avril, 1914 18 avril.

Le reflux d'espèces vers New-York, normal à cette époque de l'année, renforce la réserve des Banques associées de New-York, dont le portefeuille reste stationnaire.

Mouvement des Métaux précieux à New-York  
(En dollars)

Or	Exportations		Importations	
	Du 31 mars au 4 avril	Depuis le 1 <sup>er</sup> janv. 14	Du 31 mars au 4 avril	Depuis le 1 <sup>er</sup> janv. 14
Grande-Bretagne	"	"	"	13.675
France	"	16.066.949	12.866	80.778
Allemagne	"	"	"	952
Autres pays	"	2.268.905	118.082	3.044.479
Totaux 1914..	"	18.335.854	130.948	3.139.884
— 1913..	8.392	46.965.660	486.625	4.707.394
— 1912..	365.325	19.855.991	473.998	6.106.387
<b>Argent</b>				
Grande-Bretagne	657.041	7.858.081	731	8.788
France	142.520	1.469.264	2.221	7.774
Allemagne	"	"	"	15.817
Autres pays	72.510	1.314.458	278.728	3.042.958
Totaux 1914..	872.071	10.641.803	281.680	3.075.337
— 1913..	959.302	14.003.159	229.338	2.823.365
— 1912..	1.175.739	13.836.533	356.847	3.225.643

Trésor des Etats-Unis  
(En millions et centaines de mille dollars)

	31 mars 1914	28 févr. 1914
<b>Encaisse :</b>		
Or	1.321.6	1.308.4
Argent	521.8	519.9
Total de l'encaisse	1.843.4	1.828.3
<b>Circulation :</b>		
Greenbacks et autres billets	358.0	346.0
Certificats d'or	1.094.6	1.094.5
— d'argent et billets du Trésor de 1890	463.3	463.9
Total de la circulation	1.915.9	1.904.4
Dépôts dans les Banques nationales	63.0	74.1
Disponibles dans les caisses du Trésor	27.9	18.7
Total de l'encaisse disponible	90.9	92.8

Le Trésor des Etats-Unis a renforcé son encaisse, grâce à la production d'or du pays qui vient en partie s'y accumuler. L'encaisse disponible a très légèrement diminué.

Banque du Japon

(En millions et centaines de mille yens)

	En-cais	Circu-lation	Dépôts privés	Dép. du Trésor	Portef. japon.	Portef. étrang.	Avan-ces
1913 29 ms	212.2	347.5	8.4	197.0	44.6	35.6	31.3
1914 14 ms	223.4	295.8	14.3	203.5	9.3	28.8	39.7
1914 21 ms	224.8	296.7	12.1	211.1	8.9	29.3	40.3
1914 23 ms	223.6	324.2	5.1	207.7	22.3	30.6	39.7

Une légère poussée due à l'échéance a relevé un peu le niveau du portefeuille indigène de la Banque du Japon, qui était tombé presque à rien.

### CHRONIQUE MONÉTAIRE

Le problème monétaire en Belgique

M. Léon Polier, professeur d'économie politique à l'Université de Toulouse, a publié récemment une très intéressante étude sur la situation du change franco-belge.

Après avoir montré que l'intérêt du problème n'est plus maintenant d'ordre purement scientifique et prend peu à peu, à mesure que le temps passe, une importance pratique, l'auteur pousse un cri d'alarme en constatant que le grand

public belge commence à savoir qu'il y a une question monétaire nationale ; et l'heure est arrivée où nul, parmi les capitalistes qui ont, ou qui songeraient à avoir des intérêts en Belgique, ne doit ignorer la menace qui pèse sur sa prospérité et qui peut, si l'on n'y porte remède, réserver quelques désagréables surprises.

C'est la thèse que présente M. Léon Polier et qui peut se résumer en disant que la Belgique, grâce à la persistance de ses changes défavorables, a vu disparaître d'abord de sa circulation monétaire le métal jaune, qu'elle voit maintenant disparaître également sa monnaie d'argent, et qu'elle est à la merci d'événements qui pourraient l'acculer au régime du papier-monnaie à cours forcé, avec toutes ses conséquences.

On n'a cessé d'assister, en effet, depuis environ douze ans, à une élévation progressive et presque continue des changes belges. Ce fut, tout d'abord, le change sur Paris qui dépassa le pair, et qui, depuis 1900, n'a jamais cessé d'être défavorable à la Belgique. Mais cette hausse, d'abord limitée aux règlements avec la France, s'est étendue progressivement à l'ensemble des relations économiques belges. Si l'on considère, par exemple, la tenue moyenne des changes pendant les quatre dernières années, on voit que, en 1908, les changes sur Amsterdam deviennent défavorables comme ceux sur la France. Les cours du change sur Berlin et sur Londres restent encore au-dessous du pair. Mais, en 1909, Londres, à son tour, dépasse le pair ; Berlin faisant de même en 1910, Bruxelles voit par là même, à partir de ce moment-là, tous ses changes les plus importants affectés d'une prime plus ou moins forte.

Le mal est, en outre, d'autant plus grave que, en même temps, d'année en année, pour chacun de ces changes, les primes s'accroissent. Ainsi, l'Amsterdam qui ne faisait, en moyenne, que 0.80 0/00 de prime en 1908 a fait, en 1911, 6.90 0/00 ; le Berlin, qui n'avait dépassé le pair, en 1910, que de 0.60 0/00, se hausse dès l'année suivante à 3.30 0/00 ; de même le Londres, de 1.40 0/00 en 1909 à 5.20 0/00 en 1911, et, bien entendu aussi le Paris, de 2.40 à 3.50 0/00 pendant le même laps de temps. Les premiers mois de 1912 paraissent accentuer encore ce mouvement, la moyenne de la prime étant de 4.50 0/00 pour le Paris et de 5.40 0/00 pour le Londres.

Ces chiffres ne sont que des moyennes. Il y a des périodes où les changes belges s'élèvent à des hauteurs bien plus inquiétantes encore. C'est ainsi qu'on a vu, en 1911, les cours du change sur Paris coter 7.50 0/00 et ceux sur Amsterdam jusqu'à 12.80 0/00. Mais ce sont les moyennes surtout qui importent, car c'est de la continuité de cette situation du change que découlent tous les troubles profonds auxquels la circulation monétaire nationale est en proie.

Ces changes, constamment défavorables, ont produit, en effet, sur le système monétaire de la Belgique, leur traditionnelle et inévitable conséquence : à savoir, l'exportation de l'or. Car il faut bien, puisque la hausse générale des changes révèle une balance nationale des comptes plus déitrice que créancière, que le solde des dettes soit payé en métal. Les monnaies d'or ont donc peu à peu quitté la Belgique ; et, aujourd'hui, en dehors de la faible encaisse de métal jaune que conserve la Banque Nationale de Belgique, il n'en existe guère plus dans le pays.

Mais ce n'est pas tout : l'or épuisé, on a eu recours à l'argent. Les écus de 5 francs ont suivi les louis et les demi-louis dans leur exode, et cela d'autant plus vite que la spéculation s'en est mêlée et qu'il s'est créé à la frontière franco-belge, grâce à la communauté du système monétaire des deux pays, une fructueuse et curieuse industrie : celle des « draineurs d'écus ». La technique en est aussi simple que sûre. Elle consiste à recueillir des écus en Belgique et à venir les déposer dans une banque française ; rentré en Belgique, le draineur d'écus peut tirer sur ce dépôt des chèques payables en France, qu'il vend dès lors, grâce à la prime du change, à un prix supérieur à la valeur de son dépôt. L'extension prise par ce trafic est considérable. Et la Belgique serait depuis longtemps vidée de toute sa monnaie d'argent si la Banque Nationale de Belgique ne s'était systématiquement attachée à racheter, chaque année, des écus en quantité suffisante pour alimenter les besoins de la circulation. Mais ce jeu de Danaïdes est de plus en plus décevant et onéreux. On aura une idée de l'intensité avec laquelle

s'opère le drainage de l'argent si l'on observe que, depuis 1909, la somme annuelle des écus enlevés à la Banque oscille autour du chiffre de 400 millions de francs.

A propos du drainage des écus, le Soir, de Bruxelles, a publié la note suivante :

« Le commerce des pièces de cinq francs prend une extension considérable.

« On sait qu'une convention est intervenue entre la Compagnie du Chemin de fer du Nord et le département des Chemins de fer belges, en vertu de laquelle les stations du pays renvoient les mêmes fonds reçus des destinataires des expéditions venant de France et grevées de remboursements.

« Dans les milieux officiels, on a cru que cette mesure allait porter un coup cruel au commerce des écus ; celui-ci, hélas ! continue et progresse même.

« Les principaux marchés de change sont : Lille, Roubaix et Tourcoing. Dans le cours d'un même jour, quarante-deux personnes sont entrées sur le territoire français, par la gare de Baisieux, venant de différents points belges, et conservant, chacune par devant elles, des écus d'une valeur moyenne de 5.000 francs.

« Durant la même journée, trente-trois autres personnes faisant le trafic des écus ont franchi la frontière à Mouscron, vingt-quatre à Menin et dix-sept à Comines.

« Il y a lieu de tenir compte aussi des points frontières du Touquet, Abeche, Adinkerque-Panne, pour se diriger ensuite sur Armentières, Hazebrouck et Dunkerque ; d'autres passent encore la frontière à Herseaux, Rumes, Biéharies, Péruwelz, Quiévrain, etc., et se dirigent sur Valenciennes.

« En résumé, il n'est pas excessif d'évaluer à 6 ou 700.000 francs les disponibilités métalliques qui, chaque jour, passent la frontière franco belge et qui rentrent dans le pays dans des wagons plombés, exigeant par dessus le marché le paiement des frais de transport.

« Dans certaines localités des Flandres, on va de porte en porte pour solliciter les pièces de cinq francs.

« Quand mettra-t-on un frein énergique à ce commerce qui, répétons-le, se développe au contraire ? »

Un autre journal bruxellois, l'Action Economique, commente comme suit les lignes que nous venons de reproduire :

« Le calcul du Soir nous paraît être encore au-dessous de la réalité. En effet, le montant des importations de monnaie, de France en Belgique, n'atteint pas moins de 840 millions pour les onze premiers mois de 1912. Or, ces importations sont le résultat du rapatriement des écus drainés en France par les trafiquants. On peut donc évaluer à 1 million de francs le montant des pièces de 5 francs qui chaque jour passent la frontière. A noter que l'importance de ce trafic ne cesse de s'accroître, malgré les mesures prises par la Banque Nationale et le ministre des Finances pour essayer de l'entraver. C'est même cette extension qui a fait récemment envisager à nouveau la question de l'émission de billets de banque de 5 francs. »

(A suivre.)

L'or au Thibet

D'après un rapport consulaire américain, l'opinion des quelques explorateurs qui ont visité le Thibet est que ce pays renferme de vastes gisements aurifères ; mais l'étendue de ces gisements est jusqu'à présent inconnue.

A l'heure actuelle, des exploitations aurifères existent dans la région désertique située au nord-est de Lhassa, et de nombreux chercheurs d'or se trouvent à la source de la rivière Suboutiri, près de la frontière de l'Etat de Bhoutan.

### Situation Financière Générale

Europe. — France. La tendance de la Bourse de Paris a été peu satisfaisante cette semaine. Le conflit qui vient de naître entre le Mexique et les Etats-Unis, de même que les bruits les plus divers mis en circulation concernant l'état de santé de l'empereur d'Autriche, nous ont valu un recul des cours plus ou

moins accentué dans la plupart des compartiments de la Cote. On clôture donc lourdement et même parfois faiblement. Un groupe de valeurs a eu encore particulièrement à pâtir : c'est celui des Valeurs Industrielles Russes. D'ailleurs, et malgré une grande abondance de capitaux, les affaires sont toujours très restreintes, même au comptant.

Allemagne. — Commentant le voyage des souverains anglais en France, la presse allemande estime d'une manière générale que les conversations entre George V et le Président de la République ne pourront que contribuer à assurer la continuité de la politique extérieure des deux pays dans la direction observée jusqu'ici.

Le résultat de l'entrevue d'Abbazia entre les ministres des Affaires étrangères d'Autriche et d'Italie, qui fait ressortir le parfait accord de ces deux puissances, a été accueilli à Berlin avec une réelle satisfaction.

M. de Dallwitz, ministre de l'Intérieur de Prusse, a été nommé le 18 avril statthalter d'Alsace-Lorraine, en remplacement du comte de Wedel.

Angleterre. — Le roi et la reine d'Angleterre ont reçu à Paris un accueil enthousiaste. La cordialité des toasts échangés entre le roi George V et M. Poincaré a produit, en Angleterre comme en France, une impression excellente.

Cette impression très favorable suscitée dans le monde des affaires par le voyage des souverains anglais en France s'est trouvée malheureusement contrebalancée au Stock-Exchange par l'état de santé de l'empereur François-Joseph et le pessimisme des dernières nouvelles relatives au conflit entre les Etats-Unis et le Mexique.

Sur le marché monétaire, l'argent demeure abondant, en dépit de versements importants sur les emprunts récents.

Autriche-Hongrie. — La presse austro-hongroise s'accorde pour reconnaître à la visite des souverains anglais à Paris une importance politique réelle.

Les entretiens d'Abbazia entre les ministres des Affaires étrangères d'Autriche et d'Italie, assistés des principaux diplomates et des ambassadeurs des deux pays, ont pris fin le 18 avril. Le communiqué publié à l'issue de ces conversations fait ressortir la parfaite identité de vues qui existe entre les deux pays et qui a déjà servi si bien leurs intérêts respectifs.

Les nouvelles publiées relatives à l'état de santé de l'empereur François-Joseph sont toujours inquiétantes.

Belgique. — L'examen de la réforme scolaire se poursuit lentement au Sénat.

La situation des marchés charbonniers ne s'est pas améliorée, et on ne paraît guère espérer une reprise prochaine.

En ce qui concerne l'industrie sidérurgique, le marasme augmente encore et on ne note pas le moindre signe de reprise.

Sur le marché financier, les transactions demeurent réduites au minimum.

Egypte. — A la suite de la crise ministérielle ouverte par la démission de Mohamed pacha Said, un nouveau cabinet a été constitué sous la présidence d'Hussein pacha Rouchdy.

D'après les comptes définitifs du gouvernement égyptien publiés par le Journal Officiel, les recettes se sont élevées à 17.368.616 liv. ég., et les dépenses, à 15.728.785 liv. ég., dont 14.883.929 liv. ég. pour les dépenses ordinaires et 844.856 liv. ég. pour les dépenses extraordinaires.

Portugal. — L'année agricole s'annonce dans d'excellentes conditions.

Les droits de douane recouvrés en 1913 ont produit 25.488 contos au lieu de 22.214 contos en 1912, dont 3.161 contos pour les céréales.

Serbie. — Les débats en deuxième lecture relatifs au projet de budget pour l'année 1914, ont commencé à la Skoupchtina. Différents projets de loi ont été soumis

au Parlement, visant notamment la réglementation des sociétés par actions et la réorganisation de l'administration centrale de l'Etat.

Les chiffres définitifs du commerce extérieur ont été les suivants pour 1912 : importations, 106.093.532 r., exportations, 84.221.349 fr.

**Turquie.** — Les recettes nettes de l'Administration de la Dette publique ottomane ont atteint, pendant les neuf premiers mois de l'exercice 1913-1914, 3 millions 437.355 liv. turques, contre 2.984.900 livres turques pendant la même période de l'exercice précédent.

**Amérique.** — *Etats-Unis.* Les hostilités ont commencé le 21 courant entre les Etats-Unis et le Mexique. La ville de La Vera-Cruz a été prise par les troupes américaines de débarquement, commandées par l'amiral Fletcher.

**Colombie.** — On trouvera, page 542, le texte du traité récemment signé entre la Colombie et les Etats-Unis.

**Asie.** — *Siam.* Le mouvement commercial du port de Bangkok en 1911-1912 s'est élevé à 300 millions de francs, dont 139 millions pour les importations et 161 millions pour les exportations.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS ET EXTRA EUROPÉENS à la Bourse de Paris

Calcul du revenu d'après les cours de clôture du jeudi

FONDS D'ÉTATS	16 avril			23 avril		
	Derniers cours	P. f. de rente	Revenu %	Derniers cours	P. f. de rente	Revenu %
<b>EUROPÉENS</b>						
Français 3 % (perpétuel).....	86 62	28 87	3 47	86 47	28 82	3 47
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	75 75	30 30	3 30	75 85	30 34	3 30
Autriche or, 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	86 25	21 56	4 65	85 50	21 37	4 69
Belgique 3 % .....	77 75	25 91	3 86	77 75	25 91	3 86
Bulgarie 5 % 1896.....	480 ..	19 20	5 20	475 ..	19 ..	5 26
Danemark 3 % 1897 .....	81 75	27 25	3 67	81 75	27 25	3 67
Espagne ext., 4 % (ch. f. 1 fr.) .....	88 02	22 ..	4 54	87 15	21 78	4 60
Hellénique 4 % 1887 (net 10 fr. 20)	253 ..	24 80	4 03	253 ..	24 80	4 03
Hollande 3 % .....	77 80	25 93	3 86	77 40	25 80	3 87
Hongrie or, 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	85 75	21 43	4 07	83 55	20 88	4 80
Italie 3 50 % net.....	95 90	27 40	3 64	95 60	27 31	3 66
Norvège 3 % 1888 .....	76 50	25 50	3 92	77 ..	25 66	3 90
Portugal 3 % .....	62 30	20 76	4 83	62 10	20 70	4 83
Consolidé russe 3 % (à Berlin)	78 40	26 13	3 83	78 10	26 03	3 84
Roumanie 4 % 1898 .....	89 ..	22 25	4 50	88 25	22 06	4 54
Russe Consolidé 4 % .....	88 30	22 07	4 54	87 40	21 85	4 54
Russe 4 1/2 % 1909 .....	96 80	21 51	4 65	95 50	21 31	4 69
Serbie 4 % amort. 1895.....	81 ..	20 25	4 95	80 05	20 01	5 ..
Suède 3 % 1895.....	92 75	26 50	3 77	92 75	26 50	3 77
Suisse 3 % (chemin de fer).....	78 80	26 26	3 81	79 50	26 50	3 77
Turquie convertie unifiée 4 % .....	82 50	20 63	4 85	81 05	20 26	4 95
<b>EXTRA-EUROPEENS</b>						
Argentin 4 % 1900.....	83 25	20 81	4 80	81 40	20 35	4 92
Bésil 4 % 1889.....	71 85	17 96	5 58	71 75	17 93	5 58
Egypte unifiée 4 % net.....	103 ..	25 75	3 89	102 80	25 70	3 89
Haiti 5 % 1875 (remb. à 300 fr.)...	242 ..	16 13	6 21	233 ..	15 63	6 45
Japon 4 % 1905.....	84 90	21 22	4 71	84 ..	21 ..	4 76
Mexique 4 % or 1904.....	71 50	17 87	5 61	71 ..	17 75	5 04
Sao-Paulo (Bons du Trésor) 5 % (1913)	490 ..	19 60	5 10	487 ..	19 48	5 15

FRANCE

La Politique. — Discours-programme de M. Gaston Doumergue président du Conseil.

M. Gaston Doumergue, président du Conseil, accompagné de M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a exposé le dimanche 19 avril, à Souillac (Lot), la politique du Gouvernement. Son discours emprunte à l'approche des élections une signification particulière. En voici les grandes lignes :

Après avoir jeté un regard sur le passé et retenu l'effort persévérant du parti républicain vers un idéal de justice, il a passé en revue les erreurs d'autrefois « pour éviter de les commettre à nouveau ». Puis il a montré le désarroi de la majorité et s'est exprimé de la façon suivante sur la défense nationale :

Nous avons pris l'engagement d'appliquer loyalement la

loi militaire récemment votée. Personne n'a pu nous reprocher d'avoir manqué à notre promesse. D'autre part, nous avons fait adopter des mesures dont les plus importantes n'étaient pas une conséquence de cette loi, mais qui s'imposaient depuis longtemps, tant pour améliorer la défense nationale que pour arriver à une meilleure organisation des cadres et pour assurer, grâce à une augmentation indispensable des soldes, un recrutement plus abondant, plus sûr, plus démocratique aussi des officiers et des sous-officiers.

Rien ne serait, à mon sens, plus dangereux pour la sécurité du pays, pour son indépendance, pour son libre développement économique dans le monde que de lui donner l'impression que, pour défendre à tout jamais et dans toutes les éventualités possibles ses frontières contre un envahisseur, il est doté de l'organisation militaire la plus parfaite et la plus forte qui se puisse concevoir. Ce serait en effet le détourner de rechercher d'autres améliorations, le porter à s'endormir dans une quiétude trompeuse, alors que d'autres autour de lui amélioreraient peut-être leur propre organisation, et l'exposer, comme conséquence, à de cruels réveils.

C'est pour cela qu'il faut organiser la préparation militaire de la jeunesse, entraîner les réserves et les encadrer sérieusement.

Nous devons nous maintenir très forts tant qu'autour de nous d'autres maintiendront ou accroîtront leur puissance militaire, tant que l'horizon ne sera pas dépouillé de toute ombre même de nuage, tant que les peuples, par des accords unanimes et simultanés, désirables, n'auront pas réduit leurs armements et pris la décision de régler leurs différends et leurs conflits par l'arbitrage.

Nous avons conscience d'avoir, en quatre mois de pouvoir, par les mesures que nous avons fait adopter par le Parlement, contribué à fortifier la puissance défensive du pays.

Poursuivant son discours, le président du Conseil s'est exprimé sur la couverture financière de la loi militaire, regrettant que le projet de ladite couverture n'ait pas été lié au projet de loi militaire.

Sur le problème financier, l'orateur a déclaré qu'elle ne pouvait se trouver que dans une réforme très profonde de notre régime fiscal. Son discours a été très vigoureusement applaudi.

L'arrivée à Paris du roi et de la reine d'Angleterre s'est effectuée, le mardi 21 avril, par la gare de l'avenue du Bois-de-Boulogne. Les souverains ont été reçus par le président de la République et Mme Raymond Poincaré; ils ont été conduits en cortège de gala au ministère des Affaires étrangères où leurs appartements avaient été aménagés.

Les souverains ont dîné au palais de l'Élysée, où ils ont assisté à une soirée artistique.

Le roi George V et la reine Mary ont déjeuné le lendemain mercredi à l'ambassade d'Angleterre, en compagnie de sir Francis Bertie.

A trois heures de l'après-midi, a eu lieu en l'honneur des souverains anglais la revue militaire de Vincennes.

A l'issue de la revue, les deux chefs d'Etat se sont rendus à l'Hôtel de Ville, où une réception avait été organisée par la municipalité parisienne.

Le soir les souverains anglais ont reçu à dîner à l'ambassade d'Angleterre le président de la République et Mme Raymond Poincaré.

A 10 heures a été donnée à l'Opéra la représentation de gala organisée en l'honneur du roi George V et de la reine Mary.

La matinée du jeudi 23 avril a été employée par les souverains anglais à visiter le Hertford British Hospital, hôpital anglais édifié à Levallois-Perret.

Le roi et la reine ont déjeuné chez un de leurs amis personnels, le marquis de Breteuil. Ils se sont rendus ensuite à la réunion de courses de la Société des steeple-chases d'Auteuil.

Le soir ils ont dîné au ministère des Affaires étrangères. Ils quitteront Paris ce matin, à dix heures quarante-cinq, par la gare des Invalides, pour rentrer en Angleterre.

Le Journal officiel du 17 avril a publié un décret déterminant les parts contributives des communes, des départe-

tements et de l'Etat dans les travaux subventionnés en vertu de la loi du 12 mars 1880; le texte de la loi ayant pour objet d'autoriser le prolongement, avec construction d'un pont sur la Bidassoa, du chemin de fer espagnol de Saint-Sébastien à la frontière française, jusqu'à Hendaye.

Le Journal officiel du 18 avril a publié un décret portant réglementation de la pêche et de l'exploitation industrielle de la baleine dans les colonies françaises.

La séance de clôture du 52<sup>e</sup> congrès des Sociétés savantes s'est tenue le 18 avril dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Bienvenu-Martin, garde des sceaux, remplaçant le ministre de l'Instruction publique.

Le président de la République et M<sup>me</sup> Raymond Poincaré ont quitté Eze-les-Pins dimanche soir et sont arrivés à Paris lundi matin 20 avril, pour recevoir le roi et la reine d'Angleterre. Ce n'est qu'après avoir rempli son devoir d'électeur le 26 avril à la mairie du 8<sup>e</sup> arrondissement que le président de la République retournera à Eze-les-Pins, où il reprendra, avec M<sup>me</sup> Raymond Poincaré, sa villégiature interrompue. M. Poincaré ne rentrera définitivement à Paris que le 14 mai pour recevoir le roi de Danemark.

Le Journal officiel du 21 avril a publié : le texte de la loi divisant la ville de Lyon en douze cantons : la situation pendant le 4<sup>e</sup> trimestre 1912, de l'exploitation du graphite à Madagascar.

QUESTIONS DU JOUR

La Réforme Agraire Russe de 1906<sup>(1)</sup>

II

La Suppression du Servage russe

La chute de Sébastopol fut considérée par les milieux intellectuels russes comme la faillite irrémédiable du système oppressif inauguré par Nicolas I<sup>er</sup> dès le commencement de son règne. Aimable avec Catherine II, sentimentale avec Alexandre I<sup>er</sup>, l'autocratie forgée par Pierre-le-Grand devint rude et brutale avec Nicolas.

« Soldat par nature et par éducation, considérant le gouvernement comme une forme légèrement modifiée de la discipline militaire, et la nation comme une armée pouvant être dressée à exécuter toutes les évolutions intellectuelles et économiques qu'il pouvait juger à propos de lui commander... même à la fin de son règne, quand la terrible logique des faits eut prouvé que son système était une erreur, quand ses armées eurent été défaites, sa meilleure flotte détruite, ses ports bloqués et son trésor presque mis à sec, il ne se désavoua point. On raconte qu'il dit à son lit de mort : « Mon successeur pourra faire ce qui lui plaira, mais quant à moi, je ne puis changer (2). »

Il est puéril de préjuger ce que le *tsar de fer* eût fait après les désastres de Crimée, mais on peut supposer que son ancienne foi dans son système de gouvernement n'était plus entière, car il ne recommanda pas à son fils de l'imiter. Alexandre II, bien que resté étranger aux af-

fares de l'Etat pendant le règne de son père, connaissait parfaitement les abus que les hauts fonctionnaires cachaient à l'empereur; il avait un caractère affable, naturellement bon et n'était ni fanatique comme son père, ni sentimental comme son oncle Alexandre I<sup>er</sup>; il se mit résolument à l'œuvre avec le sincère désir d'améliorer le sort de ses sujets.

Il lui fallut d'abord liquider la guerre de Crimée; mais aussitôt le traité de Paris signé, il manifesta son intention de rattacher la Russie au mouvement général qui, depuis un quart de siècle, grâce aux applications de la vapeur, portait les nations de l'Europe vers les progrès économiques et sociaux.

Tout était à faire : voies de communication, flotte marchande, mise en valeur du sous-sol, développement de toutes les ressources naturelles, instruction publique, enfin, réorganisation administrative. Par où fallait-il commencer? Tout semblait également nécessaire et pressant. Cependant il devint rapidement évident qu'on ne pourrait aborder sérieusement les réformes politiques et sociales, que tout le monde désirait, tant que le servage serait maintenu en Russie.

C'est ce que le tsar comprit; et, en mars 1856, quelques jours après la conclusion de la paix, il dit aux maréchaux de la noblesse, réunis à Moscou « qu'il n'avait pas encore l'intention d'abolir le servage, mais qu'il estimait que le système en vigueur ne pouvait rester sans changement et qu'il valait mieux abolir le servage d'en haut que d'attendre le moment où il commencerait à s'abolir d'en bas ». Et il pria les maréchaux d'examiner comment ce changement pourrait être réalisé, les chargeant, en outre, de soumettre la question à la noblesse.

La noblesse du gouvernement de Moscou fit la sourde oreille et Alexandre se décida alors à prendre lui-même l'initiative de l'émancipation en créant un « Comité principal pour les affaires des paysans » composé des grands fonctionnaires de l'Etat.

Il serait trop long de raconter les ardentes discussions qui, pendant cinq années consécutives, se poursuivirent dans les comités provinciaux et qui passionnèrent toute la Russie, car la réforme avait des partisans convaincus et des adversaires acharnés. Mais le Gouvernement resta fidèle aux sages principes que le tsar avait posés dès l'année 1856 et qui pouvaient être ainsi résumés :

« Réaliser l'émancipation des serfs en troublant le moins possible les conditions économiques existantes et transformer ces anciens serfs en petits propriétaires communaux. Pour atteindre ce but, il fallait que le serf, devenu personnellement libre, reçût des terres — dont le mode d'acquisition et le paiement restaient à déterminer — en quantité suffisante pour vivre, lui et sa famille. »

Le 19 février 1861, l'ukase libérateur fut enfin signé par l'empereur, et cet ukase affranchit

(1) Voir l'Economiste Européen, n° 1162.

(2) La Russie, par D. Mackenzie-Wallace, Paris, 1877.

en réalité près de 50 millions d'individus, car aux 23 millions de serfs appartenant en propre à la noblesse terrienne, il faut ajouter environ 23 autres millions de paysans de l'Etat qui occupaient, avant l'ukase de 1861, une position intermédiaire entre la liberté et le servage, et un peu plus de 3 millions de paysans appartenant aux apanages.

La réforme s'appuyait sur les trois principes suivants :

1° Les serfs obtenant immédiatement les droits civils des classes rurales libres, l'autorité des seigneurs était remplacée à leur égard par celle du gouvernement communal ou *Mir* ;

2° Les *Mirs* conservaient les terres qu'ils occupaient déjà, mais ils devaient en retour payer aux propriétaires (les seigneurs) certaines redevances à déterminer ;

3° Le gouvernement impérial aiderait les *Mirs*, au moyen du crédit, à racheter ces redevances, c'est-à-dire à acquérir les terres dont ils avaient l'usufruit.

Pour les serfs attachés à la personne des maîtres (domestiques), la loi décida qu'ils deviendraient complètement libres au bout de deux années, mais qu'il ne leur serait pas alloué de terres.

Pour résumer par un chiffre les conséquences de la réforme, il nous suffira de rappeler que l'ukase du 19 février 1861 et les lois agraires ultérieures assurèrent aux populations rurales la vie libre en leur attribuant 109 millions de déciatines (1) de terres ou 119 millions d'hectares ayant appartenu aux seigneurs ou à l'Etat.

Mais la réforme, qui changeait brusquement toutes les conditions de l'économie rurale nationale, avait une trop vaste importance pour être immédiatement individualisée. En effet, le travail libre des paysans était un facteur inconnu et on ne savait comment les nouveaux propriétaires du sol pourraient faire face aux engagements qu'ils devaient prendre à l'égard des anciens et dont le montant total s'élevait à un milliard de roubles.

Ce sont ces considérations qui poussèrent le gouvernement à prendre le *Mir* ou la commune rurale comme agent intermédiaire entre les anciens serfs et l'Etat qui assumait la responsabilité financière de la réforme ; mais le *Mir* ne devenait point propriétaire dans le vrai sens du mot : il ne devait rester détenteur des *Nadiels*, c'est-à-dire des terres collectivement réparties aux anciens serfs, que jusqu'au complet versement du rachat, et jusqu'à ce moment le *Mir* était chargé d'administrer les terres du *Nadiel*, de les répartir temporairement entre les membres de la collectivité et de s'occuper du sort de chacun de ces membres.

Mais, une fois le paiement total effectué pour le rachat de son lot, le paysan devenu propriétaire définitif avait le droit de séparer son *nadiel* particulier de la masse communale.

(1) La déciatine vaut 10.930 mètres carrés.

Ainsi, pour des raisons d'ordre pratique, on rendit le *Mir*, dont l'existence remontait à l'origine même de la nation russe, solidairement responsable du paiement des annuités de rachat, et comme conséquence de ce principe, les terres attribuées aux serfs émancipés, restèrent, pour la plus grande partie, sous la forme collective, au grand détriment de la production agricole elle-même.

En effet, mises en possession d'une superficie territoriale proportionnée au nombre de leurs familles, les collectivités communales durent procéder à la répartition de ces terres. Aucun principe général de partage n'ayant été imposé par la loi, certains *Mirs* prirent pour base le nombre de leurs feux, d'autres la population masculine, d'autres enfin l'âge des participants, etc., etc... Mais, une fois adopté par les deux tiers des membres du *Mir*, le système devenait la loi pour tous.

Que donnèrent ces répartitions ? Une étude officielle résumant les travaux des Commissions agraires russes de 1907 à 1911 va nous l'indiquer.

« Prenons le principe de partage le plus simple, celui qui consiste à répartir le domaine en un nombre déterminé de feux. Il est évident que la valeur de la terre ne dépend pas seulement de son étendue ; il faut tenir compte de sa qualité, de sa plus ou moins grande fertilité, de son éloignement du village, de sa proximité des cours d'eau et des voies de communication, enfin d'une foule de conditions qu'il est impossible de prévoir. Alors, afin de se conformer au strict principe d'équité, la commune partagea son domaine en plusieurs zones : terres riches, terres moyennes, terres médiocres, terres pauvres ; chaque feu reçut une part égale dans chacune de ces zones.

« C'est ainsi qu'on arriva à un morcellement infini du sol poussé jusqu'aux dernières limites de l'absurde. Les parcelles de terre dévolues au même feu se trouvaient naturellement éloignées les unes des autres. Par suite de cet état de choses, on voyait une même famille se borner à ne cultiver que les parcelles situées à proximité de son foyer. On arriva à avoir des bandes parcelaires disséminées depuis le point le plus rapproché du village jusqu'à un éloignement de plusieurs kilomètres ; une distance de cinq à dix kilomètres entre chaque parcelle était considérée comme normale. Il en résultait que, malgré le manque de terre, on rencontrait fréquemment sur les limites des *nadiels* des parcelles non cultivées.

« Si, par un travail acharné et des efforts intelligents, les détenteurs d'un lot arrivaient à lui donner une plus grande richesse, à améliorer son rendement par un labourage plus soigné, par des engrais mieux appropriés, les deux tiers des chefs de famille de la commune pouvaient décider que la présence de cette bande plus fertile dans le lot d'un seul feu détruisait l'équité du partage du domaine communal ; dès lors,

un nouveau partage s'imposait ; la petite bande de terre, cause du litige, était à son tour divisée entre tous les feux.

« Le sol finit ainsi par se morceler en bandes tellement minces qu'il n'était pas rare de voir des languettes de terre de deux ou trois mètres de large sur plus d'un kilomètre de long. Ce système de partage avait, en outre, l'inconvénient d'occasionner une perte sensible de terre cultivable. En effet, des lisières couvertes de mauvaises herbes occupaient, entre les bandes des divers feux, une surface de plus en plus envahissante ; c'est ainsi que dans la Russie centrale, par exemple, où le besoin de la terre cultivable se faisait le plus sentir, la septième partie des champs était perdue sous les sillons des limites. Pour obvier, dans la mesure du possible, à ces inconvénients, une loi de 1893, portant réglementation des partages des terres du *nadiel*, interdit de procéder à des partages d'une durée de moins de douze années.

« Mais tous ces efforts égalitaires n'eurent pas comme corollaire l'égalité de tous les membres de la collectivité. L'équilibre rêvé fut rompu au lendemain même du partage par le fonctionnement de l'organisme social.

« Ce système paralysait tout effort, annihilait toute initiative individuelle. Chaque feu n'avait pas son entière liberté dans l'exploitation de la terre ; or, toute modification du faire-valoir, même la plus insignifiante, devient difficile, sinon impossible dès que le propriétaire est privé d'initiative et n'a pas la certitude d'un travail productif. Supprimer ce motif d'activité, c'est affaiblir ou anéantir l'impulsion qui pourrait entraîner le paysan à réaliser une innovation quelconque.

« L'étroitesse des parcelles cultivables, leur contact avec d'autres parcelles appartenant à de nombreux propriétaires, imposaient des cultures uniformes ; le pâturage du bétail de la commune obligeait chaque famille à se soumettre aux mêmes ordres ; les semailles, les récoltes devaient être effectuées à des jours fixes pendant lesquels tous les habitants d'un même village exécutaient simultanément les mêmes travaux, et si l'un d'eux ne suivait pas cette règle, le bétail communal causait à son champ de sérieux dégâts. La fixation stricte des époques des semailles et des récoltes condamnait, par suite, chaque paysan à n'entreprendre que les cultures effectuées par ses voisins et à ne travailler son champ qu'en même temps que ceux-ci. »

Ce sont ces diverses raisons, que l'accroissement considérable de la population rurale russe rendait de plus en plus impérieuses, qui ont conduit le gouvernement impérial à compléter la grande réforme de 1861 par une nouvelle organisation agraire qui, faisant disparaître le *Mir*, créerait en Russie la propriété rurale individuelle, telle qu'elle existe dans toutes les grandes nations agricoles de l'Europe et de l'Amérique.

(A suivre.)

EDMOND THÉRY.

## CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Au cours de l'exercice 1913 qui a pris fin le 31 décembre dernier, le *Crédit Foncier de France* a procédé à deux opérations financières importantes.

La première a consisté dans l'augmentation du capital social réalisée au mois d'octobre. La circulation des obligations à émettre par notre grand établissement hypothécaire étant limitée à une somme qui ne doit pas dépasser vingt fois le montant du capital nominal des actions, et cette limite ne lui laissant qu'une marge insuffisante pour faire, le cas échéant, appel au crédit dans de bonnes conditions, le *Crédit Foncier de France* a émis 50.000 actions nouvelles qui ont porté à 250 millions de francs nominal son capital social. Cette souscription, réservée, en vertu de leur droit de préférence, aux seuls actionnaires, a obtenu un plein succès.

La seconde opération financière a été l'émission de 300.000 *Obligations Foncières 4 0/0* sans lots, à 480 fr., soit à un taux correspondant aux conditions du marché des capitaux. La souscription, ouverte le 4 novembre, a été close le même jour, la totalité des titres ayant été souscrite.

Quant aux opérations sociales de l'exercice 1913, elles se comparent ainsi à celles effectuées en 1912 :

	Exercices	
	1912	1913
	(En francs)	
Prêts nouveaux hypothécaires consentis.....	235.291.808 80	295.520.856 22
Prêts nouveaux communaux.....	317.725.671 98	153.117.535 37
Total.....	553.017.480 78	448.638.391 59
D'autre part, les remboursements anticipés se sont élevés à.....	96.043.191 87	86.832.706 32
L'excédent des prêts nouveaux a donc été de.....	456.974.288 91	361.805.685 27

Les prêts hypothécaires et communaux, pendant ces deux mêmes années, se décomposent de la manière suivante :

	En 1912		En 1913	
	Nom- bre	Montants (Francs)	Nom- bre	Montants (Francs)
Prêts hypothécaires :				
A long terme.....	7.963	232.241.350	9.246	287.048.783
A court terme.....	91	2.308.700	108	2.233.500
Prêts réalisés av. les fonds du capital social et des réserves.....	154	741.758	151	6.238.573
	8.208	235.291.808	9.505	295.520.856
Prêts communaux :				
Prêts consentis.....	3.025	317.725.671	2.593	153.117.535

D'une année à l'autre, les nouveaux prêts hypothécaires présentent une augmentation de 1.297 prêts comme nombre et de 60.229.048 fr. comme sommes avancées. Par contre, les nouveaux prêts communaux sont en diminution de 432 comme nombre et de 164.608 136 francs comme sommes sur ceux de 1912. Quant aux remboursements anticipés, ils se sont élevés, en 1913, pour les prêts hypothécaires, à 59.771.517 fr. 84, en diminution de 15.366 291 fr. 03 sur l'année précédente, et pour les prêts communaux à 27.061.188 fr. 48, contre 20.905.383 francs en 1912. En résumé, les sommes prêtées en 1913, ont dépassé les remboursements anticipés de 235.749.338 fr. 38, contre 160.153.999 fr. 93 en 1912 et 111.856.241 fr. 72 en 1911 pour les prêts hypothécaires, et de 126.056.346 fr. 89 pour les prêts communaux. En 1912, cet excédent avait été de 296.820.288 francs 98, mais il convient de rappeler que deux prêts d'une importance exceptionnelle avaient été consentis pendant cette même année : l'un de 100 millions de francs à la Ville de Paris, et l'autre de 72.350.000 fr. au Gouvernement tunisien.

+

En tenant compte des chiffres ci-dessus, on trouve que le *Crédit Foncier de France*, depuis sa fondation jusqu'au 31 décembre dernier, a consenti 188.598 prêts hypothécaires pour un montant de 6 milliards 677.806.173 fr. 32, et, depuis la loi du 6 juillet 1860, 50.722 prêts communaux pour un total de 4 milliards 679.963.386 fr. 55. Sur ces sommes, il lui restait dû, au 31 décembre dernier, déduction faite des amortissements normaux et des remboursements anticipés, 2 milliards 572.944.717 fr. 06 en prêts hypothécaires, et 2 milliards 367.634.457 fr. 20 en prêts communaux. Et, si l'on ajoute aux susdits 2.572.944.717 fr. 06 de prêts hypothécaires, les prêts à court terme réalisés avec la garantie du *Sous-Comptoir des Entrepreneurs* sur hypothèque et avec remise d'effets escomptés par le *Crédit Foncier*, soit 246.246.200 francs, ainsi que 36.620.150 francs de prêts en réalisation et à l'état d'actes conditionnels, on arrive à un montant total de prêts hypothécaires de 2.855.811.067 fr. 06, dans lequel les prêts réalisés spécialement avec les fonds du compte social et des réserves entrent pour 68.029.167 francs 82. Dans les prêts communaux, ces fonds ne figurent que pour 4.365.391 fr. 82.

Observons que dans les prêts de 1913, ceux réalisés en Algérie figurent pour 181 prêts hypothécaires, représentant 6.431.200 francs, et pour 35 prêts communaux d'un ensemble de 4.285.233 francs, contre 1.501.500 francs de prêts hypothécaires et 6.022.340 francs de prêts communaux en 1912.

En Tunisie, les prêts fonciers effectués pendant l'année 1913 se sont élevés à 70 en nombre, et ont représenté une somme de 2.745.200 francs.

Le total des prêts réalisés en Algérie et en Tunisie depuis que le *Crédit Foncier* y fonctionne, s'élevait au 31 décembre dernier, pour les prêts hypothécaires, à 8.597 prêts, formant un capital de 171.913.014 fr. 76, aujourd'hui réduit à 34.552.709 fr. 72, et pour les prêts communaux à 837 prêts formant un capital de 253.000.718 fr. 39, aujourd'hui ramené à 174.448.737 francs 28.

En représentation de ces avances, le *Crédit Foncier de France* a émis des obligations se décomposant ainsi :

<i>Obligations Foncières</i>	
(En francs)	
Valeur nominale des obligations en circulation au 31 décembre 1913.....	3.219.826.250 »
A déduire : Versements restant à recevoir sur l'Emprunt 1909 (788.317 fr. 50) et sur l'Emprunt 3 1/2 0/0 1913 (219.096.805 francs) ; montant des primes à amortir à recouvrer des emprunteurs (444 millions 807.611 fr. 07) ; ensemble.....	664.692.733 57
Il reste comme solde porté au bilan.....	2.555.133.516 43
<i>Obligations Communales</i>	
Valeur nominale des obligations en circulation au 31 décembre 1913.....	2.241.712.250 »
A déduire : Versements restant à recevoir sur l'Emprunt 1912 (172.348.381 fr.), et montant des primes à amortir à recouvrer des emprunteurs (156.177.493 fr. 56) ; ensemble.....	328.525.874 56
Il reste comme solde porté au bilan.....	1.913.186.375 44

Les obligations Foncières 1883 retirées de la circulation, soit par tirages spéciaux, soit par rachats en Bourse, ont été supprimées à l'actif et au passif du bilan. Le solde actuel des emprunts fonciers ne comprend donc plus, comme pour les emprunts communaux, que la circulation effective et nette.

Si maintenant l'on compare le montant des obligations foncières et communales ci-dessus indiqué, soit ensemble 4.468.319.891 fr. 87, avec celui des prêts hypothécaires et communaux qui atteint 5.151.050.964 fr. 62, non compris les prêts effectués avec le capital et les réserves, on constate que la situation, au 31 décembre dernier, présente, en définitive, un excédent de prêts de 682.731.072 fr. 75.

Les bénéfices nets du dernier exercice se sont élevés

à 17.924.068 fr. 85. Le « Compte de Profits et Pertes » de cet exercice se compare ainsi avec celui de 1912 :

COMPTES DE PROFITS ET PERTES		
	Exercices	
	1912	1913
(En francs)		
<i>Charges</i>		
Amortissement des emprunts :		
Provision ordinaire.....	6.777.980	6.872.947
— extraordinaire.....	3.000.000	3.000.000
Provisions pour créances douteuses et amortissements divers.....	1.533.454	951.657
Attribution à la réserve pour le risque des prêts.....	1.500.000	1.000.000
Attribution à la provision pour dépenses de construction des immeubles du siège social.....	" "	1.500.000
Contributions, patentes, allocations aux caisses de retraite et de prévoyance, timbre d'acquits, etc.....	1.656.610	1.637.104
Frais généraux.....	5.094.324	5.232.927
Total des charges.....	19.562.318	20.194.633
<i>Produits</i>		
Bénéfices sur prêts fonciers.....	10.991.859	11.309.344
— sur prêts communaux.....	4.499.315	5.217.380
Produits divers : capital social, réserves et provisions, fonds des comptes courants, capitaux flottants et liquidation de la <i>Banque Hypothécaire</i> .....	20.038.857	21.591.977
Total des produits.....	35.530.031	38.118.701
Rappel des charges.....	19.562.318	20.194.633
Bénéfices nets.....	15.967.713	17.924.068
Report de l'exerc. précédent	213.877	195.705
Solde disponible.....	16.181.590	18.119.773

La répartition de ces soldes a eu lieu comme suit :

	Exercices	
	1912	1913
(En francs)		
<i>Répartition</i>		
Réserve obligatoire 5 0/0.....	235.885	333.708
Dividende.....	15.756.000	17.650.000
Report à nouveau.....	195.705	136.070
Totaux égaux aux soldes disponibles	16.181.590	18.119.773

Le dividende de l'exercice 1913 a donc été fixé à 37 fr., contre 35 fr. en 1912, 32 fr. en 1911 et en 1910, et 30 fr. en 1909.

Mentionnons que l'intérêt des prêts hypothécaires, qui était de 4.50 0/0 depuis le 11 novembre 1912, a été fixé à 4.65 0/0 à partir du 6 juillet 1913 et élevé à 4.85 0/0 à partir du 16 novembre dernier. D'autre part, l'intérêt des prêts aux départements et aux communes, qui avait été élevé à 4.15 0/0 à partir du 28 janvier 1913, a été porté à 4.30 0/0 à partir du 1<sup>er</sup> novembre dernier. Quant au taux d'intérêt des prêts aux établissements publics, qui était de 4.20 0/0 depuis le 16 novembre 1912, il a été élevé à 4.30 0/0 à dater du 1<sup>er</sup> novembre 1913.

En résumé, en 1913, le chiffre des prêts hypothécaires s'est de nouveau accru dans de notables proportions ; il s'est élevé à un chiffre qui n'a jamais été dépassé qu'une seule fois, en 1882. Par contre, le solde des prêts communaux a été sensiblement inférieur au solde de l'année précédente, à cause des deux opérations exceptionnelles effectuées en 1912, mais il s'est encore maintenu au-dessus du chiffre constaté pour chacune des années 1907 à 1911.

Dans son numéro du 19 courant, *L'Economiste Européen* a publié les résolutions votées par l'assemblée générale annuelle des actionnaires du *Crédit Foncier de France*, tenue le 4 courant, et par l'assemblée générale extraordinaire. Nous n'y reviendrons donc que pour rappeler que le Conseil d'administration a été autorisé par la seconde de ces deux assemblées à porter le capital social de 250 à 300 millions de francs dès que le montant des obligations en circulation

atteindra vingt fois le capital nominal actuel des actions. Cette augmentation se fera soit en une, soit en deux fois.

A. LECHENET.

## LES ACCIDENTS DU TRAVAIL dans les exploitations agricoles

Nos députés se sont séparés sans avoir voté la loi sur les accidents du travail dans les exploitations agricoles, dont les milieux ruraux se préoccupent tant depuis quelques années ; mais, à en juger par les professions de foi de la plupart des candidats aux élections de dimanche prochain, on peut présumer que cette grave question sera sous peu inscrite à l'ordre du jour de la nouvelle assemblée.

Il importe, du reste, qu'elle soit bientôt réglée : en effet, les travailleurs de la terre se plaignent amèrement de ne point bénéficier, comme leurs camarades du commerce et de l'industrie, des dispositions de la législation de 1898, dont tout le monde, aujourd'hui, se plaint à reconnaître l'équité, et, maintenant que la prospérité est revenue dans les campagnes françaises, aucune raison sérieuse ne justifie plus cette différence de traitement entre les ouvriers des champs et les autres catégories de salariés.

La Chambre qui va être élue devrait donc ne pas s'attarder en des discussions interminables ; et elle ferait bien, croyons-nous, de tirer parti des travaux de la Commission d'assurance et de prévoyance sociales de la précédente législature, qui, reprenant et amendant un projet élaboré en 1907 par M. Viviani, ministre du Travail du cabinet Clemenceau (1), et tenant compte, à certains égards, d'une proposition déposée, en 1907 aussi, par M. Paul Beauregard, s'est arrêtée à une rédaction fort intéressante.

\* \*

Le principe qui domine le texte de cette Commission est celui de l'extension aux entreprises agricoles de la loi de 1898, sous réserve des modifications rendues indispensables par suite de la nature spéciale des travaux cultureux. En conséquence, l'on a entendu obliger à une réparation forfaitaire envers l'ouvrier victime d'un accident « survenu à l'occasion ou par le fait du travail » : tout patron d'une exploitation agricole, d'un établissement de dressage ou d'entraînement, d'un haras, d'un magasin de vente de produits agricoles (s'il n'est pas déjà visé par la loi de 1906 sur les entreprises commerciales), et même toute personne employant des travailleurs « à l'entretien et à la mise en état des jardins et des parcs ».

Mais, beaucoup plus explicite que la loi de 1898, le projet de la Commission déclare protéger « toutes les personnes qui, même sans salaire, sont employées par l'exploitant, à l'exception des membres de la famille », et cela, qu'il s'agisse d'une collaboration permanente et régulière ou temporaire et accidentelle. Les membres de la famille (dont il est donné une énumération limitative) seront exclus du bénéfice de la loi pour que ne soient pas multipliés des procès toujours regrettables entre parents. Toutefois, « les exploitants auront la faculté d'adhérer à la législation sur les accidents du travail qui surviendraient, par le fait ou à l'occasion du travail, aux membres de leur famille travaillant avec eux... ou à eux-mêmes ».

Cette première différence avec la législation générale s'explique par la nécessité d'empêcher toute hésitation dans l'application de la loi nouvelle aux nombreuses

(1) Ce projet avait été approuvé, dès l'année de son dépôt, par la Commission d'assurance et de prévoyance sociales de la législature 1906-1910, mais n'avait pu venir en discussion avant les élections de 1910 ; on voit qu'il n'a pas été plus heureux durant la législature 1910-1914.

situations que l'on rencontre dans les travaux agricoles, et notamment au cas où un propriétaire se fait momentanément aider par ses voisins, à charge de revanche.

Une seconde modification au texte de 1898 résulte de l'obligation où l'on a été de déterminer avec soin, dans le projet nouveau, le salaire servant de base à la fixation de l'indemnité dans toutes les circonstances, si fréquentes en agriculture, où la victime reçoit une rémunération variable ou en nature. Voici la rédaction proposée :

« L'indemnité journalière est égale à la moitié du salaire. — En cas de salaire variable, cette indemnité journalière est égale à la moitié du salaire que touchait la victime au moment de l'accident, et ce, pendant tout le temps qu'aurait duré dans l'exploitation le travail auquel était occupé le sinistré. — A l'expiration de cette période, cette indemnité journalière est calculée sur le taux arrêté tous les trois ans pour chaque département par le préfet, après avis du conseil général, et après enquête suivie notamment auprès des syndicats agricoles ouvriers et patronaux, d'après le salaire moyen annuel des travailleurs agricoles. — S'il y a rémunération en nature, elle est calculée, à moins de stipulation contraire élevant le chiffre de sa quotité, sur le taux arrêté, comme au paragraphe précédent, d'après la valeur moyenne de cette rémunération dans le département. — Si la victime n'est pas salariée, l'indemnité est calculée sur le taux prévu au troisième paragraphe du présent article. — Si la victime n'est pas salariée, ou si elle reçoit un salaire variable ou un salaire en nature, les rentes prévues par la loi du 9 avril 1898 seront calculées d'après un salaire annuel moyen fixé comme il est dit au paragraphe trois du présent article ».

Ajoutons, dans le même ordre d'idées, que « les victimes dont le salaire annuel dépasse 1.500 francs ne bénéficient des dispositions de la présente loi que jusqu'à concurrence de cette somme », qui s'élève à 2.400 francs dans l'industrie et le commerce. « Pour le surplus, elles n'ont droit qu'au quart des rentes stipulées à l'article 3 de la loi du 9 avril 1898, à moins de conventions contraires élevant le chiffre de la quotité ».

Mentionnons encore que « par dérogation aux dispositions de l'article 3 de la loi du 9 avril 1898, les ouvriers étrangers victimes d'accidents qui ne résideraient pas ou cesseraient de résider sur le territoire français ne recevront pas l'indemnité journalière, sauf clauses contraires des traités prévus par ledit article ». Cette règle, inutile dans l'industrie, où le personnel étranger a une fixité plus grande que celle des travailleurs agricoles — venus, par exemple, pour la période des moissons et qui, la saison finie, rentrent dans leur pays d'origine —, a pour but d'éviter que ces ouvriers puissent, s'ils sont blessés, se mettre à l'abri de tout contrôle efficace en retournant dans leur patrie.

Une autre disposition excellente du projet de la Commission d'assurance et de prévoyance sociales est celle aux termes de laquelle « les exploitants peuvent s'assurer, pour toutes indemnités autres que les rentes, à des sociétés mutuelles communales ou cantonales d'assurances constituées dans les conditions prévues par la loi du 4 juillet 1900 et en conformité des statuts-types établis par décret », pourvu que ces mutuelles comprennent « au moins vingt adhérents réunissant au minimum 2.000 hectares exploités », ou comptent de huit à vingt adhérents et se réassurent, pour les neuf dixièmes de leurs risques, « soit entre elles, soit auprès de sociétés d'assurances ». Ces groupements permettront aux agriculteurs de réaliser une économie appréciable dans leurs assurances ; en outre, ils ne seront composés que d'exploitants se connaissant tous, et pouvant par conséquent exercer sur leurs ouvriers blessés, sur les médecins, et aussi sur eux-mêmes, un contrôle de tous les instants.

C'est avec raison également qu'il est dit, dans le projet, que le délai dans lequel le juge de paix devra procéder à l'enquête sur l'accident sera, pour l'agricul-

ture, porté à trois jours (au lieu de 24 heures dans le commerce et l'industrie) : la difficulté des communications à la campagne explique cette mesure.

Par contre, la Commission nous paraît avoir été beaucoup moins bien inspirée dans l'article 5, qui prétend décharger l'ouvrier agricole du soin de prouver que l'accident dont il a été victime est bien survenu « par le fait ou à l'occasion du travail », comme cela a lieu dans l'industrie toutes les fois que le patron n'a pas fait sa déclaration. Ce texte est très obscur, car il se contente de donner un délai d'un mois à l'ouvrier qui a cessé ses services dans une entreprise pour faire la déclaration d'accident sans laquelle il ne peut réclamer le bénéfice de la loi, et c'est le rapport de la Commission qui seul permet de lui attribuer la portée que nous venons d'indiquer. Il eût mieux valu stipuler expressément ce qu'on voulait obtenir. Une telle mesure d'exception offre, d'ailleurs, de sérieux inconvénients, car elle peut inciter les ouvriers à soutenir, après coup, qu'ils ont reçu, au cours de leur travail, des blessures produites, en réalité, pendant leurs heures de loisirs : nous pensons personnellement qu'il serait plus sage de pas alourdir la loi nouvelle de cette règle, car il sera toujours temps de l'édicter si l'expérience en fait ressortir la nécessité.

\* \* \*

Cette réserve mise à part, le projet de la Commission nous semble adapter heureusement aux conditions particulières de l'agriculture la loi du 9 avril 1898 : son application grèvera certainement d'une charge supplémentaire nos cultivateurs ; mais il ne faut pas trop s'en plaindre, car elle réparera une inégalité choquante, et, peut-être, aidera à retenir à la campagne quelques-uns des paysans qui se précipitent en ce moment vers les villes, pour le plus grand malheur du pays.

D'un autre côté, il arrivera parfois, grâce à la limitation forfaitaire de l'indemnité prévue par la législation nouvelle, qu'avec elle le poids de la réparation d'un accident sera moins lourd que celui résultant actuellement de l'application intégrale des règles du Code civil.

Enfin, si l'extension de la loi des accidents du travail au travail agricole contribue à répandre dans nos villages les idées de mutualité et d'assurance, elle aura, indépendamment de ses heureux effets immédiats, des conséquences économiques et sociales dont tout le monde pourra se réjouir plus tard.

René THÉRY.

## Le Roi et la Reine d'Angleterre en France

Le voyage à Paris du roi Georges V et de la reine Mary vient de donner à l'Entente Cordiale une nouvelle et éclatante consécration qu'a encore soulignée l'arrivée, avec les souverains, de Sir Edward Grey, secrétaire d'Etat au Foreign Office.

Il y a juste dix ans que la France et l'Angleterre décidaient, grâce à l'action d'Edouard VII et de quelques hommes d'Etat français, d'oublier leurs querelles séculaires dans l'intérêt des deux pays et dans l'intérêt supérieur de la civilisation.

Les accords tacites conclus entre les deux puissances réglaient leurs questions litigieuses et servaient bientôt de base à une union plus large qui embrassait la Russie, déjà notre alliée, et opposait à la Triple-Alliance la Triple-Entente.

Voilà ce que l'on sait des deux côtés du Déroit.

Aussi, le couple royal anglais a-t-il retrouvé à Paris les mêmes acclamations qui accueillaient, l'an dernier, le président de la République à Londres.

La foule, massée sur le parcours du cortège, a fait à ses hôtes royaux un accueil aussi chaud que respectueux. Jamais, depuis la visite du tsar en France, elle n'avait manifesté pareil enthousiasme.

Les toasts échangés à l'Élysée dans la soirée du mardi 21 avril, entre les deux chefs d'Etat, ont porté

dans le monde entier l'écho vibrant de la fête de l'Entente.

Les esprits les plus ombrageux ne pourront y relever la moindre velléité belliqueuse. Au contraire, ils y verront affirmée, comme l'a déclaré M. Raymond Poincaré, « l'éclatante consécration d'une amitié qui a désormais subi l'épreuve du temps et de l'expérience, qui a démontré son efficacité permanente et qui répond aux volontés réfléchies des deux puissantes nations, également attachées à la paix, également passionnées pour le progrès, également accoutumées aux mœurs de la liberté. »

Poursuivant son discours, le président de la République s'est exprimé ainsi :

Pendant les heures trop brèves que Votre Majesté passera parmi nous, Elle ne pourra, sans doute, voir la France que sous un petit nombre de ses aspects physiques ou moraux. Les fêtes artistiques, sportives et militaires auxquelles Elle a aimablement promis d'assister, Lui présenteront cependant, sous une forme sommaire, quelques éléments de notre caractère national, et Elle retrouvera sans peine, dans les vertus qu'honore notre démocratie, plusieurs des forces traditionnelles qui ont fait, depuis si longtemps, la grandeur et la gloire de l'Angleterre : le sens de la mesure, de l'ordre et de la discipline sociale, la conscience éclairée du devoir patriotique, l'acceptation joyeuse des sacrifices nécessaires, le culte fervent d'un idéal qui ne s'éclipse jamais et qui remplit de lumière toute la vie d'une nation.

Après une longue rivalité qui leur avait laissé d'immortelles leçons d'estime et de respect mutuels, la France et la Grande-Bretagne ont appris à s'aimer, à rapprocher leurs pensées et à unir leurs efforts.

Il y a aujourd'hui dix ans que les deux Gouvernements ont réglé à l'amiable les questions qui les divisaient. Les accords qu'ils ont passés à cette date, et dont la clairvoyance de Sa Majesté le roi Edouard VII et de ses conseillers avait si heureusement préparé la réalisation, ont tout naturellement donné naissance à une entente plus générale, qui est dorénavant l'une des plus sûres garanties de l'équilibre européen.

Je ne doute pas que, sous les auspices de Votre Majesté et de son Gouvernement, ces liens d'intimité ne se resserrent tous les jours davantage, au grand profit de la civilisation et de la paix universelle.

Sa Majesté le roi a répondu :

J'éprouve un plaisir tout particulier à me trouver au milieu du peuple français lors du dixième anniversaire de ces accords par lesquels nos deux pays ont réglé pacifiquement toutes les questions qui les divisaient. C'est de ces accords que sont sortis les relations si intimes et si cordiales qui nous unissent aujourd'hui et grâce auxquelles il nous est permis de travailler ensemble à l'œuvre humanitaire de la civilisation de la paix.

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir rappelé que le nom de mon père bien aimé restera toujours associé à cette entente, et je souscris de tout mon cœur à votre éloquente définition des desseins élevés et nobles que nos deux pays poursuivent en commun. Leur réalisation sera un bienfait pour les deux nations, en même temps qu'elle constituera le legs le plus précieux que nous puissions laisser aux générations à venir.

La reine et moi n'oublierons jamais la réception si cordiale qui nous a été accordée à notre arrivée, et qui sera très hautement appréciée dans mon pays.

Je suis heureux de penser que, pendant notre séjour, nous aurons le plaisir d'admirer et d'apprécier ce que vous venez d'appeler si justement quelques éléments de votre caractère national. Ce sont ces éléments qui ont élevé la France à un si haut degré de civilisation et de prospérité ; c'est surtout grâce à eux qu'elle occupe dignement et si fièrement sa place dans le monde.

La conclusion à tirer de ces éloquents paroles, c'est que l'Entente cordiale apparaît comme un accord permanent sur lequel doivent se régler à l'amiable toutes les questions de politique extérieure des deux pays. L'équilibre européen trouve dans la force de cette entente un gage de paix. Mais pour que cette force reste agissante, il lui faut la collaboration constante et toujours plus étroite des deux gouvernements.

A. H.

## La Grèce nouvelle et son Avenir

Notre directeur, M. Edmond Théry, a fait, le jeudi 16 avril, à la Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie de Marseille, une conférence sur la Grèce nouvelle et son avenir, sous la présidence de M. Joseph Thierry, député, ancien ministre.

Voici le compte rendu qu'en a donné notre excellent confrère le *Sémaphore de Marseille* :

Dans notre ville, où l'on a toujours su aimer et comprendre la Grèce, la conférence de notre éminent confrère, M. Edmond Théry, directeur de l'*Economiste Européen*, ne pouvait qu'être particulièrement bien accueillie. Aussi, comme il était prévu, l'élite de notre monde industriel et commercial et de notre colonie grecque était-elle réunie hier à la Société pour la Défense du Commerce, afin d'entendre parler M. Théry sur « la Grèce nouvelle et son avenir ».

Parmi les personnalités présentes, nous avons noté : MM. Schrameck, préfet des Bouches-du-Rhône ; Angonakis, consul général de Grèce, représentant M. l'ambassadeur de Grèce ; Jules Charles-Roux, président du Comité central des armateurs de France ; Artaud, président de la Chambre de commerce ; Félix, représentant le Tribunal de Commerce ; commandant Thierry, président de la Société pour la Défense du Commerce ; Ged, président de la Société des commerçants magasiniers et industriels, etc. ...

M. J. Thierry, député, ancien ministre des Travaux publics, qui préside la réunion, présente le conférencier, à qui il appartenait bien de faire entendre sa voix dans la grande cité qui se réclame de son origine phocéenne. Avec la clarté et l'éloquence qui lui sont habituelles, notre représentant au Parlement expose qu'aucun sujet n'est plus important pour Marseille et pour la France elle-même que celui qui va être traité et qui éveille toute notre attention sympathique. Il rappelle qu'au moment de la dernière guerre, Marseille se trouvait exposée à la pénurie, mais que, fort heureusement, les approvisionnement de blé étaient placés sous le pavillon grec ; aussi, grâce aux diplomates française et grecque, les navires ont pu venir rétablir l'équilibre de l'alimentation publique. Après avoir fait ressortir les remarquables études que le directeur de l'*Economiste Européen* a consacrées à la Grèce, M. Thierry lui donne la parole.

Dans une très intéressante introduction, le conférencier rappelle l'ancienneté des relations qui unissent Marseille et la Grèce et observe que, depuis l'époque légendaire où Gypsis, la fille du chef Ligue, offrit au marin phocéen Protis la coupe d'amour, la civilisation hellène a exercé une influence décisive sur les destinées de notre belle ville et de la Gaule tout entière. Nos ancêtres, ajoute M. Edmond Théry, n'eurent d'ailleurs qu'à se louer de leurs rapports avec le peuple grec, si petit par le nombre mais si grand par les idées, et c'est ce qui explique, sans doute, la vive sympathie que les Provençaux en particulier, et les Français en général, ont toujours éprouvée pour lui.

L'Hellade cessa de jouer un rôle politique dans l'antiquité lorsqu'elle fut devenue une colonie romaine ; mais son génie continua à inspirer, jusqu'à la chute de Byzance, les artistes, les philosophes, les écrivains et les législateurs de tout le monde civilisé, et le joug ottoman qui pesa ensuite sur elle pendant trois siècles ne parvint pas à altérer ses remarquables aptitudes.

Après la bataille de Navarin, les puissances reconstituèrent la Grèce en royaume indépendant, par le protocole de Londres de 1830 ; mais, la privant de ses frontières naturelles du Nord, des grandes îles Ioniennes et de la Crète, elles vouèrent ce pays, durant trois quarts de siècle, à l'agitation politique et à la fièvre patriotique, et retardèrent longtemps ses progrès agricoles, commerciaux et industriels.

Grâce à ses brillantes victoires de 1912 et 1913, l'Hellade a enfin réglé la plupart des questions irritantes qui lui tenaient à cœur : elle va donc pouvoir désormais travailler activement à son développement économique et reprendre, dans la Méditerranée orientale, la prépondérance qu'elle eut jadis.

Mais avant de rechercher quelle est la situation économique actuelle de ce pays et quelles sont ses perspectives d'avenir, M. Edmond Théry remarque qu'il ne saurait plus y avoir aucun malentendu entre la France et sa jeune sœur.

En effet, au cours d'un banquet qui lui fut offert à Paris l'hiver dernier, M. Vénizélos, l'éminent président du Conseil de Grèce, affirma publiquement la gratitude du peuple hellène envers notre pays « qui, dit-il, après nous avoir fait naître, nous a permis de vivre ».

Après cette brève étude historique, dont on a fort goûté la clarté, le directeur de l'*Economiste Européen* montre, à l'aide de quelques chiffres significatifs, ce que les deux guerres de 1912 et 1913 ont coûté à la Grèce, et indique quelles charges permanentes elles laisseront dans ses futurs budgets.

Au 31 décembre 1898, déclare-t-il, au lendemain de la guerre contre la Turquie et de la création de l'Administration de la dette publique, le montant total de la dette hellénique s'élevait à 875 millions de francs. De cette date jusqu'au 31 décembre 1912, la Grèce a emprunté 250 millions de francs (dont 100 millions furent consacrés à la construction de chemins de fer et à l'exécution de divers autres travaux publics) ; mais comme elle amortit en même temps pour 121 millions d'anciens emprunts, sa dette ne s'élevait encore, au 31 décembre 1912, qu'à 1 milliard 7 millions de francs. Pendant cette période de quatorze années la situation économique du pays s'était, du reste, améliorée de telle sorte que le change grec, qui, en 1900, perdait 64 0/0, atteignit le pair à partir de 1910 et ne s'en écarta plus.

Il résulte des déclarations officielles du ministère des Finances grec que les dépenses totales des deux guerres s'élevèrent à 636 millions de francs. On y fit face d'abord à l'aide des disponibilités du Trésor (montant à près de 125 millions), ensuite au moyen d'opérations de crédit (émissions de bons du Trésor, avances, emprunt de réquisition, représentant ensemble 170 millions), enfin en différant le paiement d'un certain nombre de dépenses. Sur le total, il sera finalement nécessaire de consolider environ 500 millions de francs, c'est à cet emploi que sera affecté le grand emprunt récemment décidé par le gouvernement, et dont une première tranche de 175 millions vient d'être placée avec le plus grand succès à Paris.

La charge de ce nouvel emprunt, émis à 5 0/0 et amortissable en cinquante années, représentera 27 millions par an ; or, les revenus que la Grèce a concédés aux porteurs de l'ancienne dette hellénique ont été, en 1911, de 76 millions, alors que le service de cette dette n'exigeait que 39 millions ; il reste donc, d'ores et déjà, un reliquat disponible de 37 millions par an, que viendront grossir encore (d'environ 18 millions) la garantie supplémentaire des douanes de Salonique et Kavalla, et l'établissement de quelques nouveaux droits de douane.

Ces chiffres, constate très justement le conférencier, prouvent nettement que la Grèce assumera sans peine les charges occasionnées par les guerres de 1912 et 1913. M. Edmond Théry démontre aussi de façon lumineuse qu'elle pourra également faire face aisément à toutes les dépenses que va lui imposer la mise en valeur des territoires nouvellement acquis, car sa situation économique est, à l'heure présente, très brillante.

Sous l'habile administration de M. Venizélos, les budgets des exercices 1910 et 1911 ont laissé d'appréciables excédents de recettes ; le commerce extérieur s'est rapidement développé, surtout aux exportations, et le déficit commercial du pays s'est trouvé réduit en 1912 à 9 millions de francs. Comme la France après 1870, la Grèce a rapatrié une grande quantité de sa dette extérieure : en effet, le montant des coupons payés aux citoyens hellènes par la Commission financière internationale est passé de 460,000 francs en 1899 à 2.707.000 en 1912. Enfin, la marine marchande, qui constitue l'une des principales sources de prospérité pour l'Hellade, a réalisé d'énormes progrès : de 1903 à 1913, le tonnage des bateaux à vapeur possédés par la Grèce s'est accru de 117 0/0, et la flotte commerciale a rendu au pays les plus grands services pendant les hostilités.

Malgré les pertes cruelles qu'elles ont entraînées — près de 40.000 officiers et soldats, soit 18 0/0 de l'effectif total engagé, furent mis hors de combat —, les guerres de 1912 et 1913 n'ont pas altéré cette excellente situation. S'appuyant sur des statistiques méthodiquement groupées, M. Edmond Théry observe, en effet : 1° qu'au mois d'octobre 1913, le montant des espèces déposées par le public dans les banques grecques dépassait de 7 0/0 le total des mêmes dépôts existant avant les premiers combats ; 2° que le stock d'or possédé par la Banque nationale de Grèce s'accrut, entre le

30 juin 1912 et le 31 décembre 1913, de 133 millions de francs, ou 110 0/0; 3° enfin, que le change grec ne subit, pendant toute la durée des hostilités, aucune dépréciation, à la différence de ce qui se produisit dans les autres Etats balkaniques.

Ces phénomènes symptomatiques, remarque le conférencier, s'expliquent d'abord par la vaillance de la famille grecque qui, en présence du danger, a « serré les rangs » à tel point que les femmes, remplaçant les hommes aux champs, ont obtenu des récoltes aussi belles qu'en période normale. D'un autre côté, les Hellènes travaillant à l'étranger sont venus en masse participer à la défense de la patrie, à laquelle ils ont apporté leur pécule en même temps que leurs bras. Et, à ce propos, M. Edmond Théry cite plusieurs anecdotes touchantes qui mettent bien en relief le dévouement absolu que les Grecs conservent pour la mère patrie, même lorsqu'ils l'ont quittée pour tenter la fortune au loin.

L'écoquente analyse faite par le savant directeur de l'*Economiste Européen* prouve qu'aujourd'hui la Grèce est certainement en état de mettre rapidement en valeur les nouveaux territoires qu'elle a conquis, et qui doublent à peu près sa superficie et sa population.

Sans perdre de temps, le gouvernement de M. Venizelos a élaboré un programme complet d'organisation administrative et de travaux publics, et déjà il a confié à la Société française des Batignolles le soin de construire en dix-huit mois une voie ferrée reliant à l'Europe le réseau grec, jusqu'à présent isolé des lignes internationales.

En finissant, M. Edmond Théry fait saisir l'importance toute particulière que prendra ce raccordement : grâce à lui, les voyageurs du monde entier afflueront en Hellade; ils apprendront à admirer ses merveilleux sites, à aimer ses populations; ils enrichiront le pays par les dépenses qu'ils y feront et, peu à peu, deviendront tous les ardents propagateurs des droits de l'Hellénisme.

On peut donc envisager avec confiance l'avenir de la Grèce, dit M. Edmond Théry en matière de conclusion, et le bilan des guerres de 1912 et 1913 se résume en ces trois conséquences extrêmement heureuses : 1° les causes d'agitation patriotique qui troublaient constamment le royaume ont disparu; 2° la Grande Hellade est reconstituée pour de longues années, car il s'est établi un rapprochement étroit entre les Grecs installés à l'étranger et leur patrie; 3° la Grèce agrandie et fortifiée va pouvoir tirer rapidement parti de ses nouvelles provinces et améliorer l'exploitation des richesses de ses anciennes terres.

« Tous les Marseillais et tous les Français, dit M. Edmond Théry, se réjouiront de ce résultat, non seulement parce qu'ils aiment sincèrement ce noble pays, mais aussi parce que, dans les transformations qui viennent de s'accomplir en Orient, la Grèce nouvelle nous apparaît comme un élément d'équilibre dont la paix européenne ne pourra que profiter. »

Il ne nous appartient pas de louer M. Théry; ce serait sortir du respect que nous devons à sa grande valeur. Qu'il nous suffise de dire que sa parole, comme son style, est sobre et précise, persuasive et simple, presque familière. Il expose avec une clarté parfaite et, délimitant son sujet, il dit tout ce qu'il faut et rien que ce qu'il faut. Aussi avons-nous vivement goûté sa conférence, comme la goûta unanimement l'auditoire qui applaudit longuement sa péroraison.

M. J. Thierry mit en relief le talent avec lequel le conférencier venait de faire ce tableau de la Grèce moderne, qui restera dans tous les esprits des assistants. Si M. Théry manie les chiffres, il sait les illustrer de toute la philosophie historique qu'ils comportent. Les Grecs, soutenus par leur admirable histoire, viennent de montrer que la grandeur d'âme et la puissance économique marchent de pair et ils ont fourni à la civilisation des exemples nouveaux qui valent d'être médités par nous et qui seront un réconfort pour nos résolutions françaises. Et, avec une grande élévation de pensée, M. Thierry remercia le conférencier des paroles qu'il venait de prononcer et qui sont bien faites pour fortifier les liens d'amitié et de fraternité qui unissent la Grèce à la France.

M. Angonakis, consul général de Grèce, prononça une allocution partie du cœur, et magnifia le rôle de la France qui, la première, a soutenu la Grèce dans ses efforts vers la liberté. Les paroles de gratitude que le gouvernement de son

pays a adressées au général Eydoux sont le meilleur témoignage de l'efficacité de l'œuvre entreprise par la mission militaire française et M. Angonakis trouva des mots émouvants pour exprimer les sentiments de reconnaissance que ses compatriotes éprouvent pour notre pays. Il fut chaleureusement applaudi.

En terminant, nous nous faisons un devoir de reconnaître qu'on ne saurait étudier avec trop d'intérêt la mise en valeur économique de la péninsule. On peut certainement tabler sur les ressources intellectuelles et morales du peuple grec tout autant que sur les ressources du pays et, à cet égard, la conférence d'hier n'a pas laissé d'être pleinement convaincante. Contribuer à assurer l'hégémonie de la Grèce dans la Méditerranée orientale et préparer l'association de l'initiative française et des capacités helléniques n'est pas seulement une question de profit, mais encore et surtout une question d'éducation et de civilisation.

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

EN MARS 1914

La Direction générale des Douanes vient de publier le tableau du commerce de la France avec les autres pays et les colonies pendant le mois de mars :

IMPORTATIONS	MOIS DE MARS		Différences en 1914
	1914	1913	
	(Milliers de francs)		
Objets d'alimentation.	160.024	128.951	+ 31.073
Matières nécessaires à l'industrie.....	478.178	444.913	+ 33.265
Objets fabriqués.....	150.243	143.847	+ 6.396
Totaux.....	788.445	717.711	+ 70.734
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation.	61.968	68.947	- 6.979
Matières nécessaires à l'industrie.....	194.339	172.071	+ 22.268
Objets fabriqués.....	320.465	350.802	- 30.337
Colis postaux (*).....	55.922	54.710	+ 1.212
Totaux.....	632.694	646.530	- 13.836

(\*) Dont 3.710.000 fr. pour les colis postaux contenant des tissus de soie ou de bourre de soie, contre 3.910.000 francs en mars 1913.

Voici maintenant quels ont été les résultats pour les trois premiers mois de l'année 1914, avec les chiffres comparatifs de 1913 :

IMPORTATIONS	TROIS PREMIERS MOIS		Différences en 1914
	1914	1913	
	(Milliers de francs)		
Objets d'alimentation.	492.826	386.367	+ 106.459
Matières nécessaires à l'industrie.....	1.440.435	1.355.979	+ 84.456
Objets fabriqués.....	384.333	393.465	- 9.132
Totaux.....	2.317.594	2.135.811	+ 181.783
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation.	162.370	183.989	- 21.619
Matières nécessaires à l'industrie.....	490.864	452.327	+ 38.537
Objets fabriqués.....	828.093	857.663	- 29.570
Colis postaux (*).....	145.443	143.040	+ 2.403
Totaux.....	1.626.770	1.637.019	- 10.249

(\*) Dont 10.275.000 fr. pour les colis postaux contenant des tissus de soie ou de bourre de soie, contre 9.726.000 francs pour les trois premiers mois de 1913.

Les résultats du mois de mars dernier sont assez peu satisfaisants en ce qui concerne nos exportations, qui enregistrent une moins-value de 13.836.000 francs; par contre, les importations bénéficient d'une avance de 70.734.000 francs.

Du côté des importations, toutes les catégories sont

en augmentation : les objets d'alimentation, de 31 millions 73.000 francs; les matières nécessaires à l'industrie, de 33.265.000 francs, et les objets fabriqués, de 6.396.000 francs.

Aux exportations, les objets d'alimentation rétrogradent de 6.979.000 francs et les objets fabriqués de 30.337.000 francs, tandis qu'il y a progrès de 22 millions 268.000 francs pour les matières nécessaires à l'industrie et de 1.212.000 francs pour les colis postaux.

Le mouvement total de nos échanges, pour les trois premiers mois de l'année en cours, s'élève à 3 milliards 944.364.000 francs, contre 3.772.830.000 francs pendant la même période de 1913, soit une augmentation nette de 171.534.000 francs.

Aux importations, qui bénéficient d'une plus-value nette de 181.783.000 francs, les objets d'alimentation s'accroissent de 106.459.000 fr., et les matières nécessaires à l'industrie de 84.456.000 fr., tandis que les objets fabriqués sont en fléchissement de 9.132.000 fr.

En ce qui concerne les exportations, dont la diminution nette est de 10.249.000 fr., les objets d'alimentation rétrogradent de 21.619.000 fr., et les objets fabriqués de 29.570.000 fr., tandis qu'il y a plus-value de 38.537.000 fr. pour les matières nécessaires à l'industrie, et de 2.403.000 fr. pour les colis postaux.

## BIBLIOGRAPHIE

### L'épargne en France (1)

Dans cette substantielle brochure, M. Jean Lescure, professeur agrégé à la Faculté de droit de Bordeaux, étudie l'un des phénomènes économiques les plus importants et les plus complexes que l'on puisse observer, l'un de ceux, aussi, qui ont donné lieu aux discussions les plus vives et les moins convaincantes : l'épargne.

En une première partie, théorique, il dégage d'abord nettement les caractères de ce phénomène, qui, dit-il, n'est tantôt qu'un acte de prévoyance, une « consommation différée », et, tantôt, sert à accumuler un capital productif; puis il examine l'influence qu'il peut exercer sur l'équilibre économique des nations, influence que, peut-être, M. Lescure est porté à réduire à l'excess; il discute ensuite les avantages et les inconvénients du placement des fonds des Caisses d'épargne en valeurs d'Etat : sur ce point nous sommes absolument d'accord avec l'auteur, qui se déclare partisan du système actuellement pratiqué en France; enfin, il analyse le gros problème des émissions de titres étrangers, en faisant preuve d'un éclectisme que nous approuvons, se gardant de critiquer systématiquement ou de louer à l'excess une politique dont les avantages et les inconvénients sont également sérieux.

Dans la seconde partie de son travail, le jeune professeur s'applique d'abord à mesurer la puissance d'épargne de la France: malheureusement, les statistiques qu'il donne, se limitant aux valeurs mobilières et aux bilans des grands Etablissements de crédit, et laissant de côté les épargnes immobilières, sont un peu incomplètes; il montre ensuite son orientation : à ce sujet, M. Lescure fait une étude très pénétrante des conditions dans lesquelles se pratiquent aujourd'hui les placements mobiliers. Cette analyse minutieuse le conduit à la constatation suivante, que nous avons aussi eu l'occasion de faire souvent : « L'abondance des épargnes, une grande prudence dans leur emploi, tels nous ont paru les traits essentiels de la formation et de l'utilisation des épargnes dans notre pays; aussi leur mortalité est-elle assez faible : la statistique des faillites, celle des cours en Bourse en témoignent ».

Dans une troisième et dernière partie, l'auteur jette un coup d'œil sur l'avenir des épargnes en France: il prévoit « un développement croissant des épargnes de notre pays et la possibilité d'un emploi national d'une large part des épargnes françaises ». Cet optimisme nous paraît justifié par

notre prospérité économique, à condition cependant — et malheureusement à cet égard la tendance actuelle de notre politique ne laisse pas d'être très inquiétante — que des réformes fiscales malencontreuses ne viennent pas anéantir la confiance des capitalistes français dans les placements mobiliers de toute nature.

Très claire, fort réaliste et conçue dans le meilleur esprit, la brochure de M. Jean Lescure offre un grand intérêt : le seul reproche qu'on lui puisse adresser est que, si l'on excepte la première partie, d'une portée tout à fait générale, elle ne s'occupe exclusivement que de l'épargne mobilière; mais c'était déjà un assez vaste champ d'exploration, et M. Lescure a su tirer de ce sujet le meilleur et le plus profitable parti.

## Informations Économiques et Financières

**L'Emprunt Ottoman 5 0/0 1914 et les arrangements franco-turcs.** — L'opération financière actuellement en cours pour le compte du Gouvernement Impérial Ottoman n'est que la conséquence des arrangements intervenus récemment entre la France et la Turquie.

Si la France accorde à la Turquie un concours amical en ouvrant son marché à l'emprunt dont la souscription aura lieu le 25 courant; si elle donne son consentement à l'augmentation de 4 0/0 sur les douanes ottomanes, sous la réserve toute naturelle de l'acquiescement des autres puissances; si elle accepte aussi la création de monopoles pour l'alcool, les allumettes, les cartes à jouer, etc., ainsi que des droits d'accise sur les denrées coloniales et l'extension du droit de patente et des impôts mobiliers aux étrangers, par contre elle obtient, en faveur de notre industrie nationale, des concessions importantes qui sont de deux natures : chemins de fer et ports.

Les concessions de chemins de fer comprennent, ainsi que nous le mentionnions le 17 courant : 1° le réseau de la Mer Noire (réseau arménien), qui se décompose ainsi : lignes de Samsoun-Sivas, Sivas-Karpoul-Arghana, Arghana-Billis-Van, Samsoun-Kastamouni-Héraclée-Bolou, représentant, avec les embranchements, une longueur de 2.000 kilomètres environ; 2° le réseau méditerranéen (réseau syrien), atteignant au total près de 900 kilomètres, englobant une ligne de Smyrne aux Dardanelles, avec embranchements, une ligne de Hodeïda à Sana, et une autre ligne partant de Rayak pour aboutir à Ramleh, localité située à mi-chemin de la ligne de Jaffa à Jérusalem. Notons ici que le gouvernement ottoman a pris en outre l'engagement d'éviter que le tronçon Caiffa-Derak, de la ligne du Hedjaz, ne fasse concurrence à la voie française de Damas-Hamah.

Quant aux ports, ils sont au nombre de cinq : ceux d'Héraclée et d'Inebali, dans la mer Noire, ceux de Jaffa, de Caiffa et de Tripoli de Syrie, dans la Méditerranée.

De plus, entrent en vigueur les conventions paraphées à Constantinople le 18 décembre, visant les établissements scolaires français, la situation des Tunisiens et des Marocains qui seront désormais, au point de vue ottoman, assimilés aux Algériens. Enfin, nous obtenons l'application des capitulations en matière pénale, et il est entendu qu'un certain nombre de litiges en suspens seront réglés par compromis d'arbitrage.

Notre influence en Orient renaît donc et, à ce propos, il n'est pas sans intérêt d'ajouter que des fonctionnaires français collaboreront, avec les autorités turques, aux réformes financières nécessaires dans l'Empire ottoman.

En somme, l'Emprunt 5 0/0 offert en ce moment au prix de 466 fr. 25 par obligation de 500 francs nominale, sert les intérêts français. Faut-il rappeler, en outre, qu'il constitue une dette directe du gouvernement ottoman et qu'il est, de plus, garanti par des affectations spéciales sur des dîmes, aghnams et revenus divers

(1) Une brochure in-16, éditée à la Librairie du Recueil Sirey, 22, rue Soufflot, Paris; prix : 2 fr. 50.

gérés par l'Administration de la Dette ottomane, ainsi que sur des revenus douaniers versés à ladite Administration, le tout s'élevant à 1.500.000 livres turques, alors que son service n'exige qu'une annuité de 1 million 210.000 livres turques.

**Société de Statistique de Paris : prix Emile Mercet.** — M. Emile Mercet, président du Conseil d'administration du Comptoir National d'Escompte de Paris, décédé le 18 juillet 1908, a légué à la Société de Statistique de Paris, dont il fut président, une somme destinée à fonder un prix triennal qui devra être attribué au meilleur mémoire sur une question mise au concours. Ce prix consiste en une médaille d'or de 300 francs et une somme de 500 francs en espèces.

Le Conseil d'administration de la Société a choisi, pour sujet du concours 1913-1915, la question suivante : *Etude sur les variations comparées, depuis 1850, du loyer des capitaux placés soit en rentes et obligations, soit en escomptes, pensions, reports et prêts sur titres (rechercher notamment sous l'influence de quelles causes se sont produites ces variations soit en France, soit à l'étranger).*

Pour être admis à concourir, il n'est pas nécessaire de faire partie de la Société. Les membres de la Société qui feront partie du Conseil en 1915 sont seuls exclus du concours.

Les mémoires des concurrents devront être adressés, avant le 30 juin 1915, à M. Barriol, secrétaire général de la Société, 88, rue Saint-Lazare, à Paris (IX<sup>e</sup>).

Ils devront être sous pli cacheté, ne portant d'autre indication extérieure que l'adresse du destinataire ; ils seront, soit remis directement, auquel cas il sera délivré un reçu, soit transmis par la poste comme envoi recommandé.

Le pli cacheté devra renfermer :

1<sup>o</sup> Le mémoire non signé, mais portant une devise.

2<sup>o</sup> Une enveloppe cachetée, portant, d'une manière visible, la même devise que le mémoire et renfermant un avis d'envoi, signé du nom du concurrent et indiquant son adresse complète.

Les mémoires devront être écrits en langue française, très lisiblement sur recto, et, si possible, à la machine à écrire et en double exemplaire ; ils resteront la propriété de la Société, qui se réserve expressément le droit de les publier en tout ou en partie.

**Compagnie Générale de Distribution d'Énergie Électrique.** — Les actionnaires de cette Compagnie se sont réunis le 24 mars en assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

Les comptes de l'exercice 1913 soumis à l'assemblée générale ordinaire se comparent ainsi à ceux de 1912 :

	COMPTES DE PROFITS ET PERTES	
	Exercices	
	1912	1913
	(En francs)	
<b>Charges</b>		
Dépenses d'exploitation.....	2.226.121 13	2.887.103 03
Frais généraux.....	103.573 64	103.414 81
Abonnement au timbre.....	8.592 01	8.541 »
Coupons et amortissement des obligations.....	801.000 »	796.750 »
Total des charges.....	3.139.286 78	3.795.808 84
<b>Produits</b>		
Recettes d'exploitation.....	3.529.650 39	4.850.111 63
Intérêts et divers.....	218.105 89	218.760 05
Total des produits.....	3.747.756 28	5.068.871 68
Total des charges.....	3.139.286 78	3.795.808 84
Bénéfices.....	608.469 50	1.273.062 84
Report antérieur.....	100.060 95	161.483 53
Soldes disponibles.....	708.530 45	1.434.546 37

Les bénéfices disponibles ont été répartis ainsi :

Répartition	Exercices	
	1912	1913
	(En francs)	
Compte à amortir.....	447.046 92	522.301 30
Provision pour réparations.....	100.000 »	100.000 »
Réserve légale.....	» »	40.612 30
Dividende.....	» »	600.000 »
Tantièmes.....	» »	8.914 92
Amortissements.....	» »	41.000 »
Report à nouveau.....	161.483 53	121.717 85
Sommes égales.....	708.530 45	1.434.546 37

Pour la première fois, les actionnaires ont reçu un dividende de 25 francs.

Les résultats obtenus jusqu'ici par cette entreprise se comparent de la manière suivante :

Années	Recettes d'exploitation		Bénéfices bruts		Bénéfices nets	
	(En francs)					
1906.....	128.340		36.573		27.046	
1907.....	244.927		140.581		46.647	
1908.....	2.154.798		576.981		55.303	
1909.....	2.645.712		878.541		154.549	
1910.....	1.993.734	685.500	Perte	559.205		
1911.....	3.350.155	1.289.545		448.854		
1912.....	3.529.650	1.521.635		608.469		
1913.....	4.850.111	2.181.768		1.273.062		

Observons que l'année 1910 s'était signalée par des inondations et aussi par un incendie qui avaient entravé la marche des usines.

Le développement des ventes a été très rapide en 1913, et a amené la Société à développer le programme de travaux prévu l'année précédente, consistant notamment dans la création d'une grande usine à Billancourt. C'est ainsi qu'à Vitry, le nombre des chaudières a été accru et une nouvelle manutention de charbon mise en cours d'installation. De plus, la Société établit, entre ses deux usines de Vitry et de Billancourt, un réseau important de câbles permettant aux deux stations de se prêter mutuellement secours en cas de besoin, et d'alimenter chacune à volonté les diverses sous-stations.

Les dépenses ainsi engagées ont accru les immobilisations de 2.444.156 fr. 28, représentant les dépenses réglées pendant l'exercice ; de plus, les créanciers divers ont grossi d'environ 500.000 fr.

Pour mener à bien son programme : création de l'usine de Billancourt et travaux supplémentaires, le Conseil estimait qu'il faudrait environ 10.500.000 fr. L'assemblée extraordinaire l'a donc autorisé à les demander à l'émission de 8.000 actions nouvelles qui viennent d'être offertes au pair aux actionnaires actuels, et de 13.000 obligations de 500 fr. nominal qui seront mises en circulation suivant les besoins de la Société.

Dans une allocution qui a précédé le vote des résolutions, le président signale que, pendant les deux premiers mois de 1914, les ventes d'énergie ont été supérieures de plus de 30 0/0 à celles des mois correspondants de 1913.

**La production du coton dans le monde en 1912.** — D'après les statistiques établies par la *Commercial and Financial Chronicle*, la production du coton dans le monde en 1912 est estimée à 21.457.000 balles de 500 livres net, soit environ 48.665.000 quintaux, se répartissant comme suit :

Pays	Milliers de balles	de quintaux
Etats-Unis (y compris les linters).....	18.696.000	31.063
Inde.....	3.158.000	7.162
Egypte.....	1.523.000	3.454
Chine.....	1.074.000	2.436
Russie.....	950.000	2.155
Brésil.....	320.000	726
Divers.....	736.000	1.669
Total.....	21.457.000	48.665

Le nombre des broches en activité en 1912 était évalué à 143.998.000.

**La Production sidérurgique de la France en 1913.** — Le *Journal officiel* a publié la statistique annuelle du ministère des Travaux publics relative à la production des fontes et aciers fondus pendant l'année écoulée.

Fontes. — Le tableau suivant résume les chiffres de la production des fontes, comparativement à ceux de l'année précédente, les chiffres étant définitifs pour 1912 et provisoires pour 1913 :

Fontes de moulage ou fusion	1912		1913		Différences en 1913
	(En tonnes)				
fusion.....	884.847		957.145		+ 72.298
fontes d'affinage.....	542.846		565.133		+ 22.287
— Bessemer.....	119.421		161.464		+ 42.043
— Thomas.....	3.288.904		3.546.057		+ 257.153
— spéciales.....	103.296		81.517		- 21.679
Totaux.....	4.939.314		5.311.316		+ 372.002

Voici le rappel de la production des fontes en France au cours des dernières années :

Années	Milliers de tonnes	Années	Milliers de tonnes
1890.....	1.962	1906.....	3.314
1895.....	2.004	1907.....	3.590
1900.....	2.714	1908.....	3.401
1901.....	2.389	1909.....	3.574
1902.....	2.405	1910.....	4.038
1903.....	2.841	1911.....	4.470
1904.....	2.974	1912.....	4.939
1905.....	3.077	1913.....	5.311

Aciers. — La production des lingots d'acier fondu, pendant l'année 1913, donne lieu à la comparaison ci-dessous :

Procédés	1912	1913	Différences en 1913
	(Tonnes)		
Au convertisseur Bessemer (acide).....	124.663	122.514	- 2.149
Au convertisseur Thomas (basique).....	2.812.780	2.934.312	+ 121.532
Au four Martin.....	1.452.462	1.539.558	+ 87.096
Au four à creuset ou au four électrique.....	38.314	38.782	+ 468
Totaux.....	4.428.219	4.635.166	+ 206.947

L'augmentation de la production des aciers enregistrée en 1913 comparativement à l'année précédente, soit 206.947 tonnes, porte surtout sur l'acier Thomas et l'acier Martin ; la production de l'acier au four à creuset ou au four électrique bénéficie d'une augmentation très légère, tandis qu'il y a diminution pour l'acier Bessemer.

**RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes C<sup>tes</sup>)**

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Du 26 mars au 4 avril 1914 (13 <sup>e</sup> semaine)				Différence pour 1914
		Rec. br. de la semaine		Recettes brutes des années		
		1914	1913	1914	1913	
Etat (ancien réseau)....	3.018	1.230	1.310	15.608	16.571	- 963
Etat (réseau racheté)....	5.964	4.179	4.453	51.565	53.792	- 2.227
Paris-Lyon-Méditer....	9.720	11.610	11.300	139.380	142.940	- 3.560
— Chemins Algériens.....	513	337	351	3.945	3.992	- 77
Nord.....	3.840	6.167	6.490	77.463	78.058	- 595
Orléans.....	7.467	5.749	6.117	67.184	70.979	- 3.795
Est.....	5.027	5.470	5.460	68.217	69.957	- 1.740
Midi.....	4.080	2.780	2.839	32.853	34.150	- 1.297
Est-Algérien.....	952	248	282	3.308	3.230	+ (1) 78
Bône-Guelma.....	1.898	518	512	6.400	6.360	+ 40
Ouest-Algérien.....	366	145	130	1.680	1.794	- 114
Lignes Algériennes.....	968	149	142	1.574	1.525	+ (2) 49

(1) Recettes du 19 au 25 mars 1914.

(2) Recettes du 19 au 25 mars 1914.

Pour la 14<sup>e</sup> semaine de 1914, les recettes de nos grandes Compagnies accusent sur celles de la période correspondante de 1913 les variations suivantes : *Augmentations* :

*Est*, 210.000 francs ; *Etat* (ancien réseau), 50.000 francs ; *Etat* (réseau racheté), 442.000 francs ; *Midi*, 282.000 francs ; *Nord*, 134.000 francs ; *Orléans*, 622.000 francs ; *Paris-Lyon*, 760.000 francs ; *Chemins Algériens*, 16.000 francs.

## PETITES NOUVELLES

♦♦♦ Le Conseil d'administration du *Crédit Foncier de France*, dans sa séance du 22 avril, a autorisé les prêts suivants : 20.398.400 fr. de prêts fonciers et 1.157.266 fr. de prêts communaux, soit au total 21.555.666 fr. de prêts nouveaux.

La situation de cet Etablissement, au 31 mars, accuse comme bénéfices pour le premier trimestre 5.870.000 fr. contre 5.250.000 fr. pour 1913, soit une augmentation de 620.000 fr. pour l'exercice en cours.

♦♦♦ Pour la 14<sup>e</sup> semaine de 1914, les recettes de la *Compagnie générale des Omnibus* s'élèvent à 764.934 fr. 70 pour les omnibus et à 534.393 fr. 10 pour les tramways, contre respectivement 705.819 fr. 15 et 419.734 fr. 50 pour la même semaine de 1913. Pour les 14 premières semaines de 1914, les recettes totales s'établissent donc à 9.730.432 fr. 05 pour les omnibus et à 6.372.276 fr. 05 pour les tramways, au lieu de 9.329.164 fr. 45 et 5.938.515 fr. 70 pour les mêmes semaines de 1913. D'où une augmentation en 1914 de 401.267 fr. 60 pour les omnibus, et de 433.760 fr. 35 pour les tramways, soit une plus-value totale de 835.027 fr. 95 pour l'année en cours.

♦♦♦ Pour la seconde décennie d'avril 1914, les recettes de la *Compagnie du Chemin de fer Métropolitain de Paris* se sont élevées à 1.660.132 fr. 30, pour 9.647.527 voyageurs. Du 1<sup>er</sup> janvier au 20 avril 1914, les recettes totales se chiffrent par 18.456.028 fr. 60 pour 105.698.620 voyageurs transportés, contre 17.646.807 fr. 85 pour 101.058.081 voyageurs pendant la même période de 1913. L'augmentation, pour 1914, atteint 809.220 fr. 75 et 4.635.539 voyageurs.

**Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE**

PARIS ET SUCCURSALES	16 avril	23 avril
<b>ACTIF</b>		
Encaisse de la Banque :		
Or.....	3.638.335.965	3.643.889.337
Argent.....	620.670.255	628.350.770
	4.259.006.220	4.272.240.107
Effets échus hier à recevoir à ce jour	3.408.632	189.882
Portefeuille Paris :		
Effets Paris.....	497.146.372	518.693.569
Effets Etranger.....	10.053.481	8.192.151
Effets du Trésor.....	207.312	228.114
Portefeuilles des succursales.....	912.451.958	837.386.490
Avances sur lingots à Paris.....	42.820.000	40.680.000
Avances sur lingots dans les succurs.	28.000	28.000
Avances sur titres à Paris.....	198.453.212	190.485.754
Avances sur titres dans les succurs.	523.871.489	521.612.275
Avances à l'Etat.....	200.000.000	200.000.000
Avances temporaires au Trésor public	4.389.500	4.389.500
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques)....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	99.579.293	99.579.293
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	41.503.144	41.503.379
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales.....	5.919.601	5.964.070
Emploi de la réserve spéciale.....	8.407.394	8.407.394
Divers.....	293.760.285	282.698.059
Totaux.....	7.248.587.048	7.209.865.184
<b>PASSIF</b>		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.006.145	8.006.145
Réserves ) Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000
Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Loi du 9 juin 1857.....	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.....	8.407.444	8.407.444
Billets en porteur en circulation.....	5.921.923.825	5.805.051.085
Arrangements de valeurs déposées.....	27.341.166	26.694.930
Billets à ordre et récépissés.....	2.890.372	2.726.863
Compte courant du Trésor, créditeur.....	180.157.395	178.251.754
Comptes courants de Paris.....	462.705.359	600.457.135
Comptes courants dans les succursales	90.970.838	85.606.230
Dividendes à payer.....	2.127.783	2.045.608
Escompte et intérêts divers.....	21.928.548	22.695.653
Récompte du dernier semestre.....	5.407.880	5.407.880
Divers.....	278.104.538	255.908.403
Totaux.....	7.218.587.048	7.209.865.184

## Comparaison avec les années précédentes

	28 avril 1910	27 avril 1911	25 avril 1912	24 avril 1913	23 avril 1914
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation .....	5.190.0	5.160.7	5.232.5	5.610.0	5.805.0
Encaisse or .....	3.414.5	3.233.2	3.240.1	3.249.9	3.643.9
— argent .....	875.9	845.3	808.2	598.9	628.3
Portefeuille .....	1.019.2	1.174.3	1.161.1	1.704.5	1.424.5
Avances aux partic.	512.3	607.8	656.9	707.2	712.1
— à l'Etat .....	180.0	180.0	200.0	200.0	200.0
Compt. cour. Trésor	157.3	150.0	239.1	259.6	178.2
— partic.	678.8	774.4	637.9	638.6	686.1
Taux d'escompte...	3 0/0	3 0/0	3 1/2 0/0	4 0/0	3 1/2 0/0
Prime de l'or.....	pair	pair	pair	pair	pair
Bén.nets.(milliers fr)	7.001.8	10.030.9	13.652.6	22.575.1	16.731.6

## REVUE HEBDOMADAIRE

## du Marché Financier de Paris

Les dispositions générales du *Marché de Paris* ne se sont pas modifiées cette semaine. On a été très calme au point de vue des échanges, et un peu de tous côtés, c'est la lourdeur qui a prévalu. Il est vrai que le conflit qui vient de s'élever entre les Etats-Unis et le Mexique a causé quelques préoccupations et que, d'autre part, il a été de nouveau question de l'état de santé de l'Empereur d'Autriche.

★ ★ Les *Rentes françaises* n'ont que peu varié.

La *Rente 3 0/0 Perpétuelle*, qui finissait à 86 fr. 62 1/2, se retrouve à 86 fr. 47 1/2.

La *Rente 3 0/0 Amortissable* clôture à 91 fr. 75 au comptant, au lieu de 91 fr. 25.

Les *Fonds Coloniaux* sont lourds.

L'*Emprunt 2 1/2 0/0 de l'Annam et du Tonkin* s'inscrit à 73 fr. 45, contre 73 fr. 75; *Tunisien 3 0/0 1892*, 411 francs, perdant trois francs; *Indo-Chine 3 1/2 0/0 1899-1905*, 435 francs, contre 439 francs; *Indo-Chine 3 0/0 1902*, 387 francs, au lieu de 392 fr. 75 il y a huit jours.

★ ★ Les *Obligations de la Ville de Paris* ont évolué autour de leurs cours précédents.

Les *Obligations 4 0/0 1865* finissent à 537 francs, gagnant 4 francs.

Les *Obligations 3 0/0 1871* terminent à 391 fr. 50, au lieu de 394 fr.; *Obligations 4 0/0 1875*, 512 fr. 50; *Obligations 2 0/0 1899 (Métropolitain)*, 336 francs; elles finissaient jeudi dernier à 335 fr. 25; *Obligations 1904 2 1/2 0/0 (Métropolitain)*, 378 fr. 50.

L'*Obligation 2 3/4 0/0 1905* est à 356 francs, contre 358 francs; *3 0/0 1910*, 359 francs; *Obligation nouvelle 1912 3 0/0 de 300 fr. avec lots (libérée de 140 francs)*, 256 francs.

Prochain tirage : 5 mai : *Ville de Paris 1875*.

★ ★ L'action de la *Banque de France* est à 4.650 au comptant, comme la semaine dernière.

Pour la partie écoulée du premier semestre de 1914, ses bénéfices nets provisoires provenant des escomptes et intérêts divers se chiffrent par 22.139.463 francs, contre 28.010.445 francs pour la même période de 1913 et 17.135.630 francs en 1912.

★ ★ L'action du *Crédit Foncier de France* clôture 890 francs au comptant.

Les *Obligations Foncières et Communales* ont conservé un courant d'échanges très satisfaisant.

Les *Obligations Communales 2 60 0/0 1879* sont à 440 francs; *3 0/0 1880*, 494 francs; *Communales 3 0/0 1891*, 550 fr.; *2 60 0/0 1892*, 386 francs; *2 60 0/0 1899*, 385 francs; *Communales 3 0/0 1906*, 445 fr. 25; *3 0/0 1912 de 250 francs avec lots*, 235 francs les obligations libérées de 130 francs et 248 fr. 75 les obligations entièrement libérées.

L'*Obligation Foncière 3 0/0 1879* s'inscrit à 496 francs, au lieu de 493 fr.; *Foncière 3 0/0 1883*, 391 fr. 50;

*Obligations Foncières 2 60 0/0 1885*, 386 francs; *Foncières 1895 2 80 0/0*, 403 francs; *Obligations Foncières 3 0/0 1903*, 445 fr. 25; *Obligations Foncières 3 0/0 1909*, 247 fr.; *Obligations Foncières 3 1/2 0/0 1913* demandées à 499 francs, les titres entièrement libérés, et à 478 francs les titres libérés seulement de 160 fr.; *Obligations Foncières 4 0/0 1913*, 489 fr. 75. Prochains tirages : 5 mai : *Foncières 1879, 1885, 1909 et 1913*.

★ ★ Le groupe de nos *Grandes Sociétés de Crédit* a été de nouveau discuté.

L'action de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, qui clôturait il y a huit jours à 1.630 francs, est à 1.602 francs.

Le *Crédit Lyonnais* finit à 1.612 francs, au lieu 1.632 francs.

La *Société Générale* s'inscrit à 800 francs au comptant, contre 802 francs.

Le *Comptoir National d'Escompte* est à 1.035 francs, en recul de 5 francs.

La *Banque de l'Union Parisienne*, que nous laissons à 956 francs, perd 22 francs à 934 francs.

La *Banque Française pour le Commerce et l'Industrie* termine à 268 francs, sans changement.

Le *Crédit Mobilier Français* s'inscrit à 541 francs, contre 559 francs la semaine dernière.

La *Banque de l'Algérie* reste à 2.909 francs, au comptant, en moins-value de 29 francs.

Les actions du *Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie* sont à 645 francs au comptant, perdant 10 francs.

L'action *Banque Privée (Lyon-Marseille)* est à 400 francs à terme, comme précédemment.

La *Société Marseillaise*, action libérée, reste à 746 francs au comptant.

Les actions de 250 francs nominal du *Crédit Franco-Egyptien* clôturent à 151 francs, au lieu de 156 francs il y a huit jours.

La *Rente Foncière*, qui s'était reprise à 620 francs, reperd 10 francs à 610 francs.

Les obligations 4 0/0 de la *Banque Hypothécaire Franco-Argentine* finissent à 403 francs; *Obligations 4 1/2 0/0*, 426 francs; *Actions*, 628 francs.

★ ★ Les actions de nos *Grandes Compagnies de Chemins de fer* ont été irrégulières.

L'*Est*, qui s'inscrivait à 922 francs il y a huit jours, clôture à 927 francs au comptant.

Le *Midi* se retrouve à 1.100 francs, contre 1.106 fr. 25. Le *Lyon* se tient à 1.294 francs, au lieu de 1.297 fr. Le *Nord* est à 1.705 francs, perdant 5 francs.

L'*Ouest* clôture à 869 francs, au comptant.

L'*Orléans* se tient à 1.310 francs, contre 1.309 francs.

★ ★ Les *Valeurs Industrielles et Commerciales* ont été négligées pour la plupart.

L'action du *Métropolitain de Paris*, que nous laissons à 531 francs, revient à 520 francs.

L'action du *Chemin de fer électrique Nord-Sud de Paris* est à 139 francs, perdant 7 francs.

La *Thomson-Houston*, qui finissait à 718 francs, se retrouve à 712 francs.

L'action de la *Société Parisienne pour l'Industrie des Chemins de fer et des Tramways électriques*, qui clôturait il y a huit jours à 285 fr., passe à 287 fr. 50.

Les actions de la *Société d'Electricité et Gaz du Nord* finissent à 356 francs, contre 365 francs.

L'action de la *Société des Ateliers de Constructions électriques du Nord et de l'Est (Ateliers de Jeumont)* est à 407 francs, perdant 11 francs.

Les actions de la *Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité* sont à 539 francs, contre 546 francs jeudi dernier.

Les obligations 4 0/0 de la *Société d'Electricité de Paris* sont à 463 francs. *Actions*, 642 francs, perdant 2 francs.

Les actions de la *Compagnie Electrique de la Loire et du Centre* s'inscrivent à 369 francs.

L'action de la *Société Centrale de Dynamite* est à 748 francs, en recul de 5 francs.

## MARCHÉ EN BANQUE

Le *Marché en Banque* a eu encore, ces derniers jours, une tenue très irrégulière, et dans les différents groupes on ne s'est, comme précédemment, que fort peu occupé. Le compartiment des *Valeurs Industrielles Russes* laisse toujours à désirer.

L'*Argentin 4 0/0 or* finit à 82 fr. 10, sans changement.

Le *Brésil 5 0/0 1895* clôture à 87 fr., comme jeudi dernier.

Le *Mexicain 5 0/0 Intérieur* s'inscrit à 31 francs; *Mexicain 3 0/0 Intérieur*, 21 fr. 60, contre 22 fr. 40.

La *Banque Péninsulaire Mexicaine*, qui restait à 96 fr. 50, finit à 93 fr. 50.

Les actions des *Machines Hartmann*, qui avaient fléchi à 549 francs, perdent encore 59 francs à 490 francs.

On ne peut encore préciser les sommes dont la *Hartmann* aura besoin pour agrandir son domaine industriel, installer ou acheter des hauts fourneaux, aciéries, acquérir des charbonnages, etc. Le seul fait certain est que le Conseil de la Société envisage une évolution complète : la fabrication des locomotives, qui fut longtemps l'objet essentiel, ne deviendrait plus qu'une des branches de l'exploitation.

L'action *Platine*, qui était revenue à 650 francs, recule encore de 17 francs à 633 francs.

L'action *Usines Maltzof*, qui avait reculé à 697 francs la semaine dernière, revient à 678 francs.

Les actions *Société pour la Construction de Wagons à Saint-Petersbourg* sont à 271 francs à terme, contre 280 francs il y a huit jours.

La *Taganrog* fléchit à 556 francs. Les  *Tubes et Forges de Sosnowice*, actions de 100 roubles, sont à 676 francs, en recul de 25 francs.

L'action *Forges et Acieries du Donetz* recule à 1.125 francs. *Dnieprovienn* 3.035 francs, au lieu de 3.048 francs la semaine dernière.

L'action ordinaire *Haut-Volga* reste à 25 francs, et l'action privilégiée à 49 francs.

La *Toula* s'inscrit à 986 francs, au lieu de 1.004 francs.

L'action *Naphte Lianosoff* reste à 502 francs; elle clôturait il y a huit jours à 529 francs. L'action *Naphte de Bakou* se retrouve à 1.700 francs, ex-dividende de 133 francs, contre 1.850 francs, avec dividende, la semaine dernière.

L'action *Grosnyi* privilégiée s'échange à 2.910 francs et l'action ordinaire à 2.810 francs.

Le *Cape Copper* reste à 89 fr. 75, perdant 2 fr. 25.

La *Tharsis* s'échange à 177 fr. 50 au lieu de 178 fr. 50. L'extraction de 1913 s'est élevée à 322.296 tonnes, contre 352.281 tonnes en 1912, et les expéditions ont été de 530.278 tonnes, contre 555.616 tonnes. La production de cuivre raffiné s'est établie à 3.218 tonnes, contre 3.377 tonnes. Les bénéfices n'ont pas diminué dans la même proportion que la production et ils ressortent à 7.536.646 francs, contre 7.621.081 francs en 1912; c'est la conséquence de la bonne tenue du marché des pyrites. La *Spassky* clôture à 70 fr. 50. L'action *Montecatini* s'inscrit à 127 francs.

Le *Laurium Grec* se tient à 37 francs. *Huanchaca* 33 fr. 75, contre 36 francs. Un groupe d'actionnaires proposera à l'assemblée du 30 mai la fermeture de la mine et la vente de la concession; un autre groupe proteste énergiquement contre cette proposition, et, dans une circulaire adressée aux actionnaires, déclare que la *Huanchaca* peut encore donner lieu à une exploitation rémunératrice.

La *Balia Karaidin*, qui était revenue à 500 francs, recule encore de 17 francs à 483 francs.

La *Doubowaia-Balka* revient à 275 francs. La *Harpener*, qui finissait à 1.360 francs, clôture encore ainsi.

La *Shansi (Pekin Syndicate)*, qui clôturait à 30 fr. 25, se retrouve à 29 francs.

L'action de la *Société Financière des Caoutchoucs*, qui restait à 105 fr. 50, perd 4 francs à 101 fr. 50.

Les actions *Malacca* ordinaires sont à 132 fr. 50, contre 136 fr. 50; l'action privilégiée est à 128 francs, au lieu de 125 francs.

Les actions *Brasseries et Tavernes Zimmer* s'inscrivent à 139 francs.

L'action *Raisins de Corinthe* est à 169 francs, au lieu de 170 fr. 50 jeudi dernier. L'action *Société Hellénique de Vins et Spiritueux* finit à 139 francs.

Voir les Tableaux des Cours sur la Couverture

La *Malfidano (action de jouissance)* clôture à 230 fr. au comptant.

Les *Messageries Maritimes* ordinaires sont à 95 francs; actions de priorité, 150 francs.

Les actions ordinaires de la *Compagnie Générale Transatlantique* finissent à 145 francs. *Actions de priorité*, 150 francs.

L'action des *Etablissements Bergougnan* finit à 1.460 francs.

Les actions *Montbard-Aulnoye* restent à 254 francs. Les parts sont à 22 fr. 75.

L'action *Suez*, qui était revenue à 5.005 francs, perd encore 55 francs à 4.950 francs.

L'action de jouissance de la *Compagnie Générale des Omnibus* s'échange à 236 fr. Les actions de capital sont à 576 francs, en recul de 3 francs.

Les actions de l'*Industrielle Foncière*, libérées seulement de 250 francs, sont à 569 francs. Les *Obligations 4 1/2* clôturent à 490 francs; *Obligations 4 0/0*, 420 francs.

Les obligations 4 1/2 0/0 de la *Compagnie des Chemins de fer de Santa-Fé* finissent à 435 francs.

Les *Obligations 4 1/2 0/0 des Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres* restent à 375 francs.

★ ★ Les *Fonds d'Etats Etrangers* demeurent généralement moins bien.

L'*Argentin 4 0/0 1896 (Rescision)* reste à 82 fr. 70; *Argentin 4 1/2 0/0 1911*, 91 fr. 35 au comptant.

Le *4 0/0 Brésilien 1889* clôture à 71 fr. 75, contre 74 fr. 85.

La *Rente Extérieure Espagnole*, qui restait à 88 fr. 02 1/2, fléchit à 87 fr. 15.

La *Rente Italienne* clôture à 95 fr. 60, au lieu de 95 fr. 90 la semaine dernière.

Le *Mexicain 4 0/0 or 1910* qui était monté à 72 fr. 50, il y a huit jours, se retrouve aux environs de 71 francs.

Le *Portugais 3 0/0, 1<sup>re</sup> série*, s'inscrit à 62 francs, en recul de 20 centimes.

Les *Consolidés Russes 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> séries*, qui se tenaient à 88 fr. 30, reculent à 87 fr. 10.

Le *Russe 5 0/0 1906*, que nous laissons à 103 fr. 90, revient à 103 fr. 20; *3 0/0 1891-1894*, 73 fr., contre 73 fr. 25; *3 0/0 1896*, 70 fr. 45, au lieu de 70 fr. 80; *Russe 4 1/2 0/0 1909*, 95 fr. 90, perdant 90 centimes.

La *Rente Serbe Amortissable 4 0/0* est à 80 fr. 05, au lieu de 80 fr. 65; *5 0/0 or 1913 (Monopoles)* 91 fr. 25 au comptant, au lieu de 92 fr. 05.

La *Rente Ottomane Unifiée 4 0/0*, qui restait jeudi dernier à 82 fr. 50, recule à 81 fr. 05.

★ ★ La *Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens* clôture à 527 francs, ex-coupon de 31 fr. 40.

La *Banque Impériale Ottomane* est à 632 francs, en recul de 8 francs.

La *Banque d'Athènes* s'inscrit à 56 francs, perdant 6 francs.

La *Banque Nationale du Mexique*, qui était revenue à 490 francs, perd encore 34 francs à 466 francs.

Les *Chemins de fer Espagnols* sont lourds.

Les *Andalous* clôturent à 316 fr., contre 320 francs; le *Nord de l'Espagne* à 432 francs, au lieu de 439 francs, et le *Saragosse* à 433 francs, en recul de 9 francs.

La *Sosnowice*, qui s'était reprise à 1.398 francs, revient à 1.362 francs. *Naphte Russe* 550 francs.

L'action *Naphte J.-N. Ter-Akopoff*, finit à 940 fr., ex-coupon de 92 fr. 35.

Les *Tabacs Ottomans* sont à 464 francs, en recul de 4 francs.

La *Briansk ordinaire* est à 432 francs contre 447 francs; *Actions privilégiées*, 407 francs, perdant 13 francs.

Le *Rio-Tinto*, qui avait fléchi à 1.806 francs la semaine dernière, accentue son mouvement en arrière à 1.767 francs.

L'action ordinaire de la *Compagnie Internationale des Wagons-Lits et des Grands Express Européens* s'échange à 419 francs à terme; action privilégiée, 425 fr. 50 au comptant.

## REVUE COMMERCIALE

23 avril 1914.

**Blés :** Les importations de céréales; la situation; les cours. — **Sucres :** Production et mouvement des sucres indigènes; la situation; les cours. — **Vins :** La situation; les cours. — **Soies :** La situation; les cours. — **Métaux :** La situation; les cours.

**Blés.** — Voici le relevé officiel de nos importations de céréales pendant le mois de mars 1914, huitième mois de la campagne 1913-14, comparativement à celles du mois correspondant de 1913, en commerce spécial :

	Du 1 <sup>er</sup> au 31 mars	
	1914	1913
(En quintaux)		
<b>Blé</b>		
Algérie, Tunisie et zone franche...	69.293	11.989
Autres pays.....	988.244	754.004
Totaux.....	1.057.537	765.993
<b>Avoine</b>		
Algérie et Tunisie.....	39.208	7.031
Autres pays.....	446.808	487.986
Totaux.....	486.016	495.017
<b>Orge</b>		
Algérie et Tunisie.....	42.003	1.642
Autres pays.....	84.338	15.848
Totaux.....	126.341	17.490
Seigle.....	30.548	23.319
Mais.....	462.897	411.644

Depuis le 1<sup>er</sup> août 1913, début de la campagne 1913-1914, jusqu'au 1<sup>er</sup> du mois courant, nos importations de céréales en commerce spécial ont été les suivantes, comparativement à celles de la même période de la campagne précédente :

	1913-14		1912-13	
	(Quintaux)			
Blé.....	9.475.779	4.823.097		
Avoine.....	3.982.214	2.321.062		
Orge.....	1.320.102	595.393		
Seigle.....	348.134	527.989		
Mais.....	3.761.897	3.613.125		

La température continue à être favorable pour les cultures et les travaux des champs. On signale que dans la région du Nord il y aura des réductions d'emblavements assez sensibles.

En France, les marchés de province sont soutenus avec des offres restreintes, car les fermiers sont occupés aux emblavements. Le blé exotique est soutenu. A Paris, le marché à terme est un peu meilleur. Anvers est facile sur la médiocrité de la demande pour la consommation; les meuniers n'achètent que pour se couvrir de leurs besoins immédiats, et les opérateurs sont peu disposés à des transactions dans les conditions actuelles. Le Plata est plus libéralement offert; cependant il ne se manifeste pas de hâte à vendre. En Allemagne, les marchés sont extrêmement calmes et les stocks sont tout à fait au niveau des besoins modérés actuels. Les affaires en sortes exotiques sont sur une échelle réduite. La demande de blé allemand pour l'exportation est plus ou moins arrêtée; néanmoins, les parcelles supérieures attirent l'attention dans une certaine mesure par suite de leur pénurie. A Budapest, les échantillons sains et en état de siccité de Roumanie sont très parcimonieusement offerts et les meuniers de la province continuent à payer, pour le blé indigène, des prix au-dessus de la parité de Budapest.

\*\*

A la Bourse de commerce de Paris, les tendances sont soutenues, avec des dispositions plus faibles dans les dernières séances.

Le courant fait 27 40; le prochain 27 30.

**Prix du Blé** sur les principaux marchés du monde  
(Les 100 kilogrammes)

Villes	26 mars	2 avril	9 avril	16 avril	23 avril
	1914	1914	1914	1914	1914
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Paris.....	26 70	26 60	26 65	26 85	27 40
Liverpool.....	20 16	19 99	19 90	19 75	19 34
Berlin.....	24 81	24 56	24 34	..	24 34
Budapest.....	..	26 44	..	26 26	26 94
Chicago.....	17 71	17 25	17 08	17 47	17 34
New-York.....	19 25	18 89	18 82	19 01	19 07

**Sucres.** — La direction générale des Contributions directes vient de publier son tableau de la production du mouvement des sucres indigènes pour les sept premiers mois de la campagne sucrière de 1913-1914.

Il ressort des chiffres donnés que le nombre d'usines qui n'ont pas travaillé ou qui n'ont travaillé que des sucres provenant de reprises ou d'entrées a été de 2 contre 3 en 1913-1914; il y a 0 contre 0 usines en cours d'activité, et 206 fabriques dont les travaux de défécation sont terminés contre 213 l'an dernier.

Le volume des jus soumis à la défécation est de 70.332.879 hectolitres 94, tandis que l'année dernière, il était de 80 millions 498.877 hectolitres 90, la densité moyenne est, pour 1913-1914, de 5 52 correspondant à 388.381.254 degrés hectolitres 13 au rendement de 1.500 grammes.

Les charges correspondant au rendement légal à raison de 1.500 grammes de sucre raffiné par hectolitre et par degré de densité des jus soumis à la défécation ont été de 582.572.016 kilos, contre 701.799.538 kilos en 1913 à pareille époque; à ces chiffres, il convient d'ajouter les reprises et les entrées de toute nature qui se sont élevées à 84.604.798 kilos, contre, l'année dernière, 64.641.632 kilos, et les excédents constatés qui sont de 132.748.169, contre 172.374.780 kilos, ce qui représente pour le total des charges au 31 mars 1914 799.724.933 kilos, contre 938.815.950 en 1913.

Quant aux décharges, comparativement à la campagne précédente, les qualités expédiées des fabriques sont, pour les sucres bruts titrant moins de 98°, de 187.275.183 kilos, contre 189.898.030, pour ceux titrant 98° 305.020, contre 325.000, et pour ceux atteignant 99° de 494.497.268 kilos, contre 588 millions 333.588 kilos.

D'autre part, les expéditions des quantités exprimées en sucre raffiné ont été de 608.192.078 kilos, contre 749.536.745 kilos; celles à l'état de raffiné ont atteint 61.506.216, contre 63.040.801, et celles des sucres candis exprimés en raffiné se sont élevées à 212.012 kilos, contre 268.460 kilos.

Il convient également d'ajouter à ces chiffres les décharges auxquelles ont donné lieu les expéditions de mélasses à toutes destinations qui se sont élevées à 8.409.349 kilos, contre 9.448.990 en 1913, ce qui représente un total général des décharges ainsi exprimées en sucre raffiné de 678.319.755 kilos, contre 822.324.996 kilos pour la même période de l'année dernière.

Par conséquent, il reste actuellement en fabrique 121 millions 605.228 kilos qui se répartissent ainsi : 114.731.115 kilos de sucre achevé et 6.874.113 kilos de produits en cours de fabrication. On avait l'année dernière 108.336.340 kilos de sucre achevé et comme produits en cours de fabrication 8 millions 154.614 kilos, représentant 116.490.954, soit une augmentation cette année de 6.394.775 kilos dans les sucres achevés et une diminution de 1.280.501 kilos dans les produits en cours de fabrication.

Les marchés sucriers se sont montrés un peu plus nerveux pendant la période sous revue. Les recettes à Cuba et les commentaires qui en découlent ont été les principaux facteurs de ces mouvements. Les consommateurs et les spéculateurs, dans ces conditions, se sont montrés très réservés, ce qui explique assez facilement certains mouvements. Dans les derniers jours, la tendance s'est montrée plus ferme.

\*\*

A la Bourse de Commerce de Paris, la tendance est soutenue.

Le sucre blanc n° 3 fait 32 25; les roux 88°, 28 62.

**Prix du Sucre** sur les principaux marchés  
(Les 100 kilogrammes)

Villes	26 mars	2 avril	9 avril	16 avril	23 avril
	1914	1914	1914	1914	1914
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Paris (roux 88°).....	29 12	29 ..	28 62	28 75	28 62
Londres.....	22 85	22 60	22 95	22 61	23 25
Bruxelles.....	24 ..	24 ..	23 87	24 ..	24 ..
Amsterdam.....	23 10	23 13	22 88	24 20	22 88
Prague.....	..	21 73	21 89	22 15	22 10
Hambourg.....	23 06	22 92	23 06	23 25	23 36
New-York (moscovad).....	28 57	28 ..	27 68	28 36	28 36

**Vins.** — La température s'est très améliorée depuis le début de la seconde quinzaine du mois, mais les nuits sont encore fraîches et l'on peut craindre quelques gelées qui déjà pourraient être dangereuses. Malgré cela, la végétation a fait de rapides progrès, mais le retard subsiste encore.

Les vigneronnes poussent activement les travaux restés en souffrance. Dans quelques régions du Nord et du Centre, les labours et les déchaussages ont été rendus pénibles par suite de l'humidité du sol.

Les soutirages peuvent être considérés comme terminés à l'heure actuelle. Les vins maintenant se présentent bien, sont clairs et limpides; le goût est également satisfaisant, avec un bouquet qui commence à se faire sentir. Enfin leur verdure primitive s'atténue.

Comme il fallait s'y attendre, les fêtes de Pâques n'ont pas augmenté le volume des affaires, et il ne faut pas s'attendre d'ailleurs à une reprise bien sérieuse avant la fin de la période critique de la lune rousse. Les propriétaires continuent à manifester une grande résistance aux demandes de la consommation et du commerce.

Dans les Bouches-du-Rhône, on a traité quelques petits vins 7° à 7°5 aux environs de 24 francs l'hectolitre. Les 8° à 8°5 sont plus fermes et se payent 25 et 26 francs.

Dans le Gard, les aramons rouges cotent entre 25 et 26 fr.; les coteaux 26 à 27 francs.

Dans l'Hérault, les vins de bonne qualité courante sont résistants entre 25 et 27 francs. On parle d'affaires sur souches, mais on ne donne aucune base certaine de conclusion.

Dans le Bordelais, le beau temps a fait progresser sensiblement la végétation et quelques feuilles ont fait leur apparition. Au point de vue affaires, on ne signale rien de bien important; les expéditions sont actives et actuellement il y a encore un certain retard.

En Touraine, on a traité des vins rouges 7° à 7°5 entre 65 et 70 francs la pièce de 250 litres.

En Champagne, on parle peu d'affaires; les travaux de bêchage sont activement poussés. Des efforts intéressants sont poursuivis en ce moment pour la reconstitution du vignoble.

En Bourgogne, dans le Beaujolais-Mâconnais, les affaires sont plus calmes.

En Algérie, la végétation présente un bel aspect quoique les carignons ne présentent pas un aussi bel aspect que l'année dernière. Les affaires sont peu actives et les cours inchangés.

A Bercy, les affaires sont très restreintes et les cours en léger fléchissement.

**Soies.** — Le courant régulier d'affaires suffit actuellement à maintenir la fermeté des cours. Les demandes sont toujours sans ampleur et il manque toujours quelque chose pour arriver à une réelle activité. L'approche de la récolte n'arrive pas à stimuler le marché; les soies ouvrées, toutefois, se soutiennent bien grâce à la conversion momentanée de la mode au profit des étoffes teintes en flottes et notamment du crêpe de Chine et du taffetas.

On a fait :

Grèges Cévennes extra 12/16, 53-56 fr.; Grèges Italie 2° ordre 11/13, 51-52 fr.; Grèges Piémont 2° ordre 9/11, 53 fr.; Grèges Brousse 1° ordre 14/16, 48 fr. 50; Grèges Syrie 1° ordre 9/11, 47 fr.; Trames Canton fil. 1° ordre 26/30, 45 fr.; Trames Chine n. t. c. 1° ordre 36/40, 39 fr.; Trames Japon fil. t. c. 1° ordre 24/26, 51 fr.; Organsins Cévennes extra 22/24, 59 fr.; Organsins Italie extra 24/26, 58 fr.; Organsins Brousse 1° ordre 36/40, 51 fr. 50; Organsins Syrie 1° ordre 20/22, 55 fr.; Organsins Chine fil. 1° ordre 20/22, 56 fr.; Organsins Japon fil. 1° ordre 22/24, 53 fr.

Le marché des grèges asiatiques n'a pas été plus animé que celui des provenances d'Europe et du Levant. On a enregistré quelques affaires de plus en Japon disponibles à prix améliorés. Les autres genres peu recherchés n'ont témoigné d'aucun changement appréciable dans les cours.

On a fait :

Grèges Chine fil. Soylun Silver Anchor 11/13, 54 francs; Grèges Chine fil. Nine Dragon 1 13/15, 48 fr. 50-48 fr. 75; Grèges Chine fil. Moon et Rabbit 1 13/15, 48 fr. 48 fr. 25; Tsat. red. Buffalo B, 32 fr. 75; Tsat. red. Mars 1 K, 31 fr.; Grèges Japon fil. 1 1/2 9/11, 49 fr.; Grèges Japon fil. 1 1/2 9/12, 48 fr. 75; Grèges Japon fil. 1 1/2 10/12, 48 fr. 50; Grèges

Japon fil. 1 1/2 11/13, 48 fr. 25; Grèges Japon fil. 1 1/2 13/15, 46 fr. 50; Grèges Canton fil. Gr. 1° ord. 11/13, 43 fr. 50; Grèges Canton fil. Gr. 1° ord. 13/15, 42 fr. 75; Grèges Canton fil. petit 1 13/15, 40 francs; Grèges Canton fil. 1° ordre 11/13, 42 francs; Grèges Canton fil. 1° ordre 18/22, 35 fr. 75; Grèges Canton fil. petit 1 22/26, 33 fr. 50; Grèges Canton fil. best 3 11/13, 36 fr. 75; Grèges Canton fil. best 3 13/15, 35 fr.

La situation du moulinage reste sans changement. Les organsins et les crêpes de Chine fournissent en ce moment le principal élément d'activité. Les prix témoignent d'une bonne tendance.

Sur le marché de l'étoffe, les articles teints en flottes tels que les taffetas brochés et unis, changeants, écossais, rayés et autres, les crêpes de Chine, les imprimés, les moires, façonnés haute nouveauté, la mousseline en belle qualité ont depuis quelque temps toutes les faveurs de la mode et donnent lieu à des ordres intéressants. Les tissus teints en pièces, quoiqu'un peu délaissés, sont cependant l'objet d'un petit courant de demandes.

**Métaux.** — La reprise des affaires que l'on escomptait après les jours fériés ne s'est pas encore produite sur le marché du cuivre, et les opérateurs ne sont pas encore dans des dispositions optimistes en raison de la dépression qui continue à dominer les affaires aux Etats-Unis en attendant le résultat de la discussion des taux de transport, question qui tient tout le pays en suspens et qui paralyse l'initiative du commerce et de l'industrie. De plus, les nouvelles complications entre le Mexique et le gouvernement de Washington ont contribué également à bouleverser très sérieusement les bourses des valeurs. Dans ces conditions, il était peu probable que les cours du cuivre pussent se maintenir au niveau plus élevé touché récemment et lorsque les haussiers essayèrent de liquider leurs positions, ils trouvèrent le marché mal préparé pour les absorber, les acheteurs étant très réservés. Il fallait donc accepter immédiatement des prix plus bas pour pouvoir placer de bonnes quantités de cuivre Standard.

Les premières marques sont à 171; les ordinaires à 168 50.

La demande d'étain de la consommation a été assez importante pendant les vacances; l'Europe et l'Amérique ont participé à ces demandes qui ont amené des cours assez satisfaisants.

Ces tendances n'ont pas prévalu pendant bien longtemps et les cours sont redevenus hésitants.

L'étain Banka fait 452 50; les Détroits 445.

Le niveau actuel des cotes du plomb est certainement intéressant pour les consommateurs qui ont de nouveau enlevé un volume substantiel de métal pour livraisons rapprochée et éloignée; même le commerce anglais participe maintenant plus franchement au mouvement d'achats. Le marché a donc été très ferme et les cours se sont consolidés en l'absence de concurrence de la part de l'Amérique.

On cote 53 50 et 54.

Les affaires sont toujours restreintes en zinc mais il semble que les employeurs seront bientôt contraints de venir sur le marché et de nombreuses personnes pensent que le réveil est proche.

Le zinc de Silésie est à 63 50; les autres bonnes marques à 59 50.

\*\*

**Cours des Métaux à Londres**

(La tonne de 1.016 kil. 048)

Métaux	26 mars	2 avril	9 avril	16 avril	23 avril
	1914	1914	1914	1914	1914
	£ sh. d.				
<b>Cuivre en barres :</b>					
Disponible.....	65 7 6	65 13 9	65 18 9	64 17 6	64 7 6
A 3 mois.....	65 15 0	66 0 0	66 5 0	65 2 6	64 5 0
<b>Etain : disponible.....</b>	176 2 6	172 12 6	167 7 6	164 12 6	161 10 0
— A 3 mois.....	178 0 0	174 7 6	169 5 0	166 12 6	165 10 0
<b>Plomb anglais : disp.....</b>	19 15 0	18 10 0	18 15 0	18 15 0	18 10 0
— espagnol.....	19 7 6	18 1 3	17 18 9	18 0 0	18 0 0
<b>Zinc : disponible.....</b>	21 10 0	21 12 6	21 10 0	21 10 0	21 12 6
—					
<b>Glascow</b>					
Fonte disponible.....	53 9 0	51 2 0	51 2 0	50 9 0	50 7 ½

HERMÈS.

## ALLEMAGNE

## LA SITUATION

Berlin, 21 avril 1914.

L'opinion allemande et la visite des souverains anglais à Paris. — L'entrevue d'Abbazia. — Le nouveau statthalter de la Terre d'Empire : M. de Dallwitz. — L'épilogue des incidents de Saverne.

La presse allemande s'est montrée jusqu'ici très réservée au sujet de la visite des souverains anglais à Paris. Les commentaires brillent généralement par leur absence, et cette indifférence voulue est suffisamment significative du déplaisir que cause à Berlin le resserrement indénié des liens de l'Entente cordiale et par conséquent de la Triple-Entente.

La *Morgen Post* reconnaît cependant que l'accueil réservé aux souverains anglais fut chaleureux « et même enthousiaste ». La *Vossische Zeitung* ne manque pas de s'étendre copieusement sur le but ardemment poursuivi par la France de transformer la Triple-Entente en Triple-Alliance; mais, ajoute-t-elle, les Anglais ne s'y sont pas laissés prendre et la France en est quitte pour se résigner philosophiquement à la situation actuellement existante. Même note dans le *Lokal Anzeiger* : cet organe constate cependant que « les conversations entre George V et le Président de la République contribueront certainement à assurer la continuité de la politique extérieure des deux pays dans la direction jusqu'ici observée ».

La *Frankfurter Zeitung*, qui juge les événements de plus haut, rappelle les origines de l'Entente cordiale et, notamment, exprime l'idée suivante : « Quelle que soit l'opinion qu'on puisse avoir au sujet de la politique d'encerclement poursuivie par Edouard VII, on doit reconnaître que ce fut un chef-d'œuvre diplomatique que de changer en un moment l'hostilité séculaire de la France et de l'Angleterre en une entente cordiale. »

L'entrevue d'Abbazia entre les ministres des Affaires étrangères des deux puissances alliées de l'Allemagne a été suivie à Berlin avec une attention particulière. Vous avez dû apprendre par vos journaux que la fin de ces conversations diplomatiques a été marquée par un échange de télégrammes de congratulations entre le chancelier de l'Empire et le marquis di San Giuliano : il s'agissait, naturellement, de proclamer la solidité de la Triple-Alliance. Dans sa revue de semaine, l'officielle *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* déclare :

« Pendant leurs entretiens, le comte Berchtold et le marquis di San Giuliano ont pu examiner à loisir et de façon approfondie les problèmes politiques d'actualité. Un communiqué, publié à la suite de cette rencontre, constate le parfait accord des dirigeants de la politique en Autriche et en Italie. L'heureux résultat des conversations d'Abbazia sera accueilli en Allemagne, comme chez les deux puissances alliées, avec une réelle satisfaction. »

M. de Dallwitz, ministre de l'Intérieur de Prusse, a été nommé, le 18 avril, statthalter du Pays d'Empire, en remplacement du comte de Wedel, élevé au rang de prince par ordre de l'Empereur. Le successeur de M. de Dallwitz au ministère de l'Intérieur est M. de Lœbell, ancien chef de Chancellerie du prince de Bülow.

Né à Breslau en 1855 et entré dans la carrière administrative en 1879, M. de Dallwitz est le type accompli du conservateur prussien : aussi la *Morgen Post* a-t-elle pu dire de sa récente nomination qu'« elle est le couronnement d'une œuvre, en ce sens qu'elle achève la prussification de la Terre d'Empire ». On se rappelle, en effet, en Allemagne, l'intransigence farouche de ce fonctionnaire qui, en 1899, alors qu'il était à la fois sous-préfet d'un district prussien et membre du Landtag, n'hésita point, pour suivre la politique de son parti, à voter contre le gouvernement : c'était à propos du projet de construction de canaux qui devaient relier entre elles, d'une part, les régions agricoles, et d'autre part, les régions industrielles de la Prusse ; ce projet,

dont le kaiser s'était déclaré partisan, fut soutenu par le Cabinet prussien ; il échoua, néanmoins, en raison de l'opposition systématique des conservateurs agrariens, qui craignaient que sa réalisation n'amenât une baisse des prix du blé. Inutile d'ajouter que cet échec valut à M. de Dallwitz sa mise en disponibilité ; mais le parti conservateur n'était pas disposé à voir sacrifier un homme qui défendit aussi ouvertement et aussi énergiquement ses convictions : il mit tout en œuvre pour obtenir la réintégration de M. de Dallwitz et y réussit bientôt ; dès lors, celui-ci devait faire une rapide et brillante carrière, au point qu'en 1910 il succédait à M. de Moltke comme ministre de l'Intérieur de Prusse.

Il va sans dire que la nomination de M. de Dallwitz au statthalterat n'a pas été sans provoquer des commentaires passionnés. Les organes conservateurs ne cachent pas leur vive satisfaction ; enfin, la terre d'Empire va être gouvernée par un « homme à poigne ! » Pour calmer les appréhensions de ceux qui ne partagent pas cet enthousiasme, on déclare en haut lieu que M. de Dallwitz est trop averti et trop souple pour ne point savoir s'adapter aux exigences de ses fonctions nouvelles. Pour ses futurs administrés, c'est une piètre fiche de consolation ! Il suffit, d'ailleurs, de voir en quelle estime le tiennent les organes libéraux et radicaux ; le *Berliner Tageblatt*, notamment, le juge en ces termes :

« Tous ses efforts ont consisté à plaire aux gens du même parti que lui, les ultra-conservateurs, et à leur petit cercle de famille. Même en Prusse, jamais aucun ministre n'a joué aussi ouvertement le rôle d'un chef de parti ou même simplement d'un chargé d'affaires d'un parti. Il n'arrive certes pas à Strasbourg avec l'auréole d'une imposante personnalité, ni avec la réputation, capable d'imposer le respect, qui résulte d'une activité créatrice. »

La nomination du nouveau statthalter vient de compléter définitivement les mesures de réorganisation nécessitées par les fameux incidents de Saverne. Elle vient affirmer, après l'acquiescement des officiers impliqués dans cette déplorable histoire, la résolution prise par le gouvernement allemand de diriger *manu militari* les affaires de la Terre d'Empire.

En outre, vous avez dû apprendre par vos journaux que le 99<sup>e</sup> d'infanterie a été définitivement réintégré dans sa garnison de Saverne et que, sauf deux, les procès intentés aux autorités par les habitants indûment emprisonnés n'auront pas lieu : le fisc militaire a, en effet, transigé pour une indemnité forfaitaire de 50 marks avec vingt-deux des intéressés ; il n'a pu s'entendre avec deux autres qui réclament respectivement 160 et 250 marks et soutiendront leurs prétentions en justice.

Les grandes Banques de Berlin en 1913 (suite et fin).

— La *Frankfurter Zeitung* accompagne la publication des statistiques précédemment résumées (1) de quelques considérations générales sur la situation d'ensemble des neuf principales banques berlinoises.

L'année écoulée, dit-elle, semble marquer le début d'une plus grande liquidité. Elle a témoigné d'un accroissement notable du portefeuille commercial et des comptes courants en banque ; le fait n'a rien de surprenant, étant donné le taux élevé de l'argent et la faiblesse relative de la spéculation dont le ralentissement a libéré des sommes importantes, auparavant consacrées aux affaires de Bourse.

Le poste « Débiteurs » mérite une mention spéciale : non seulement il n'a fait preuve d'aucune augmentation, mais encore il s'est trouvé réduit auprès de la plupart des Instituts. Ce résultat est dû, en grande partie, à la fâcheuse répercussion économique de la guerre des Balkans, qui a entraîné une réduction sensible des avances.

Mais il est un indice plus significatif encore que tous les autres au sujet de l'amélioration de la liquidité des banques berlinoises : c'est l'augmentation de capital récemment décidée par la *Deutsche Bank* et la *Disconto-Gesellschaft* :

(1) Voir l'*Economiste Européen*, n° 1162.

car, observe la *Frankfurter Zeitung*, si ce sont précisément ces deux Instituts, jouissant jusqu'ici de disponibilités particulièrement importantes, qui s'efforcent d'accroître encore l'importance de leurs moyens liquides, leur exemple sera suivi, bon gré mal gré, par les autres Banques ». Au surplus, au cas où les considérations de concurrence ne suffiraient pas et où les Banques hésiteraient à travailler au renforcement de leurs ressources de réalisation rapide, la *Reichsbank* pourrait entrer en jeu et mettre au service de cette cause tout le poids de son influence, dont l'effet bienfaisant s'est d'ailleurs fait sentir dans les bilans mêmes de 1913.

Il ne faudra plus, à l'avenir se contenter d'obtenir une élévation des placements en effets et fonds publics allemands ou une augmentation du poste « Avoir en banque » : ces mesures développent, certes, la liquidité des Etablissements particuliers, mais elles ne satisfont point les besoins d'une organisation économique qui doit être prête à faire face à toutes les éventualités : ce dernier résultat ne pourra être atteint que par la multiplication des espèces en caisse, dont le montant actuel est manifestement insuffisant.

Et la *Frankfurter Zeitung* de conclure à la nécessité, pour les banques allemandes, de soutenir et de réaliser les théories formulées par sir E. Holden qui a réclaté avec succès l'augmentation des réserves d'or des banques anglaises.

## BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1914		1913	
	15 avril	Déf. 7 avril	15 avril	Déf. 7 avril
<b>ACTIF (milliers de marks)</b>				
Métal et or en lingots.....	1.627.359	+ 45.410	1.264.833	+ 51.597
Billets du Trésor.....	65.444	+ 6.115	21.432	+ 4.189
Billets d'autres banques.....	40.774	+ 11.579	36.902	+ 10.870
Lettres de change.....	939.677	- 197.635	1.296.906	- 238.761
Prêts sur titres.....	83.240	+ 12.139	89.541	- 1.970
Valours.....	267.074	- 36.378	45.543	- 13.408
Divers.....	214.592	- 3.416	194.081	+ 4.456
<b>PASSIF (milliers de francs)</b>				
Capital social.....	180.000	(n. mod.)	180.000	(n. mod.)
Réserve.....	74.479	(n. mod.)	70.048	(n. mod.)
Circulation de billets.....	2.037.038	- 180.603	1.939.540	- 193.575
Autres engagements à vue.....	914.004	+ 18.445	717.843	+ 9.942
Divers.....	32.639	- 28	41.707	- 0.606

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de Marks)

DATES	Or	Argent	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Réserve de billets	Taux de l'esc. %
22 février	1337321	330.509	4.735	1.037	800	59	+ 591	4
28 »	1392574	318.879	1.954	905	880	121	+ 282	»
7 mars	1399255	316.977	1.857	997	901	70	+ 398	»
15 »	1317624	321.674	1.795	1.053	884	66	+ 492	»
23 »	1322081	331.215	1.785	1.094	865	63	+ 538	»
31 »	1259980	319.465	2.428	890	1.362	84	+ 29	»
7 avril	1272679	309.270	2.318	896	1.138	71	+ 3	»
15 »	1310667	316.692	2.037	914	940	83	+ 247	»

## Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 23 avril 1914.

Les tendances sont indécises ; les événements d'Amérique et les nouvelles des Bourses étrangères déterminent un tassement.

On a coté le 3 0/0 Consolidé, 78 1/4 ; Russe 1902, 89 1/2 ; Deutsche Bank, 242 1/4 ; Harpener, 183 1/8 ; Laura, 147 1/8 ; Bochumer 223 5/8.

## ANGLETERRE

## LA SITUATION

Londres, 22 avril 1914.

Le voyage des souverains anglais en France. — L'entente cordiale et les journaux. — La situation du marché monétaire.

Le roi et la reine d'Angleterre sont partis pour Paris aujourd'hui. Une foule énorme était massée devant le palais et sur tout le parcours jusqu'à la gare, et c'est

au milieu d'acclamations chaleureuses que s'est mis en marche le train royal.

Tous les journaux saisissent cette occasion du voyage des souverains en France pour consacrer de longs articles à l'Entente cordiale, qui arrive cette année à son dixième anniversaire. Les événements politiques, parfois fort graves, qui se sont déroulés pendant cette période, ont prouvé maintenant d'une façon définitive les bienfaits apportés par cette entente franco-anglaise au maintien de la paix européenne. Et pourtant, à certains moments, on sait combien vives ont été les appréhensions ressenties par les diverses nations, au sujet des conséquences possibles de ces gros incidents de la politique internationale, comme la guerre russo-japonaise, la question marocaine, l'accord anglo-russe, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, la guerre tripolitaine, les guerres balkaniques...

« Le roi George, écrit le *Times*, va à Paris pour confirmer, pour poursuivre l'œuvre du roi Edouard. Il y va pour témoigner publiquement qu'après dix ans d'essai, la politique de l'Entente est la politique de l'Angleterre — comme elle est la politique de la France. Il y va pour affirmer que cette politique est plus profondément enracinée aujourd'hui qu'à aucune époque précédente de leur histoire dans l'esprit des deux nations. C'est là le message que nous envoyons aujourd'hui à la France, par le plus auguste, par le plus national de tous les ambassadeurs. C'est le message, nous n'en avons pas le moindre doute, que la France renverra à l'Angleterre par le fils du roi Edouard. »

Envisageant les conséquences pratiques du voyage des souverains anglais en France, le *Times* observe que la présence, auprès du roi, du ministre des Affaires étrangères est naturellement une indication que les questions qui intéressent les puissances de la Triple-Entente seront discutées au cours de la visite. Cela est habituel dans des occasions de ce genre, et, « comme certaines de ces questions sont d'une très grande importance, aucune des conversations qui pourraient avoir lieu ne saurait être sans intérêt. »

Le *Morning Post* discute de son côté la question d'un traité d'alliance, qui a été agitée pendant ces derniers temps :

« Nous attachons la plus grande importance, écrit le journal précité, à la loyauté et au respect de soi-même des deux nations. Quant à une alliance officielle, notre opinion est que le Gouvernement britannique resterait dans les limites de son devoir en assurant le Gouvernement français que l'Angleterre est résolue à ne pas rester spectatrice passive ou neutre d'une attaque contre la France. Cette assurance pourrait être publiquement donnée sans offenser personne. Aucune nation n'en souffrirait, à moins qu'il ne se trouve une nation qui songe à attaquer la France ; et, dans ce cas, une telle déclaration aurait pour effet de rendre cette attaque moins probable. Une déclaration semblable n'est pas un contrat, c'est l'annonce d'une politique. Dans l'état actuel de l'Europe, elle ne pourrait faire aucun mal. Elle serait tout à fait distincte d'une obligation quelconque conclue avec la France, ou n'importe quelle autre nation. Elle n'obligerait l'Angleterre à rien qu'elle ne dut faire, même si elle n'avait pas donné une assurance pareille. Cette déclaration ne pourrait encourager d'une manière quelconque la France à attaquer l'un de ses voisins. Elle nous paraît de nature à contribuer au maintien de la paix européenne, tandis que nous conserverons des doutes à l'égard de la signature d'un traité d'alliance officielle. Un traité secret est tout à fait hors de question ; il serait la cause d'un malaise universel. Une alliance défensive créerait également l'inquiétude, parce qu'il est impossible de définir par écrit, sans ambiguïté, ce qui distingue la défense de l'attaque. »

La *Westminster Gazette* écrit de son côté que l'Entente cordiale, telle qu'elle existe, est un des plus grands bienfaits pour l'Europe, mais que sa force réside surtout dans la coopération ininterrompue et l'harmonie des deux gouvernements.

Le *Daily News and Leader* fait ressortir que les deux peuples ont été séparément les pionniers de la démocratie et de la civilisation en Europe. Agissant ensemble, leur tâche doit être de remporter de nouvelles victoires à la cause de la liberté et de la cordialité internationales.

Ces analyses d'articles publiés sur l'Entente cordiale par des organes de direction politique différente sont intéressantes à rapprocher, car elles témoignent de l'opinion unanime de la presse sur cette importante question des relations franco-anglaises, et il y a tout lieu de croire que cette opinion est le reflet sincère des sentiments d'une immense majorité du peuple britannique.

L'impression très favorable produite sur le monde des affaires par le voyage des souverains anglais en France, et qui, en toute autre circonstance, n'eût pas manqué de stimuler en particulier les transactions boursières, s'est trouvée malheureusement contrebalaucée au Stock-Exchange par l'état de santé de l'empereur François-Joseph et le pessimisme des dernières nouvelles relatives au conflit entre les Etats-Unis et le Mexique.

Sur le marché monétaire, l'argent demeure abondant, en dépit de versements importants sur les emprunts récents. Les avances à la journée se traitent entre 1 et 1 1/4 0/0, les avances à la semaine entre 1 1/4 et 1 1/2 0/0.

Le *Statist* observe que la situation du marché monétaire s'est peu modifiée pendant la dernière huitaine. La perspective d'une guerre entre le Mexique et les Etats-Unis a rendu les banquiers momentanément plus réservés, et il s'est manifesté une certaine hausse dans les taux de l'escompte. Des taux inférieurs à ceux qui sont actuellement pratiqués sur le marché libre ne seraient d'ailleurs pas justifiés, alors que les changes étrangers sont défavorables au marché anglais, et que la *Banque d'Angleterre* a peu de chance d'acquiescer une portion des arrivages d'or de l'étranger, par suite de la concurrence de Paris et de Saint-Petersbourg.

L'*Economist* signale de son côté que la tendance au raffermissement du taux de l'escompte hors banque s'est visiblement accentuée, et il exprime l'opinion, d'après les experts, que les probabilités sont plutôt en faveur d'une hausse que d'une baisse des taux officiels.

Le dernier bilan de la *Banque d'Angleterre* fait ressortir un accroissement de 209.624 liv. st. de l'encaisse, qui arrive à 36.237.767 liv. st., tandis que la réserve s'est avancée de 25.006.443 liv. st. à 25.663.347, et la proportion de la réserve, de 40 3/8 à 42 0/0. A pareille date de l'année dernière, l'encaisse était de 37.922.106 liv. st., la réserve, de 27.928.891 liv. st., et la proportion de la réserve, de 47 7/8 0/0.

**Les bénéfices industriels en 1913.** — L'*Economist* vient de publier des statistiques intéressantes, donnant les bénéfices obtenus pour chacun des trimestres de l'année dernière par un certain nombre d'entreprises industrielles. On pourra se rendre compte, au moyen du tableau suivant, que les résultats obtenus se comparent très favorablement à ceux de l'année précédente :

**Bénéfices nets (après déduction des intérêts sur obligations) réalisés en 1913 par un certain nombre d'entreprises industrielles anglaises**

	Nombre de sociétés			Augm. 0/0
	1913	1912	1913	en 1913
(En livres sterling)				
1 <sup>er</sup> trimestre.....	300	18.876.447	21.041.929	11.5
2 <sup>e</sup> — .....	292	20.584.743	24.259.187	17.8
3 <sup>e</sup> — .....	128	8.475.456	10.747.508	25.8
4 <sup>e</sup> — .....	213	13.134.051	14.461.790	10.1
Totaux et moyennes.	933	61.070.697	70.510.414	15.4

La situation est demeurée satisfaisante pendant le premier trimestre 1914, pendant lequel le bénéfice net global réalisé par 301 Sociétés industrielles a atteint 22.136.179 liv. st., au eu de 20.451.418 liv. st. pendant le premier trimestre 1913.

Ces 301 Sociétés industrielles se répartissent comme suit : 15 brasseries, 5 exploitations de canaux, 26 Sociétés d'électricité, 16 Compagnies gazières, 23 entreprises métallurgiques et houillères, 10 Sociétés hypothécaires, 7 Compagnies de navigation, 23 Sociétés s'occupant du thé et du caoutchouc, 10 Compagnies de tramways, 37 trusts, 9 Compagnies des eaux et 120 entreprises diverses.

#### BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

23 Avril 1914

##### Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés.....	53.697.000	Dette fixe de l'Etat...	11.045.100
		Rentes immobilisées..	7.431.900
		Or monnayé et lingots	35.250.000
Total.....	53.697.000	Total.....	53.697.000

##### Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social.....	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque).....	11.047.000
Réserves et profits et pertes.....	3.125.000	Portefeuille et avances	41.160.000
Tresor et administration publique.....	18.804.000	Billets en réserve....	25.067.000
Comptes particuliers.	42.418.000	Or et argent monnayés	1.644.000
Billets à sept jours, etc.	18.000		
Total.....	78.918.000	Total.....	78.918.000

**STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)**

DATES	Or monnayé et lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	Dépôts	Dispon. du dép. des opérations de banque	Réserve	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
5 mars.....	41.786	28.495	63.318	49.899	31.738	50.11	3
12 ".....	41.649	28.234	64.865	51.269	31.855	49.09	"
19 ".....	41.470	28.431	67.895	54.972	31.186	45.92	"
26 ".....	40.855	28.583	70.161	57.792	30.719	43.76	"
2 avril.....	39.014	29.492	67.487	57.837	27.969	41.43	"
9 ".....	36.029	29.469	61.965	54.652	25.007	40.66	"
16 ".....	36.238	29.022	61.099	53.132	25.662	41.99	"
23 ".....	36.894	28.630	61.222	52.207	26.711	43.62	"

#### Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 23 avril 1914

Le Stock Exchange est défavorablement impressionné par les événements du Mexique et la mauvaise tenue des places étrangères.

On a coté : *Consolidés*, 75 3/8; *Russe* 5 0/0, 103 3/4.

Le *Rio* s'inscrit à 70 1/4; *Rand Mines*, 5 15/16.

Voici les derniers cours des Chemins américains :

Le *Canadian Pacific* est à 200 3/8. L'*Union Pacific* à 156 3/8; l'*Atchafson* à 97 3/8 et le *Chicago* à 90 1/2.

## AUTRICHE-HONGRIE

### LA SITUATION

Vienne, 21 avril 1914.

L'opinion auto-hongroise sur la visite des souverains anglais à Paris. — L'entrevue d'Abbazia. — La santé de l'empereur François-Joseph.

La visite des souverains anglais à Paris donne lieu, en Autriche-Hongrie, à de très nombreux commentaires. D'une manière générale, la presse de la Monarchie s'accorde pour reconnaître à cet événement une importance politique réelle. Les opinions, parfois assez différentes, qu'on rencontre à la lecture des journaux, ne diffèrent qu'au sujet de l'étendue des conséquences qui résulteront de cette manifestation : d'abord, pour l'Entente Cordiale; par contre-coup, pour l'Europe. Car le seul fait de la présence, aux côtés de son souverain, du ministre des Affaires étrangères anglais, signifie nettement pour l'opinion publique austro-hongroise que l'entrevue entre les deux chefs d'Etat ne saurait manquer de se traduire par des réalisations pratiques.

Quelles seront ces réalisations? Là est toute la ques-

tion. Il est incontestable que la Triple-Entente sortira encore renforcée de cet événement; mais se transformera-t-elle, comme d'aucuns le prétendent, en une véritable alliance, c'est-à-dire en une *contre-Triple-Alliance*? La *Politische Korrespondenz* le dément; la *Neue Freie Presse* ne le pense pas; le *Neues Wiener Tageblatt*, qui reproduit en son entier un article du *Sunday Times* sur la possibilité de transformer l'Entente cordiale en une Double-Alliance, puis, par l'adjonction de la Russie, en une Triple-Alliance, fait suivre sa traduction des commentaires suivants :

« Il est notoire que sir Edward Grey, comme tous les ministres libéraux, est peu disposé à une alliance anglo-française, parce que celle-ci entraînerait une aggravation des charges militaires et navales de l'Angleterre et, par conséquent, l'établissement du service obligatoire. On ne peut, d'ailleurs, admettre que le ministre des Affaires étrangères ait inspiré l'article du *Sunday Times* : il eût fait choix d'un autre interprète. Cet article veut préparer l'opinion anglaise à l'établissement du service militaire obligatoire, comme corollaire de la transformation de l'Entente Cordiale : il soulève une question qu'aucun gouvernement anglais ne saurait résoudre dans ce sens. D'ailleurs, la Triple-Entente sortira déjà suffisamment renforcée de l'entrevue de Paris si on y assure une collaboration plus rapide et plus intime des trois puissances pour l'avenir. »

Les entretiens d'Abbazia, qui mirent en présence les ministres des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie et d'Italie, assistés des principaux diplomates et des ambassadeurs des deux pays, ont pris fin le 18 avril, non sans avoir donné lieu à la publication d'une note officielle dont je vous transmets la traduction :

« La visite que le ministre des Affaires étrangères d'Italie vient de rendre, à Abbazia, à son collègue d'Autriche-Hongrie, a fourni aux deux hommes d'Etat une nouvelle et heureuse occasion d'examiner ensemble, de façon prolongée et approfondie, les questions qui intéressent particulièrement les rapports entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie.

« Des conversations entre le marquis di San Giuliano et le comte Berchtold ressort, une fois de plus, la parfaite identité de vues qui, non seulement a déjà servi les intérêts des deux puissances alliées, mais encore a contribué à la solution pacifique des nombreux problèmes soulevés par la dernière crise balkanique.

« Ayant constaté les résultats satisfaisants de cette politique, les deux ministres, animés d'une entière et mutuelle confiance, sont résolus à se maintenir en accord avec l'Allemagne dans la ligne de conduite actuelle et, par suite, à unir leurs efforts pour accentuer de plus en plus la sympathie qu'inspire à l'opinion publique l'intimité des rapports existant entre les deux gouvernements. »

A vrai dire, cette note, d'allures très générales, ne nous apprend rien de neuf. Le dernier passage, seul, doit en être retenu : il constitue pour la presse des deux pays, une invitation non déguisée à cesser les polémiques mesquines et étroites dont l'étranger seul peut trouver à tirer profit. Depuis de longs jours déjà, les organes des deux puissances alliées se livrent à des campagnes systématiques, se reprochant à qui mieux mieux — et sur un ton parfois très vif — l'inégalité plus ou moins imaginaire des avantages présents ou futurs de la collaboration de leurs diplomates; d'un côté comme de l'autre, on semble être continuellement hanté par la crainte d'un marché de dupes et chaque succès remporté par l'un des alliés paraît insupportable à l'autre qui le considère comme une atteinte soit à son prestige soit à ses intérêts eux-mêmes.

Cet état d'esprit singulier, qui s'est manifesté surtout depuis la crise balkanique, aucun des deux pays n'est arrivé à le surmonter pendant les quelques jours qu'il duré les entretiens entre le marquis di San Giuliano et le comte Berchtold : si bien que, durant toute la semaine, à la presse romaine qui semblait juger l'Autriche-Hongrie comme une puissance rivale

bien plutôt qu'alliée, la presse viennoise a répondu en se répandant en réflexions amères sur l'ambition dévorante de l'impérialisme italien. Ce sont ces regrettables et stériles discussions que le communiqué officiel a visées en affirmant la résolution de rendre toujours plus vive la « sympathie » de l'opinion publique vis-à-vis de l'intimité des rapports officiels austro-italiens.

Il est, en tous les cas, indéniable que la Triple-Alliance paraît — tout au moins en ce qui concerne ses gouvernements — plus unie et plus étroite que jamais. C'est là une des raisons pour lesquelles on suit, dans la Monarchie, avec une attention toute particulière les marques incontestables de cohésion et d'affermissement données depuis quelque temps, et en particulier ces jours-ci, par la Triple-Entente.

Vos journaux vous ont tenu au courant des inquiétudes sérieuses qu'a inspirées dernièrement l'état de santé de l'Empereur François-Joseph. Depuis une dizaine de jours, il souffrait d'une affection catharrhale dont, tout d'abord, on ne s'était pas autrement préoccupé, étant donnée la prédisposition du souverain aux maux de gorge; devant la persistance du mal, l'entourage du monarque finit cependant par s'alarmer et c'est ainsi que fut décidée la publication de bulletins de santé. Je vous laisse à penser l'émotion qui s'empara de la Monarchie où le souverain jouit de l'affection et du respect de tous! Bien que les dernières nouvelles soient plus rassurantes, toute inquiétude est loin d'être disparue.

## BELGIQUE

### LA SITUATION

Bruxelles, 21 avril 1914.

Les discussions politiques. — L'armée belge. — Les grèves. — Les marchés charbonniers, sidérurgiques et financiers.

L'approche des élections n'a pas fait hâter les travaux du Sénat qui poursuit lentement son examen de la réforme scolaire. La discussion est monotone, et, comme vous pouvez le penser, partisans et adversaires du projet restent sur leurs positions sans abandonner rien qui puisse faciliter l'entente.

La commission des XXXI est à nouveau réunie, mais là encore, aucun résultat positif n'a été acquis. Dans l'échange de vues qui se poursuit actuellement, on a examiné la question du suffrage égalitaire des hommes, le vote des femmes et, surtout, la représentation des intérêts. Dans son exposé, M. Francotte estime que cette réforme répondrait aux désirs de l'opinion publique et montre que ce système répond aux tendances du moment, car le groupement professionnel prend une extension considérable qui n'ira sans doute qu'en s'accroissant dans l'avenir. Quoiqu'il en soit, rien n'a encore été décidé, et il est avéré maintenant que la prochaine consultation nationale se fera sans que rien soit changé au régime actuel; la commission s'en rend parfaitement compte puisqu'elle a fixé sa prochaine réunion au 6 mai prochain.

On a récemment publié les tableaux fixant la constitution de l'armée belge sur le pied de guerre telle qu'elle ressort des modifications de la loi de 1913. Il ne s'agit bien entendu que de l'armée en campagne, car la situation des places fortes et de leur garnison reste secrète.

L'armée de campagne comprend sur le pied de guerre un grand quartier général, six divisions d'armée et une division de cavalerie.

Le quartier général est composé du roi, de sa maison militaire, de l'état-major général, d'une compagnie de 48 officiers aviateurs et des escortes; au total, 99 officiers et 740 hommes.

Les six divisions d'armée comprennent trois ou quatre brigades mixtes. La brigade est ainsi composée : deux régiments d'infanterie à trois bataillons, une section de mitrailleuses, un groupe de trois batte-

ries montées de 75, un régiment de cavalerie divisionnaire à quatre escadrons, un régiment d'artillerie divisionnaire à un groupe de nouveaux canons de 75 (trois batteries) et deux groupes de trois batteries d'obusiers ou de canons de 10 c/m, un bataillon du génie, une section de télégraphistes de campagne et d'un corps de transports comprenant environ 600 voitures, dont 237 automobiles, formant un train de combat, un train de vivres, un train de bagages et un service divisionnaire de l'arrière. Enfin, la division de cavalerie se compose de trois brigades de deux régiments à quatre escadrons, d'un bataillon de cyclistes, d'un groupe d'artillerie à cheval, de trois batteries de canons de 75, d'une section de télégraphistes et de pionniers-pontoniers, et d'un corps de transports avec 128 voitures, dont 97 automobiles.

Quant aux effectifs, les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> divisions d'armée — chacune à trois brigades mixtes — compteront 670 officiers, 25.641 hommes et 5.106 chevaux; la 3<sup>e</sup> division — à quatre brigades mixtes — 839 officiers, 32.809 soldats et sous-officiers, 5.856 chevaux; la 4<sup>e</sup> division, 807 officiers, 31.293 hommes et 5.848 chevaux; la 6<sup>e</sup> division — à trois brigades, mais renforcée d'un groupe d'artillerie — 686 officiers, 26.026 hommes et 5.602 chevaux; enfin, la division d'artillerie compte un effectif total de 288 officiers, 5.570 hommes.

L'ensemble des effectifs de l'armée de campagne sur pied de guerre, tels que ces effectifs seront atteints en 1917, comporte donc 4.630 officiers, 173.301 hommes, 37.549 chevaux, 4.482 voitures et 1.554 automobiles, ce qui donnera, avec la réserve d'alimentation, une masse d'environ 200.000 hommes.

On se rendra compte des progrès accomplis en comparant les chiffres antérieurs à la réorganisation, qui étaient de 2.513 officiers, 97.992 hommes, 21.766 chevaux et 2.172 voitures et canons.

Quinze grèves nouvelles intéressant environ 2.000 grévistes et chômeurs forcés, ont été signalées à l'Office du Travail pendant le mois de janvier dernier. En outre, six grèves déclarées antérieurement et intéressant environ 1.140 grévistes et 400 chômeurs forcés, se sont continuées pendant tout ou partie du même mois. Le total des conflits survenus pendant cette période s'élève donc au nombre de vingt et un, ayant intéressé 3.540 ouvriers environ. Des treize grèves nouvelles de janvier, quatre ont affecté les industries textiles; deux, l'industrie minière; deux, le travail de la pierre; deux, le travail des métaux. Les cinq grèves restantes se sont produites dans autant d'industries distinctes: taillerie de diamants, travail des peaux, cordonnerie, fabrication des engrais, chauffeurs d'automobiles. Le but poursuivi était dans trois cas de faire augmenter les salaires; dans trois autres cas, de faire apporter une modification au tarif des salaires; dans deux cas, de faire réintégrer des ouvriers congédiés, alors que le renvoi d'un contremaître faisait l'objet d'une autre. Trois grèves ont été causées par des questions de règlement, dont une par un désaccord sur l'application du « short time ». Une grève était causée par un différend sur la qualité de la matière première. Enfin, le but d'une grève était la suppression d'une amende pour malfaçon.

Des huit grèves dont l'issue a été connue depuis notre dernier relevé, trois, intéressant 116 grévistes, ont échoué sans entraîner de renvois d'ouvriers. Une grève, avec 125 grévistes, a été terminée par transaction. Quatre enfin avec 814 grévistes ont abouti à un succès. La répartition des quinze conflits de janvier est la suivante: 6 dans la Flandre orientale, 5 dans la province de Liège, 2 dans le Hainaut, une dans le Brabant et une dans la province d'Anvers.

La situation des marchés charbonniers ne s'est pas modifiée. Nous sommes actuellement dans la période de renouvellement des contrats pour une période d'un an, à dater du 1<sup>er</sup> mai prochain, et les négociations que ce renouvellement entraîne ne semblent pas indiquer que l'on ait une bien grande confiance dans une reprise prochaine.

Pour les charbons industriels, on ne note aucun relèvement des cours; bien au contraire, certains producteurs ont fait de nouvelles concessions, et ceux qui se sont refusés à ces diminutions ne pourront vraisemblablement poursuivre leur résistance pendant longtemps encore.

Du côté de l'industrie sidérurgique, le marasme augmente encore et on ne note pas le moindre signe de reprise. On dit toutefois que certains acheteurs étrangers, trouvant les cours actuellement pratiqués très intéressants, se disposeraient à venir sur notre marché, mais seulement pour des contrats à long terme. Ce ne serait pas là une modification qui apporterait une grande satisfaction à nos fabricants. On signale que les chômages augmentent.

Sur le marché financier on s'est encore senti des vacances jusqu'à la fin de la dernière semaine, et les inquiétudes dérivant des troubles mexicains aidant, les transactions sont restées réduites au minimum. Dans les dernières séances, un revirement assez accentué s'est cependant produit. Le marché du comptant demeure inactif.

## ÉGYPTE

### LA SITUATION

Le Caire, 11 avril 1914.

Le nouveau ministère. — Les comptes définitifs de 1913.

— La note du conseiller financier.

Une crise ministérielle a été ouverte la semaine dernière par la démission de Mohamed pacha Saïd, qui, pendant quatre années, fut à la tête des affaires de l'Etat. Il est assez difficile de donner les raisons précises de cette démission; quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que, malgré les critiques qui n'ont guère été ménagées pendant ces derniers temps au premier ministre démissionnaire, Mohamed pacha Saïd fut animé toujours du plus pur sentiment de patriotisme, et son œuvre a en somme été heureuse pour ses compatriotes et pour son pays.

Moustapha pacha Fahmy ayant décliné l'offre qui lui avait été faite de constituer un nouveau ministère, c'est Hussein pacha Rouchdy qui a été chargé de ce soin par le khédive.

Les collaborateurs du nouveau président du Conseil sont Sirry pacha, Hilmy pacha, Moheb pacha, et Wahba pacha, qui faisaient déjà partie du cabinet précédent; puis trois nouveaux ministres: Abdel Khalek pacha Sarwat, procureur général près les tribunaux indigènes; Adly pacha Yaken, qui fut directeur du Caire et gouverneur général des Wakfs; Ismail pacha Sidky, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, lors de la formation du cabinet Saïd pacha.

Le nouveau ministère, dont la composition a été en général favorablement accueillie, recueille une charge très lourde dans les circonstances présentes; nous sommes persuadés toutefois qu'il ne faillira pas à sa tâche et qu'il réussira notamment à calmer les passions politiques qui ont agité si malencontreusement le pays pendant tous ces derniers mois.

Le *Journal Officiel* vient de publier les comptes définitifs du gouvernement égyptien pour l'année 1913. D'après ces comptes, les recettes se sont élevées à 17.368.616 liv. ég. et les dépenses à 15.728.785 liv. ég., dont 14.883.929 liv. ég. pour les dépenses ordinaires et 844.856 liv. ég. pour les dépenses extraordinaires. L'excédent des recettes sur les dépenses s'établit ainsi à 1.639.831 liv. ég., somme qui a été ajoutée à la réserve générale.

Le total des amortissements de la Dette a atteint, l'année dernière, 147.449 liv. ég., ce qui a réduit à 94.202.540 liv. ég. le montant de la Dette publique au 31 décembre dernier.

A la suite des comptes définitifs, que je viens de vous résumer figure un état des rapports financiers

entre l'Égypte et le Soudan. Le gouvernement égyptien n'a fourni l'année dernière au gouvernement soudanais qu'une somme de 43.856 liv. ég., avancée sous la rubrique « travaux de développement ». Depuis 1899, il a été avancé par l'Égypte au Soudan les sommes suivantes: 5.409.536 liv. ég. pour travaux de développement, et 5.353.245 liv. ég., ou, en tenant compte d'une somme de 29.519 liv. ég. déjà remboursée, 5.323.696 liv. ég. à titre de contributions pour couvrir l'insuffisance des revenus.

Il me reste à mentionner, pour terminer cette analyse succincte des comptes de 1913, une somme de 409.870 liv. ég., représentant les avances faites par le gouvernement aux municipalités et commissions locales pour des installations d'eau et d'éclairage, et pour des travaux de voiries ou autres.

Le dernier rapport annuel du conseiller financier vient de paraître. Ce rapport, qui est attendu chaque année avec un très vif intérêt, débute par des considérations générales sur la situation économique du pays; il examine ensuite les effets de la loi des cinq feddans, dont je vous ai parlé à diverses reprises, dit quelques mots du crédit au fellah et des coopératives agricoles, touche à la question de la crue du Nil et de la récolte cotonnière et aborde finalement le problème purement financier.

Le conseiller financier constate que les recettes ne laissent guère entrevoir de nouvelles augmentations pour l'avenir. Deux sources importantes de revenus, les recettes des chemins de fer et celles des tribunaux, accusent pour l'année écoulée un léger fléchissement, et il semble qu'on doive même s'attendre à une dépression plus marquée dans le présent exercice. Et le conseiller laisse entrevoir la nécessité de prendre à l'avance des mesures adéquates pour faire face à la situation.

Le conseiller financier ne se montre pas partisan, dans les conditions présentes, du recours à l'emprunt, qui pèserait trop lourdement sur les ressources du pays, auxquelles leur nature essentiellement agricole donne un caractère très variable; et il estime que la seule politique financière prudente et qui s'impose actuellement, maintenant qu'on peut considérer comme beaucoup moins indispensable la politique de mise en valeur ou de sécurité suivie pendant ces dernières années, est de limiter les dépenses pour travaux neufs à celles qui peuvent être couvertes au moyen des recettes courantes.

Et le conseiller financier résume, dans cette alternative, le problème qu'il s'agit maintenant de résoudre: ou ralentir l'exécution des projets de développement, ou créer de nouvelles sources de revenus.

L'imposition de nouvelles taxes serait évidemment impopulaire. Il convient toutefois de se rendre compte que le fait, pour le gouvernement, de renoncer à poursuivre la réalisation d'améliorations essentielles pour le bien-être futur de la communauté constituerait un mal plus grand encore. Et il est juste par conséquent que la population soit appelée à contribuer à des dépenses reconnues ainsi nécessaires.

C'est ainsi que les droits d'entrée sur les tabacs ont été élevés depuis le début de l'année de 20 à 25 p. t. par kilogramme; l'augmentation de recettes à attendre de ce chef, en prenant comme base les recettes des dernières années, s'élèverait à environ 400.000 livres égyptiennes.

Peut-être sera-t-il nécessaire de trouver par la suite d'autres taxes. C'est là le problème d'un avenir sans doute prochain, et que le gouvernement aura à résoudre en tenant compte, d'une part, de la nécessité de faire face à toutes les dépenses au moyen des recettes courantes et, d'autre part, du degré d'aptitude de la population à supporter l'imposition de nouvelles taxes.

Le conseiller financier envisage enfin la possibilité d'introduire en Égypte des droits sur les successions, et il préconise une transformation ou un remaniement de la taxe sur les dattiers, dont la suppression coûterait chaque année 130.000 liv. ég. au Trésor.

Le conseiller financier analyse ensuite les mouvements de numéraire pendant l'année, et il arrive à la conclusion suivante, où il résume en quelques sorte les chapitres de son rapport consacrés à la politique financière:

« L'on ne doit pas perdre de vue qu'il y a des influences économiques susceptibles d'exercer sur les recettes un effet d'un caractère plus permanent. Au cas où il serait établi que ces dernières, en dehors de circonstances temporaires, n'accusent pas une reprise suffisante pour faire face aux dépenses, la politique du gouvernement aurait à être examinée à nouveau. Les alternatives qui lui sont ouvertes ont déjà été indiquées. Toutefois, comme, tant au point de vue économique qu'au point de vue politique, le pouvoir pour le gouvernement d'augmenter les impôts à des limites, il faut tenir compte, en dernière ressource, qu'on peut se heurter à la nécessité de réduire les dépenses à affecter à la réalisation des projets de développement. »

## PORTUGAL

### LA SITUATION

Lisbonne, 21 avril 1914.

Le ministère et la politique. — L'immigration et l'émigration en 1913.

— Le mouvement de la population. — Les nouvelles statistiques: longévité, recensement de Lisbonne et Porto, impôts directs. — Rendement de la douane pendant le premier trimestre 1914 et en 1913. — Le marché. — Les changes. — L'année agricole.

La situation ministérielle est toujours incertaine. Une partie du groupe démocratique semble vouloir dessiner au Parlement un mouvement hostile contre le cabinet Bernardino Machado, mais jusqu'à présent il n'y a rien eu que des ébauches en ce sens. M. Bernardino Machado croit néanmoins pouvoir tenir bon jusqu'aux prochaines élections, tout en développant sa politique d'apaisement, devenue particulièrement difficile en raison de l'exacerbation des passions politiques.

Le ministre de l'Instruction publique, le professeur Sobral Cid, incontestablement la première figure du cabinet après le président, est l'objet d'attaques acharnées de la part de tous ceux à qui son action extrapartitienne n'a pas le don de plaire.

Tout reste donc incertain. Mais il y a lieu de croire que les difficultés qu'entraînerait actuellement un changement du ministère feront reculer les plus combattifs et qu'un peu de bon sens ne tardera point à inspirer les agissements de ceux qui peuvent commettre, au point de vue de la sécurité du régime même, des actes irréparables.

Quelques statistiques intéressantes sont en cours de publication et je suis en mesure de vous en donner la primeur.

La première statistique est celle de l'immigration de 1913, pour la première fois élaborée en Portugal.

Le problème de notre population est ainsi quelque peu éclairé.

D'un autre côté, le recensement nous fixe sur le chiffre global de la population.

Reste l'émigration clandestine. Mais ce chiffre nous sera donné par l'excès de l'immigration portugaise au Brésil sur l'émigration officielle constatée par nos statistiques.

C'est ainsi que le mouvement de la population portugaise peut être résumé de la manière suivante pour les deux dernières années:

Excès des naissances sur les décès: 90.000.

Immigration officielle: 80.000.

L'émigration clandestine (inférieure en moyenne au tiers de l'émigration officielle): 25.000.

Immigration: 30.000.

Le problème de la population portugaise n'est pas angoissant, mais reste néanmoins très grave.

L'excès des naissances sur les décès de 90.000 personnes est absorbé jusqu'à concurrence de 75.000

(80.000 + 25.000 — 30.000) par la perte subie du fait de l'exode réel, toutes déductions établies, de nos habitants. Il ne reste plus qu'un accroissement effectif de 15.000 personnes par année, par rapport à une population de 6 millions d'habitants.

La statistique de l'immigration est très intéressante et nous fournit un exemple des procédés d'approximation auxquels il faut recourir dans l'absence ou l'insuffisance du relevé direct.

Ainsi la statistique de l'immigration comprend tous les passagers entrés par les ports de Lisbonne et Porto. Il y a naturellement tous ceux qui ne font que traverser le Portugal et se servent chaque jour plus effectivement de la plus courte, la plus commode et la plus intéressante des lignes qui relient l'Amérique du Sud à Paris, étant donné que le Sud-Express fait le parcours Lisbonne-Paris en trente heures. Il y aurait donc à soustraire de notre statistique de l'immigration tout le transit. Nous y arrivons facilement en comptant uniquement comme immigrés les passagers portugais de troisième classe venus des ports brésiliens. Ce sont manifestement les émigrants qui rentrent. Les erreurs se compensent en ne comptant point d'autres passagers comme immigrés.

La statistique de 1913 accuse une entrée de 48.330 personnes. Etant donné que des chiffres établis pour le premier semestre il résulte que, pour un mouvement de 24.043 personnes entrées, 14.923 personnes étaient des passagers de troisième classe venus du Brésil, la même proportion admise, il résulte que le nombre de passagers de troisième classe provenant des ports brésiliens ne doit pas être inférieur à 30.000. Nous pouvons donc supposer que l'immigration en 1913 (toutes les autres sources d'erreur se compensant), n'a point été sensiblement éloignée de 30.000 personnes.

Je suis également en mesure de vous signaler les résultats statistiques définitifs en matière d'émigration en 1913.

Ces résultats confirment entièrement la prévision faite en lieu sûr, dont je me suis fait l'écho.

L'émigration s'est abaissée de 88.929 personnes en 1912 à 77.753 personnes en 1913, soit une diminution de 11.176 émigrants. La diminution a surtout été sensible pour les derniers mois de l'année, mois précisément de la plus forte émigration.

La Direction générale de statistique est en train de faire publier encore :

1° Une statistique de la longévité;

2° Un recensement des populations de Lisbonne et Porto, décidé pour 1916, cinq ans après le recensement général. La municipalité de Lisbonne en a même décidé l'exécution. Le recensement de la population des deux grandes villes sera accompagné d'une enquête commerciale et industrielle;

3° Une nouvelle statistique des impôts directs, les tableaux étant mis en harmonie, en ce qui concerne les impôts foncier et sur les bâtiments, avec la nouvelle loi qui exige une minutieuse distinction de rendements imposables.

Les droits de douane recouvrés pendant les trois premiers mois de 1914 à Lisbonne et Porto se sont élevés à 6.092 contos contre 6.013 contos pour le premier trimestre 1913. Les céréales ont produit 847 contos contre 549 et le tabac 85 contos contre 94. Les produits du tarif général ont quelque peu fléchi : 5.159 contos contre 5.369.

Pour l'année 1913, il m'est aussi possible de vous renseigner sur le chiffre définitif des droits de douane recouvrés dans tout le pays. Ces droits s'élevèrent à 25.488 contos contre 22.214 en 1912, 20.999 en 1911, 22.234 en 1910 et 21.630 en 1909. En 1913, les céréales sont entrées pour 3.161 contos et en 1912 pour 879 contos.

Sur le marché, on se plaint quelque peu du manque de numéraire, les billets de banque faisant même défaut pour l'escompte. Les affaires chôment, le tout n'étant d'ailleurs point en contradiction avec un certain malaise qui se fait sentir un peu partout.

Les changes restent invariables, les 3 francs valant 637 reis.

L'année agricole s'annonce toujours dans d'excellentes conditions : l'agriculture espérant être dédommée cette année quelque peu des énormes préjudices des deux années antérieures, où la fatalité des choses représentée par le temps, l'égarment des hommes par l'accroissement sans précédent de l'émigration, et la mauvaise volonté du pouvoir par l'augmentation fabuleuse de l'impôt, n'ont point laissé, de leur triple action destructrice, un bon souvenir à l'agriculture portugaise.

L'émigration en 1913. — Le tableau suivant nous renseigne exactement sur l'émigration portugaise, par départements, en 1913 :

	1912	1913
Aveiro.....	5.958	5.807
Beja.....	322	669
Braga.....	4.580	3.823
Bragança.....	11.243	8.378
Castello Branco.....	637	608
Coimbra.....	7.594	5.840
Evora.....	6	28
Baro.....	1.645	660
Guarda.....	6.629	7.538
Leiria.....	5.201	3.997
Lisbonne.....	1.975	2.162
Portalegre.....	33	16
Porto.....	9.095	7.565
Santarem.....	702	906
Viana do Castelo.....	2.887	2.632
Vila Real.....	8.459	6.527
Vizeu.....	10.771	10.877
Açores et Madère.....	11.192	9.930
Angra.....	1.868	1.586
Horta.....	1.049	891
Ponta Delgada.....	5.037	4.132
Funchal.....	3.238	3.321
Total.....	88.225	77.753

Les départements du Nord, où la population est très agglomérée et la propriété extrêmement divisée figurent comme toujours en tête du tableau. Par contre, les trois grands départements de l'Alemtejo présentent une émigration minime qui cependant prend un département de Beja une tournure anormale.

## SERBIE

### LA SITUATION

Belgrade, le 18 avril 1914.

Les projets de loi. — La convention serbo-roumaine. — L'exportation serbe par Salonique. — Le commerce extérieur en 1912.

Les débats en deuxième lecture sur le projet de budget pour l'année 1914 ont commencé à la Skoupchtina. Il a été soumis à la Chambre des députés différents projets de loi; notamment un projet modifiant la réglementation des Sociétés par actions et un autre relatif à la réorganisation de l'administration centrale de l'Etat.

La Chambre a voté la loi sur les invalides militaires; d'après cette loi, il sera donné des secours aux invalides militaires et aux familles des soldats tombés sur le champ de bataille. Le capital du fonds des invalides militaires s'élève actuellement à 2.378.787 dinars au Crédit Foncier de Serbie; les intérêts annuels sont de 120.000 dinars.

On a présenté le 9 avril courant à la Chambre des députés la loi portant approbation de la convention signée entre la Serbie et la Roumanie, relativement au nouveau pont de chemin de fer sur le Danube. Le président du Conseil, M. Pachitch, a déclaré avant la lecture de la convention qu'il était nécessaire, au point de vue politique et économique, que la Chambre des députés adoptât cette convention. Il est stipulé que le gouvernement roumain donnera l'argent nécessaire à l'étude et à la construction du pont, et on établira, par une entente ultérieure, les détails concernant le

remboursement par la Serbie de sa part des dépenses. Le pont sera construit entre Brsa Palanka et Tziganache, en aval de Brsa Palanka autant que le permettront les conditions techniques.

Les deux gouvernements s'engagent à faire sur ce pont le raccordement de la voie ferrée.

La Serbie a obtenu à Salonique pour son commerce d'exportation les privilèges suivants :

1° La Grèce a cédé, sans réserve sur la question relative à la Convention signée le 14 octobre 1890 entre l'Allemagne, la France, l'Autriche, la Belgique, les Pays-Bas, la Suède, la Belgique, la Turquie et la Serbie;

2° Il sera donné au commerce serbe toutes les facilités qui lui ont été accordées dans le port de Salonique par la Convention signée le 1er octobre 1888 entre la Serbie, la Turquie, la Bulgarie et l'Autriche et qui a été abolie deux ans avant la guerre turco-balkanique;

3° Une partie du port, qui sera probablement dans la zone libre, est destinée aux besoins du commerce d'importation, d'exportation et de transit. Cette partie du port servira seulement aux besoins économiques et ne pourra servir aux besoins politiques de la Serbie.

4° La circulation des trains venant de Serbie s'effectuera librement, sans aucun transbordement à la frontière serbo-grecque.

5° La circulation directe des trains de marchandises sera autorisée sur la ligne de Salonique.

6° Il a été décidé de construire la nouvelle ligne de chemin de fer qui partira de la frontière de la Vieille Serbie et se terminera à Goumendje et à Salonique. On a fait également des concessions à la Serbie en ce qui concerne l'exportation du petit bétail par le port de Salonique et l'importation des céréales de Serbie sur le territoire grec.

Le règlement relatif au privilège de la Société franco-serbe pour la construction et l'exploitation des hôtels dans les contrées conquises pendant la dernière guerre vient d'être publié au *Journal officiel*. Cette Société a obtenu le privilège de construire et d'exploiter des hôtels pendant vingt-cinq ans.

La statistique définitive du commerce extérieur du royaume de Serbie pour l'année 1912 vient d'être publiée par le ministère des Finances. Les importations se sont élevées en 1912 à 106.093.532 francs contre 115.425.415 francs en 1911. Les exportations ont atteint 84.221.349 francs en 1912 contre 116.916.352 francs en 1911.

Je vous envoie par le même courrier une information donnant les détails du commerce extérieur serbe.

Commerce extérieur. — Le commerce extérieur de la Serbie pour les années 1911 et 1912 a donné les chiffres suivants par pays de provenance et pays de destination :

Pays de provenance	Importations		Pays de destination	Exportations	
	1912	1911		1912	1911
	(Milliers de fr.)			(Milliers de fr.)	
Amérique ..	1.283	2.136	Amérique ..	3.922	3.609
Aut.-Hongr.	47.659	47.448	Aut.-Hongr.	36.045	48.434
Belgique ..	914	2.081	Belgique ..	4.178	6.142
Bosnie ..	117	220	Bosnie ..	232	112
Bulgarie ..	429	697	Bulgarie ..	1.588	2.802
Grèce ..	489	325	Grèce ..	3	110
Danemark ..	2	2	Egypte ..	14	2
Angleterre ..	8.510	9.524	Angleterre ..	16	87
Italie ..	3.431	4.861	Italie ..	3.785	4.394
Allemagne ..	31.117	31.347	Allemagne ..	18.279	28.933
Norvège ..	6	1	Norvège ..	5	5
Portugal ..	8	9	Roumanie ..	5.474	6.140
Roumanie ..	2.142	1.539	Russie ..	87	53
Russie ..	1.311	3.392	Turquie ..	7.190	11.984
Turquie ..	2.733	3.814	France ..	2.948	3.841
France ..	3.713	5.746	Hollande ..	5	7
Hollande ..	433	509	Monténégro ..	7	3
Monténégro ..	37	69	Suisse ..	448	258
Suisse ..	1.683	553			
Suède ..	38	80			
Espagne ..	38	72			
Total ..	106.093	115.425	Total ..	84.221	116.916

Comme on le voit par le tableau ci-dessus, les chiffres du

commerce extérieur de la Serbie pour l'année 1912 sont sensiblement inférieurs à ceux de 1911. Pour les importations il y a une diminution de 9.332.000 francs et de 32.695.000 francs pour les exportations.

## TURQUIE

Recettes de la Dette publique ottomane. — L'Administration de la Dette publique ottomane nous communique les chiffres définitifs des recettes pour le mois de novembre 1913 et les neuf premiers mois de l'exercice en cours :

Impôts	Recettes		
	Du 1er au 30 nov. 1913	Au 30 nov. 13 déc. 1913	Au 30 nov. 13 déc. 1912
	(En livres turques)		
<b>Contributions :</b>			
Scl.....	110.564 53	909.763 39	817.682 82
Surtaxe provisoire sur le sel.....	48.497 41	405.503 38	130.998 "
Timbre.....	39.673 20	306.373 52	331.411 80
Spiritueux.....	18.293 27	163.034 21	196.322 29
Surtaxe provisoire sur les spiritueux.....	13.628 64	83.592 30	45.764 16
Pêcheries.....	12.153 15	50.661 19	44.767 29
Soie.....	1.094 26	79.368 83	55.811 30
<b>Tabacs :</b>			
Redevance de la Régie.....	" "	562.500 "	562.500 "
Parts.....	" "	18.000 "	" "
<b>Assignations :</b>			
Tribut bulgare.....	" "	100.000 "	100.000 "
Excédent revenus de Chypre.....	22.414 24	249.895 72	168.275 20
Redev. de la Roumélie orientale.....	" "	114.019 74	114.019 74
Droits sur l'umbéki.....	" "	33.333 34	25.000 "
Surtaxe douanière 3 0/0.....	113.801 68	781.695 30	809.666 66
Diverses.....	2.471 88	15.891 67	11.238 96
Intérêts réserve.....	" "	50.263 85	50.704 54
Actif Trésorerie.....	5.282 07	20.181 62	7.932 74
	387.874 33	3.944.078 06	3.472.095 50
<b>A déduire :</b>			
Frais d'administration :			
Industrie.....	291.586 90	278.341 72	
Centre et province.....	" "	" "	
Frais divers.....	217.889 95	192.432 15	
Débets.....	9.027 96	7.748 90	
Restitution de la Régie des tabacs.....	37.500 "	37.500 "	
Excédent sur Dimes des Tabacs.....	119.895 72	38.275 20	
Passif Trésorerie.....	5.606 37	775 62	
Total net.....	3.262.571 16	2.917.021 91	
Titres amortis et périmés des « Lots Turcs rachetés ».....	49.660 52	20.393 12	
Solde actif du compte Amortissement de l'exercice précédent.....	125.123 76	47.484 52	
Total général net.....	3.437.355 44	2.984.899 55	
<b>Répartition :</b>			
Intérêt Dette convertie unifiée.....	755.486 60	763.926 68	
Amortissement service de la Dette convertie unifiée.....	339.054 19	475.443 17	
Lots Turcs.....	206.753 52	329.273 "	
Part de 75 0/0 des excédents.....	586.271 47	607.249 99	
Part de 75 0/0 des surtaxes du sel et des spiritueux.....	366.821 76	132.571 62	
Part de 75 0/0 sur les excédents des revenus concédés.....	" "	" "	
En caisse.....	1.182.962 90	676.435 09	
Total égal.....	3.437.355 44	2.984.899 55	

## AMÉRIQUE

## ÉTATS-UNIS

**Le conflit avec le Mexique.** — Un télégramme de New-York annonce que les hostilités ont commencé à l'improviste le 21 courant. La ville de La Vera-Cruz a été prise par les troupes américaines de débarquement, commandées par l'amiral Fletcher. Quatre hommes de l'infanterie de marine auraient été tués, et il y aurait en outre 21 blessés.

Le président Wilson a lu, le 20 avril, au Congrès un message demandant à l'assemblée l'autorisation de se servir de la force armée pour maintenir l'honneur et la dignité de la nation. Le Sénat américain a voté cette autorisation par 72 voix contre 13, mais en repoussant toute intention de faire la guerre au peuple mexicain. Le Conseil de cabinet s'est occupé par la suite de compléter le programme de blocus pacifique des ports mexicains.

Les événements ont été précipités par le fait que le navire « Ypiranga » s'est approché de la Vera-Cruz, chargé de mitrailleuses et de munitions destinées aux troupes du général Huerta. Ces munitions proviennent des usines Schneider-Canet.

Les mitrailleuses ne seront pas confisquées, tant qu'il n'aura pas été prouvé que le général Huerta les a payées; dans le cas contraire, elles seront retournées à l'envoyeur, pour éviter des complications internationales.

Le croiseur américain « Denver » a reçu l'ordre de partir pour Salina-Cruz, afin d'empêcher le débarquement d'une cargaison d'armes provenant d'une maison japonaise.

## Marché Financier de New-York

New-York, 22 avril 1914.

La situation monétaire ne s'est guère modifiée; les prêts à vue se traitent entre 1 3/4 et 2 0/0; le change et le câble-transfert sur Londres sont en hausse respectivement de 1/4 et de 5/16.

A Wall Street, le marché est lourd à l'ouverture, dans la suite la tendance est meilleure et la clôture est ferme.

Voici les cours de quelques-unes des principales valeurs américaines : *Amalgamated Copper*, 74 ..; *Anacosta*, 33 50; *U. S. Steel Corporation* (ord.), 58 37.

*Atchafalpa*, 95 25; *Milwaukee*, 98 ..; *Erie*, 27 75; *Reading*, 161 62; *Canadian Pacific*, 196 25; *Illinois Central*, 110 ..; *Louisville*, 134 50; *N.-Y. Central*, 88 50; *Union Pacific*, 153 37; *Pennsylvania*, 109 62.

## COLOMBIE

**Le traité entre la Colombie et les Etats-Unis.** — Voici le texte, communiqué par la Légation de Colombie à Paris, du traité récemment signé entre la Colombie et les Etats-Unis :

**Art. 1<sup>er</sup>.** — Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, désirant mettre fin à toutes les controverses et différends avec la République de Colombie provenant des événements qui ont donné lieu à la situation actuelle de l'isthme de Panama, en son nom et au nom du peuple des Etats-Unis, exprime un sincère sentiment pour toute chose qui serait arrivée donnant lieu à interrompre ou à altérer les relations d'amitié cordiale existant dès longtemps entre les deux nations. Le gouvernement de la République de Colombie, en son nom et au nom du peuple colombien, accepte cette déclaration étant pleinement sûr qu'ainsi disparaîtra tout obstacle pour le rétablissement d'une complète harmonie entre les deux pays.

**Art. 2.** — La Colombie jouira gratuitement et à perpétuité du libre passage par le canal, de ses troupes, matériel, navires de guerre.

(Le même article stipule des avantages commerciaux pour les produits colombiens qu'on importe à la zone du canal; des avantages spéciaux dans le trafic du chemin de fer de Panama quand le service du canal serait interrompu pour autre cause et qu'on aurait besoin de s'en servir pour les agents colombiens, pour les troupes et le matériel de guerre de la Colombie et aussi des avantages pour le trafic des produits colombiens, spécialement le charbon, le pétrole et le sel marin.)

**Art. 3.** — On stipule le paiement à la Colombie, six mois après l'échange des ratifications du traité, de la somme de 25 millions de dollars.

**Art. 4.** — La Colombie reconnaît Panama comme nation indépendante, avec les limites de la loi colombienne du 9 juin 1855, dont la ligne sur l'Océan Pacifique terminera en un point équidistant entre Cocalito et Arditia. Les Etats-Unis s'obligent à faire le nécessaire avec le gouvernement de Panama pour l'envoi par ce gouvernement d'un agent qui négocie avec la Colombie un traité de paix et d'amitié dans lequel on devra introduire un arrangement relatif aux obligations pécuniaires, conformément aux précédents et aux principes de droit.

## ASIE

## SIAM

**Le Commerce extérieur.** — Les statistiques de la douane siamoise ne s'appliquent qu'au port de Bangkok. On admet que le total du commerce extérieur du Siam par d'autres voies que Bangkok ne dépasse pas le dixième de celui fait par ce port.

Voici, d'après les renseignements fournis par un récent rapport de la légation de France à Bangkok, les chiffres comparatifs du mouvement commercial pendant les huit dernières années connues :

Mouvement commercial du port de Bangkok de 1905-1906 à 1911-1912

Années	Importations	Exportations	Total
1905-1906	103	159	262
1906-1907	129	177	306
1907-1908	146	185	331
1908-1909	145	190	335
1909-1910	142	194	336
1910-1911	131	210	341
1911-1912	139	161	300

On voit que les exportations ont continuellement progressé jusqu'en 1911-1912, année qui accuse un fléchissement sérieux, dû uniquement d'ailleurs à la très mauvaise récolte de riz. L'exportation des autres articles, sauf celle du teck, qui est en décroissance constante depuis dix ans, accuse une légère augmentation.

Les importations, activées par la concurrence et la spéculation, ont atteint en 1907-1908 et 1908-1909 des chiffres dépassant les capacités de la place, qui a à peine achevé aujourd'hui la liquidation des stocks accumulés.

Les principaux produits d'exportation du Siam sont les suivants, par ordre d'importance : le riz, le bois de teck, les peaux de buffles et de bœufs, le poisson salé et les moules sèches, la soie, le poivre, les bœufs et les porcs, etc. Le riz représente 80 0/0 et le teck 10 0/0 du commerce d'exportation. Le gouvernement fait des efforts pour développer l'industrie de la soie, la culture du tabac et celle du coton. L'exportation de ces deux derniers articles est jusqu'ici insignifiante, mais ils peuvent donner lieu à une consommation intérieure importante. L'exportation de la soie mérite l'attention.

Le numéraire, l'or en feuilles et l'opium représentent environ 25 0/0 des importations. Les autres principaux articles d'importation sont les tissus, principalement de coton et de soie, les produits d'alimentation, les produits de la métallurgie, les combustibles, la joaillerie et les sacs de jute. Les tissus de coton représentent à eux seuls plus de 20 0/0 des importations. Quant à l'importation des sacs de jute, elle est en relation directe avec l'exportation du riz auquel ils servent d'emballage.

La majorité des exportations se fait, d'après les statistiques de la banque de Bangkok, sur Singapour et sur Hong-Kong. Toutefois, la plus grande partie de l'exportation mise au compte de Singapour ne fait qu'y transiter pour l'Europe et les Indes, et Hong-Kong réexporte au Japon une bonne partie de ce qui lui est imputé. Presque tout le reste de l'exportation est dirigé sur les Indes et l'Europe. En ce qui concerne la répartition des exportations sur l'Europe, l'Allemagne et l'Angleterre se disputent la première place; puis viennent la Hollande, la Belgique et la France.

Les principaux pays fournisseurs du Siam sont l'Angleterre, Singapour, la Chine, Hong-Kong, l'Inde, l'Allemagne, les Possessions hollandaises, le Japon, la Belgique, la France, la Hollande, etc...

(1) La conversion en francs a été faite au change moyen de chaque année.

## MINES D'OR

## Les Rendements des Mines Transvaaliennes

Gi-dessous les rendements particuliers de mars 1914. Nous les rapprochons de ceux du mois précédent :

Compagnies	Février		Mars	
	Onces	Bénéfices	Onces	Bénéfices
		(Liv. st.)		(Liv. st.)
Aurora West United.	3.543	1.925	4.845	4.030
Bantjes Cons.	5.781	948	6.793	2.947
Barrett	139	»	285	»
Brakpan	14.257	16.920	16.136	19.927
City and Suburban	10.795	20.477	11.736	20.602
City Deep	15.428	22.777	18.791	30.971
Consolidated Langl.	11.856	20.025	13.218	22.627
Consolidated Main R.	6.525	7.695	7.401	9.615
Crown Mines	52.895	96.164	56.901	97.867
Durban-Roodepoort	3.406	3.015	»	»
Durban-Roodep. Deep	6.320	2.055	7.508	2.482
East Rand Propriet.	45.073	50.292	49.469	60.512
Ferreira Deep	22.930	51.068	26.193	61.039
Geduld Proprietary	28.114	7.601	30.031	8.253
Geldenhuis Deep	14.231	8.814	15.573	9.685
Ginsberg	4.019	4.335	4.316	4.632
Glencairn	3.245	2.374	3.717	3.070
Glynn's Lydenburg	1.794	4.359	1.874	4.165
Goch (New)	6.994	7.381	7.899	10.016
Harlot (New)	5.249	9.415	5.632	10.090
Kleinfontein (New)	14.845	20.941	16.260	23.506
Knight's (Witwaters.)	11.197	22.495	11.866	25.022
Knight's Central	6.103	4.960	5.836	4.006
Knight's Deep	14.733	13.630	14.527	7.304
Langlaage Estate	12.595	13.000	13.952	14.475
Luijaard's Vlei	4.280	3.962	4.657	4.202
Main Reef West	5.469	4.489	5.758	3.046
May Consolidated	7.159	p. 380	8.512	430
Meyer and Charlton	7.733	20.548	8.112	22.264
Modderfontein B.	14.208	33.910	15.119	36.309
Modderfontein (New)	19.293	46.998	22.591	55.134
New Unified M. R.	3.254	4.865	3.445	5.133
Nigel	4.454	3.840	4.481	2.848
Nourse Mines	12.548	8.927	13.739	13.874
Pigg's Peak	767	981	960	1.338
Primrose (New)	6.458	13.465	6.441	12.479
Princess	27.869	2.013	30.500	2.510
Randfontein Central	50.456	55.000	58.052	71.000
Rietfontein (New)	2.897	262	1.598	847
Robinson	17.648	39.767	19.819	47.269
Robinson Deep	14.106	25.494	15.308	27.106
Roodepoort U. M. R.	4.802	p. 18	4.997	100
Rose Deep	18.376	26.105	20.350	30.425
Sheba	3.149	4.276	3.084	4.046
Simmer Deep	9.141	3.004	9.729	3.001
Simmer and Jack	15.067	28.730	15.573	28.322
Sub Nigel	2.158	2.595	2.370	2.665
Transvaal G. M. Estat.	8.741	20.485	9.691	24.990
Van Ryn	10.894	18.851	12.056	20.901
Van Ryn Deep	13.258	25.429	15.245	30.077
Village Deep	13.676	16.485	16.598	25.079
Village Main Reef	12.777	26.015	13.897	29.004
West Rand Consolid.	6.149	3.127	7.178	5.450
Witwatersrand Deep	12.155	18.009	12.475	20.050
Worcester	928	760	926	750
Wolhuter	8.745	11.007	10.036	14.021

A remarquer que pour la *Geduld*, la *May Consolidated* et la *Princess*, la production est toujours indiquée non pas en onces, mais en livres sterling.

Observons que les résultats de la *May Consolidated* et de la *Roodepoort United*, pour février, constituaient une perte qui s'est transformée, en mars, en un petit bénéfice.

Rappelons que la production quotidienne moyenne, en mars, a été de 22.155 onces contre 22.366 onces le mois précédent.

## Village Deep, Limited

Le rapport du Conseil d'administration de la *Village Deep, Limited* vient d'être publié.

Selon les déclarations de l'ingénieur-conseil, bien que l'amélioration qui s'était produite en 1912 dans l'allure des

opérations n'ait pas été entièrement maintenue, les résultats de l'année passée peuvent être considérés comme satisfaisants, si l'on tient compte des conditions adverses qui ont prévalu.

Pendant les six premiers mois de l'année, la mine possédait un bon effectif de main-d'œuvre, et le bénéfice s'élevait en moyenne à 25.000 livres sterling par mois pour 48.816 tonnes broyées. Après les troubles ouvriers de juillet, l'effectif de la main-d'œuvre a fortement diminué, et il en est résulté que pendant le second semestre le tonnage mensuel broyé a été en moyenne de 40.000 tonnes avec un bénéfice moyen de 16.178 liv. st.

Si l'on compare le bénéfice total réalisé avec celui de l'année précédente, il faut noter que le bénéfice de 1912 comprenait une somme de 23.488 liv. st. représentant la valeur de l'or en réserve à cette époque. Aussi, non compris cette somme, la diminution du bénéfice, par rapport à celui de 1912, n'est-elle que de 24.212 liv. st.

Les développements ont été entièrement maintenus et ils font ressortir une augmentation de 1.641 pieds; on a fait, en outre, de nombreux travaux d'excavation, pour l'installation de l'outillage définitif à l'entrée du puits incliné « Turf Mines ». Le coût du développement a, par conséquent, été particulièrement élevé. Le tonnage payant développé pendant l'année a été de 865.300 tonnes, d'une valeur de 6 penny-weights, résultat satisfaisant. Le haut pourcentage obtenu, c'est-à-dire 96 0/0 du minerai développé, constitue un résultat remarquable.

Au 31 décembre dernier les réserves de minerai payant étaient évaluées de la manière suivante :

	Valeur			Largeur d'abatage en pouces
	Tonnes	Pennyw.	Sh. d.	
Main Reef Leader	2.192.900	6.7	28 2	61
South Reef	469.700	6.4	26 10	54
Total	2.662.600	6.6	27 9	

Les réserves nettes de minerai, comparées à celles de l'année précédente, montrent une augmentation de 220.500 tonnes, et une diminution de 0 pennyweight 1 sur la valeur moyenne par tonne. L'augmentation est due en partie à l'accélération des développements et en partie à ce fait qu'une grande proportion du minerai développé, mais non évalué à la fin de l'année précédente, a été l'objet depuis d'une estimation.

En plus des réserves payantes il existe, développées dans la mine, 476.000 tonnes d'une valeur variant entre 3 penny-weights 5 et la limite payante actuelle.

Les perspectives d'avenir sont encourageantes. La situation des travaux du fond est telle à présent que l'on peut faire de plus en plus usage du puits n° 3, qui deviendra le principal puits d'extraction de la mine. La situation des réserves de minerai est bonne, les points d'attaque sont nombreux, de sorte que dans l'ensemble, et étant donné un effectif de main-d'œuvre suffisant, les résultats de l'exercice 1914 devraient montrer une amélioration.

## Informations diverses

**Les importations de Diamants aux Etats-Unis.** — Aux Etats-Unis, le total des importations de pierres précieuses et de diamants, s'est élevé la semaine dernière à 403.000 dollars, contre 410.000 dollars pendant la semaine précédente, 787.000 dollars pendant la semaine correspondante de 1913 et 813.000 dollars en 1912.

## Revue hebdomadaire du Marché des Mines d'Or de Londres

Londres, 22 avril 1914.

Le conflit qui vient de s'élever entre les Etats-Unis et le Mexique n'était pas fait pour galvaniser le Stock-Exchange. Aussi les affaires sont-elles restées une fois de plus très calmes. Et vu le manque de transactions, c'est la lourdeur qui l'a emporté.

**\*\* Valeurs de Compagnies Territoriales et de Trust.**  
— La *Chartered*, qui finissait à 18/9 la semaine dernière, est à 18 1/2. *Consolidated Goldfields* 2 9/32.

La *General Mining and Finance Corporation* clôture à 17/32; *Rand Mines* 5 31/32, au lieu de 6 1/16; *Transvaal Land* 1 1/16.

**\*\* District du Witwatersrand.** — L'*Aurora West* clôture à 1/2. *Bantjes* 3/4.

La *Benoni* s'inscrit à 2/0. *Brakpan Mines*, 2 3/16, au lieu de 2 1/4.

La *City and Suburban*, clôture à 2 7/16.

La *Durban Roodepoort* est à 1 liv. st. L'*East Rand* finit à 1 25/32, contre 1 13/16. La *Geduld* s'échange à 1 3/16; *Ginsberg*, 15/16.

La *Glencairn* est à 2/9. *New Goch*, 21/32. La *New Heriot* reste à 3 liv. st.

La *Knight's (Witwatersrand)*, est à 3 1/2, sans changement; *Knight Central*, 7/16; *New Kleinfontein* 1 1/8.

La *Langlaagte Estate* se tient à 15/16; *Meyer and Charlton*, 5 5/16, perdant 1/16.

La *New Modderfontein* est à 12 9/16. Le Conseil d'administration de la *Rand Mines*, ainsi qu'il ressort du dernier rapport publié, a acheté, en 1913, 10.000 actions nouvelles de cette Compagnie. La *Rand Mines* possède donc maintenant 40.400 actions *New Modderfontein* en portefeuille, ce qui montre bien en quelle estime elle tient cette entreprise.

La *New Primrose* s'inscrit à 1 1/4. *Princess Estate* 4/6. *Randfontein Central*, 1 liv. st.

La *Randfontein Estate* est à 1 1/8; *Robinson Gold*, 2 11/16 sans changement.

La *Simmer and Jack* s'inscrit à 1/2. La *Van Ryn* est à 3 3/8; *Village Main Reef* 1 3/4, inchangée; *Vogelstruis Estate*, 1/6. *West Rand*, 8/6. *Wolhuter*, 25/32. Les administrateurs de cette Compagnie viennent de déclarer un dividende semestriel de 6 1/4 0/0 ou 1 shilling 3 pence par action. Cette répartition est égale à celle faite il y a un an à pareille époque, mais elle est en amélioration sensible sur celle d'octobre dernier qui avait dû être ramenée à 9 pence par suite de la diminution des bénéfices mensuels.

**\*\* Compagnies de Deep Levels.** — L'*Apeex* est à 15/16; *Cinderella Consolidated Gold Mines*, 1/4; *City Deep*, 3 1/4; *Aurora West*, 1/2.

La *Consolidated Langlaagte* finit à 15/8; *Crown Mines* 6 1/16, au lieu de 6 3/16. Les bénéfices de cette Compagnie se sont élevés, en 1913, à 1.442.472 liv. st. pour 2.195.000 tonnes traitées. Ce sont les chiffres les plus élevés que la *Crown Mines* ait atteints jusqu'ici, et les dépenses d'exploitation, par tonne broyée, sont les plus faibles depuis la fusion. Quant aux perspectives de l'année en cours, elles dépendent entièrement des ressources en main-d'œuvre indigène. La Compagnie est maintenant bien outillée, et avec ses importantes réserves de minerai, sa forte situation au point de vue de l'avance des développements et son organisation actuelle, elle peut arriver facilement à un maximum de résultats, à la seule condition qu'elle dispose d'un nombre suffisant d'ouvriers indigènes.

La *Durban Roodepoort Deep* est à 13/16, sans changement. *Ferreira Deep*, 2 9/16, comme précédemment aussi; *Geldenhuis Deep* 1 3/16; *Glynn's Lydenburg* 1/2.

La *Knight's Deep* reste à 1 7/8. *Main Reef West* 3/8.

La *Modderfontein B* reste à 4 1/8, contre 4 5/32. Pendant l'année qui a pris fin le 31 décembre dernier, cette Compagnie a réalisé un bénéfice net de 460.251 liv. st., au lieu de 374.151 liv. st. en 1912. L'ingénieur-conseil constate que les résultats favorables obtenus sont dus aux effets combinés d'une augmentation de 16.010 tonnes dans le tonnage broyé et de 1 shilling 5 pence dans le rendement, et d'une diminution de 1 shilling 4 pence dans les dépenses d'exploitation. Le bénéfice de 1913 correspond à 22 shillings 5 pence par tonne broyée.

La *Modderfontein Deep* reste à 2 5/16, inchangée. *New Unified* 3/4; *Nourse Mines*, 1 9/16. *Nigel Gold* 3/4.

La *Robinson Deep* finit à 1 7/16, sans changement; *Roodepoort United Main Reef*, 3/16. *Rose Deep*, 2 1/4.

La *Simmer Deep* s'échange à 2/3. *Sub Nigel*, 9/16; *Witwatersrand Deep*, 2 11/16, contre 2 3/4; *Van Ryn Deep* 2 1/4.

**\*\* Valeurs Rhodésiennes et diverses.** — La *Globe and Phenix* est à 1 3/4. Le bénéfice de cette Compagnie,

pendant l'année 1913, s'élève à 299.072 liv. st., et le Conseil d'administration déclare un solde de dividende de 1 shilling 9 pence par action, ce qui porte à 6 shillings 3 pence le dividende total. Il est question de constituer une filiale autonome pour exploiter les fermes de la Compagnie. *Rhodesia Gold Mining* 7/16; *Transvaal and Delagoa Bay Investment* 2 7/16; *Transvaal Gold Mining Estate*, 2 1/16.

La *Giant Mines* termine à 25/32, sans variation. L'*Eldorado* 25/32; *Tanganyika Concessions*, 2 liv. st.

La *De Beers ordinaire* finit à 17 1/4, au lieu de 18 1/8; action de préférence, 16 1/4. *Premier Diamond*, action différée, 8 1/4, contre 8 3/8; action de préférence, 9 liv. st.; *Roberts Victor*, 1 1/16; *New Jagersfontein*, 4 liv. st. ex-dividende de 2 sh. 6 d.

## Revue hebdomadaire du Marché des Mines d'Or de Paris

Paris, le 23 avril 1914.

Les transactions ont encore été très limitées cette semaine sur notre *Marché Sud Africain*, et les dispositions générales sont indécises. Cependant les rapports satisfaisants parvenus des principales exploitations du Rand causent une bonne impression.

La *Rand Mines* clôture à 151 francs, contre 153 francs. *Chartered* 23 fr. 75.

La *Consolidated Goldfields* revient à 57 francs. *East Rand*, 45 fr. 75, contre 46 fr. 75 la semaine dernière.

Au Parquet, la *Central Mining* se retrouve à 202 francs, en recul de 3 francs.

La *Brakpan Mines* clôture à 55 fr. 25, au lieu de 58 francs. *Crown Mines*, 153 francs, contre 154 fr. 50. *City Deep*, 81 fr. 50. Les bénéfices nets d'exploitation se sont élevés, pendant l'exercice clos le 31 décembre dernier, à 280.953 liv. sterling, au lieu de 289.542 liv. st. en 1912. Cette diminution provient de ce que la quantité de minerai traité fut moins considérable, et de ce que, par suite, les dépenses de production sont passées de 23 shillings 9 pence à 25 shillings 7 pence.

La *Durban Roodepoort Deep* reste à 24 fr. 50, sans changement. La *Ferreira Deep* clôture à 63 francs, au lieu de 64 francs.

La *Geldenhuis Deep* est à 28 fr. 75. Les bénéfices de cette Compagnie se sont élevés, en 1913, à 175.227 liv. st. au lieu de 137.259 liv. st. en 1912. La quantité de minerai traité n'a cependant été que de 623.300 tonnes contre 627.960 l'année précédente; mais par suite d'une réduction dans les frais de production, le profit net unitaire a pu passer de 4 shilling 6 pence à 4 shilling 10 pence. La *Geduld* reste à 30 francs; *General Mining*, 13 fr. 75; *Action Goerz*, 11 fr. 50; *Johannesburg Consolidated Investment*, 26 francs; *Knight's (Witwatersrand Gold)*, 89 francs.

La *New Kleinfontein* s'échange à 27 fr. 50, contre 28 fr. 75. *Langlaagte Estate*, 24 francs. *May Consolidated*, 4 fr. 75; *Modderfontein B*, 103 fr. 50, au lieu de 105 francs.

La *New Goch* est à 16 francs. La *New Primrose* finit à 32 francs.

La *Randfontein Estate*, qui restait à 30 francs, s'inscrit à 30 fr. 50; *Robinson Gold*, 68 fr. 50, au lieu de 68 francs.

La *Robinson Deep* clôture à 36 fr. 50, sans variation. *Rose Deep*, 55 fr. 50. L'exercice 1913 s'est soldé pour cette Compagnie, par un bénéfice net d'exploitation de 369.669 livres sterling au lieu de 446.824 liv. st. en 1912. La diminution provient pour une petite partie, du faible tonnage traité, mais elle provient surtout de l'affaiblissement du rendement par tonne.

La *Simmer and Jack* est à 13 francs. *South Africa Gold Trust* 28 francs. *Transvaal Consolidated Land*, 27 fr. 25; *Van Ryn*, 85 fr. 50.

La *Village Main Reef* cote 42 fr. 75, au lieu de 43 fr. 25. *Village Deep*, 45 francs, contre 46 francs.

La *De Beers* finit à 431 francs l'action ordinaire, au lieu de 455 fr. 50; action de préférence 405 francs, contre 414 fr. 50. *Jagersfontein* ordinaire, 101 fr. 50, ex-coupon de 2 fr. 96.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart imp.